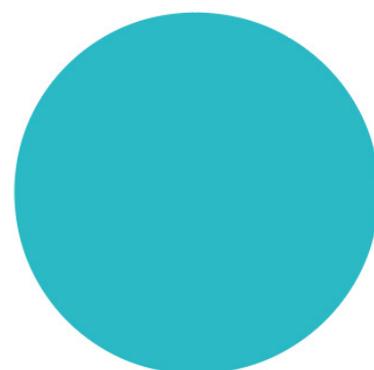
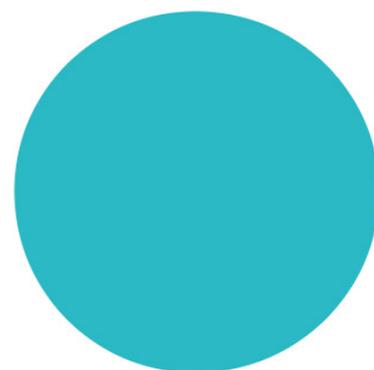


Rapport annuel 2024

30 avril 2025



Les **années** de scolarité mentionnées dans ce document se réfèrent à la numérotation employée dans la Convention scolaire romande : **1 à 11**.

Les **cycles** se réfèrent aux cycles d'enseignement prévus par l'Accord HarmoS ; ils sont au nombre de trois.

Les degrés d'enseignement sont :

- Le **degré primaire** dure huit ans et se compose de deux cycles : cycle primaire 1 (années 1 à 4) et cycle primaire 2 (années 5 à 8) ;
- Le **degré secondaire I** succède au degré primaire et dure trois ans (années 9 à 11) ;
- Le **degré secondaire II** couvre le postobligatoire, général et professionnel.

Table des matières

<u>Priorités politiques</u>	<u>5</u>
<u>Organisation structurelle de la CIIP</u>	<u>8</u>
Organigramme.....	8
Liste des acronymes et noms des organes permanents de la CIIP	9
<u>Domaines d'activité</u>	<u>10</u>
<u>Espace latin de la formation et de la culture</u>	<u>10</u>
Conférence intercantonale instruction publique et culture Suisse romande et Tessin, AP-CIIP.....	10
Assemblée plénière culture, AP-Culture	13
Conférence des secrétaires généraux, CSG.....	15
Secrétariat général de la CIIP, SG-CIIP	17
Commission de gestion, COGEST	18
Commission interparlementaire de contrôle de la Convention scolaire romande, CIP-CSR.....	19
Conseil « Média-formation », CMF.....	20
Commission consultative des associations partenaires, COPAR.....	21
<u>Scolarité obligatoire</u>	<u>22</u>
Conférence latine de l'enseignement obligatoire, CLEO.....	22
Commission pédagogique, COPED	24
Commission de coordination pour la production et la distribution des moyens scolaires, COMOS.....	25
Commission de coordination « Évaluation des objectifs du PER », COMEVO.....	26
Unité des moyens d'enseignement romands pour la scolarité obligatoire, UMER-SO	27
- Stratégie intercantonale pour la réactualisation des moyens d'enseignement romands, SIRMER	18
- Français.....	28
- Allemand.....	28
- Anglais.....	28
- Mathématiques.....	29
- Sciences de la nature.....	29
- Formation générale	29
<u>Degré secondaire II (formation générale et professionnelle)</u>	<u>30</u>
Conférence latine de l'enseignement postobligatoire, CLPO.....	30
- Commissions de coordination	32
Unité des moyens d'enseignement romands de la formation professionnelle, UMER-FP.....	38
Commission romande d'évaluation des moyens d'enseignement de la formation professionnelle, CREME	39
Commission des responsables des économats de la formation professionnelle, CREFP.....	41
<u>Pédagogie spécialisée</u>	<u>42</u>
Conférence latine de la pédagogie spécialisée, CLPS.....	42
<u>Orientation professionnelle universitaire et de carrière</u>	<u>44</u>
Conférence latine de l'orientation, CLOR.....	44

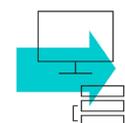
Formation des enseignant.es et des cadres.....	46
Conférence latine de la formation des enseignant.es et des cadres, CLFE	46
Commission de coordination et de surveillance du mandat FORDIF, COFORDIF	48
Éducation numérique	50
Commission pour l'éducation numérique, CONUM.....	50
Site e-media et collaborations interinstitutionnelles.....	52
Semaine des médias à l'école en Suisse romande.....	53
Plateformes numériques.....	54
Politique des langues	56
Commission langues et échanges, COLANG	56
Glossaire des patois de la Suisse romande, GPSR.....	60
Politique culturelle	61
Conférence romande des chef.fes et délégué.es aux affaires culturelles, CDAC.....	61
Recherche en éducation et coopérations scientifiques et documentaires	63
Institut de recherche et de documentation pédagogique, IRDP.....	63
Conseil scientifique de l'IRDP, CS-IRDP	68
Comptes.....	69
Bilan.....	69
Compte de résultats.....	71
Comptes des investissements et budget 2024 UMER-SO.....	72
Budget 2024	73
Composition des organes permanents de la CIIP en 2024	74

Priorités politiques



Cette année marque le début du Programme d'activité que l'Assemblée plénière a adopté le 30 novembre 2023 pour la période administrative 2024-2027 :

1. Poursuite de la mise en œuvre du Plan d'action en faveur de l'Éducation numérique (PAN)



Les travaux se sont poursuivis sur les différentes priorités définies dans le PAN, à commencer par l'intégration de l'Éducation numérique comme nouveau domaine disciplinaire du PER. Élaboré en collaboration avec les Hautes écoles chargées de la formation du corps enseignant, un référentiel de compétences pour les formations, tant pour

la scolarité obligatoire que pour le postobligatoire (général et professionnel), est désormais à disposition de ces institutions. Un glossaire a été rédigé, soutien à la création d'une culture commune dans le domaine de l'éducation numérique. Enfin, un tableau de bord documentant la mise en œuvre du PAN dans les cantons a été initié.

2. Éducation en matière de citoyenneté, de durabilité et de santé



Dans ce domaine, la coordination intercantonale est renforcée et des mandats ont été donnés à un groupe de travail et à la commission consultative des associations partenaires (COPAR) afin de proposer de nouvelles pistes

d'action ou ressources pédagogiques pour le corps enseignant ou les directions d'établissement, tout en poursuivant le dialogue avec les familles et les spécialistes du parascolaire.

3. Inclusion/intégration scolaire et gestion de la diversité



La CIIP renforce la collaboration étroite entre l'école régulière et la pédagogie spécialisée en vue d'une distribution la plus efficiente possible des ressources et des compétences présentes, permettant de répondre au mieux aux besoins de toutes les parties impliquées. Dans ce but, elle a mis sur pied un groupe de travail qui réunit les spécia-

listes de l'école régulière et l'école spécialisée. Elle renforce également la coordination avec le Centre suisse de pédagogie spécialisée (CSPS) dans la mise à profit des possibilités des nouvelles technologies en termes d'accessibilité.

4. Langues, mobilité et échanges



La CIIP, en collaboration avec l'agence Movetia, poursuit son mandat pour favoriser les initiatives permettant de développer et de renforcer la compréhension mutuelle des jeunes de Suisse ainsi que le respect des langues et des cultures nationales, et s'engage en faveur des échanges d'élèves, de classes et d'enseignants et enseignantes entre les régions linguistiques du pays.

Elle soutient également, via sa commission langues et échanges (COLANG), les initiatives favorisant l'enseignement des langues d'origine des élèves allophones et le

plurilinguisme à l'intérieur des classes.

Enfin, la CIIP, en soutenant la Délégation à la langue française (DLF) et en organisant la Semaine de la Langue Française (SLFF) en collaboration avec le Département fédéral des affaires étrangères (DFAE), poursuit son action pour le traitement coordonné et cohérent des questions relevant de politique linguistique, de plurilinguisme et des usages pédagogiques, sociaux et culturels du français dans l'espace romand comme dans l'espace national de la formation, ainsi que sur le plan de la francophonie.

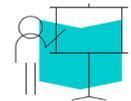
5. Choix de carrière et formations postobligatoires



Dans le contexte national et des lois fédérales sur la formation professionnelle et sur la maturité gymnasiale, la CIIP renforce l'accompagnement et la coordination des mesures de transition en vue d'une augmentation de la certification au secondaire II et d'une meilleure intégration socioprofessionnelle. De plus, au vu des évolutions dans

les domaines de requalification des adultes en lien avec l'évolution des gestions de carrière ou des phénomènes migratoires, la CIIP souhaite mettre un accent particulier sur la coordination et la valorisation des offres de formation continue et de certification des adultes.

6. Profession enseignante et formation



La CIIP poursuit ses efforts pour que la formation des enseignants et enseignantes s'adapte aux enjeux sociétaux et aux besoins des écoles, en particulier en matière de différenciation et de gestion de l'hétérogénéité, que ce soit en formation initiale ou en formation continue. La validation des deux premières phases du projet Calliope mené en collaboration avec les Hautes écoles en charge de la formation des enseignants et enseignantes en est la

preuve. Ce projet vise à augmenter, avec une articulation étroite entre la formation initiale et la formation continue, les qualifications du personnel enseignant primaire pour lui permettre de faire face à la complexification des compétences requises et continuer d'assurer un haut degré de qualité de l'enseignement généraliste, tout au long de la carrière.

7. Suivi de la mise en œuvre de la Convention scolaire romande (CSR)



Les objectifs fixés dans la grande majorité des articles de la Convention scolaire romande (CSR) sont désormais atteints. Les derniers projets éditoriaux de moyens d'enseignement romands (MER), fondés sur le Plan d'études romand (PER) et adoptés lors de la période 2016-2019, ont été réalisés en proposant un instrument de valorisation des compétences transversales des élèves en fin de scolarité obligatoire et en définissant un nouveau domaine disciplinaire du PER, l'Éducation numérique. La CIIP

concentre désormais ses travaux sur le suivi de la mise en œuvre de la CSR dans quelques-unes de ses dimensions : les pistes pour l'évaluation des compétences des élèves, l'évolution des moyens d'enseignement romands en vigueur dans les cantons, l'analyse des besoins pour de nouveaux moyens d'enseignement, ainsi que la mise à disposition pour les élèves des moyens et ressources au format numérique. Elle a également lancé des travaux sur la nécessité d'une révision du PER.

8. Médiation culturelle jeunes publics



Dans le contexte du plan d'action « Vers un espace culturel latin » proposé par l'Assemblée plénière de la culture, la CIIP a travaillé sur un de ses axes, à savoir l'évaluation

des outils mis à disposition des établissements scolaires et du secteur culturel en vue d'élaborer des projets de médiation culturelle en lien avec les objectifs du PER.

Organisation structurelle de la CIIP



Organigramme



Liste des acronymes et noms des organes permanents de la CIIP

AP-CIIP	Assemblée plénière
AP-Culture	Assemblée plénière Culture
CSG	Conférence des secrétaires généraux
CLEO	Conférence latine de l'enseignement obligatoire
CLPO	Conférence latine de l'enseignement postobligatoire
CLPS	Conférence latine de la pédagogie spécialisée
CLFE	Conférence latine de la formation des enseignant.es et des cadres
CLOR	Conférence latine de l'orientation
CDAC	Conférence romande des chef.es de service et délégué.es aux affaires culturelles
CIP-CSR	Commission interparlementaire de contrôle de la Convention scolaire romande
COGEST	Commission de gestion
COPAR	Commission consultative des associations partenaires
CMF	Conseil « Média-formation »
COPED	Commission pédagogique
CREME	Commission romande d'évaluation des moyens d'enseignement de la formation professionnelle
COLANG	Commission langues et échanges
CONUM	Commission pour l'éducation numérique
CS-IRDP	Conseil scientifique de l'IRDP
COMOS	Commission de coordination pour la production et la distribution des moyens scolaires
COMEVO	Commission « Évaluation des objectifs du PER »
COFORDIF	Commission de coordination et de surveillance du mandat FORDIF
CME	Commission de coordination Mobilité et échanges
CAI	Commission de coordination Classes et accords intercantonaux
CCIE	Commission de coordination Cours interentreprises
CeCG	Commission de coordination Enseignement de la culture générale
CFQA	Commission de coordination Formation et qualification des adultes
CMP	Commission de coordination Maturités professionnelles
CMS	Commission de coordination Maturités spécialisées
CREFP	Commission des responsables des économats de la formation professionnelle
SG-CIIP	Secrétariat général de la CIIP
UMER	Unité des moyens d'enseignement romands (SO et FP)
IRDP	Institut de recherche et de documentation pédagogique



• Espace latin de la formation et de la culture

Conférence intercantonale instruction publique et culture Suisse romande et Tessin (AP-CIIP)



Christophe Darbellay, Président

Mandat

La Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin (CIIP) exerce ses activités au profit des cantons latins conformément aux statuts du 25 novembre 2011 révisés le 26 novembre 2015. L'Assemblée plénière réunit les Conseillères et Conseillers d'État en charge des départements de l'instruction publique des cantons membres.

Travaux

Fonctionnement :

En 2024, la présidence de la Conférence est confiée à Monsieur le Conseiller d'État Christophe Darbellay, Chef du Département de l'Économie et de la formation du canton du Valais. La vice-présidence a été assumée par Monsieur le Ministre Martial Courtet, Chef du Département de la formation, de la culture et des sports du canton du Jura.

En 2024, les ministres romands au sein du Comité de la CDIP étaient M. Christophe Darbellay (VS), assurant également la vice-présidence de la CDIP, Mme Sylvie Bonvin-Sansonnens (FR) et Mme Anne Hiltpold (GE). Mme Sylvie Bonvin-Sansonnens (FR) est également la vice-présidente du Conseil suisse des Hautes Écoles (CSHE). Mme Christine Haesler (BE) et Mme Marina Carobbio Guscetti (TI) en sont membres de droit.

Finances :

L'Assemblée plénière a adopté au début du printemps les comptes 2023 et le budget 2025 du Secrétariat général, de l'IRDP et de l'Unité des moyens d'enseignement romands, en respect du règlement de gestion financière en vigueur depuis 2012 (révisé le 26 novembre 2015).

Fonctionnement de la CIIP :

L'Assemblée plénière a validé la création d'une unité numérique. Cette décision s'inscrit dans le cadre de la transition numérique. Le rôle transversal de cette unité est jugé essentiel pour accompagner cette transformation, notamment en ce qui concerne la stratégie numérique des plateformes de publication des ressources et les projets associés. Les statuts et le règlement financier de la CIIP seront modifiés en conséquence.

Mise en œuvre de la CSR :

L'Assemblée plénière a adopté en mars et transmis à la commission interparlementaire CIP-CSR, pour la quinzième année consécutive, un rapport relatif à la mise en œuvre de la CSR, illustré de divers indicateurs statistiques préparés par l'IRDP.

Dossiers nationaux (CDIP) :

Les membres de l'Assemblée plénière se sont accordés sur des positions communes face à certaines questions ou propositions présentées par la CDIP, dont notamment les enjeux liés à la réforme de l'ordonnance pour les formations professionnelles tels que la gouvernance globale du système et le partenariat tripartite, ainsi que les enjeux pédagogiques et les défis actuels et émergents dans ce domaine.

Mise en œuvre du plan d'action en faveur de l'éducation numérique :

Les travaux liés au plan d'action en faveur de l'éducation numérique se sont poursuivis, dont notamment : ceux de la Task force chargée d'étudier la possibilité de mutualiser les moyens d'enseignement pour l'éducation numérique déjà en vigueur dans différents cantons membres de la CIIP et ceux de la veille active dans le domaine de l'intelligence artificielle et de ses implications dans les domaines de la formation. Les travaux sur les référentiels de compétences pour la formation des enseignantes et enseignants se sont élargis au postobligatoire. Les premières étapes de création d'une plateforme unique de mise à disposition des moyens d'enseignement et ressources complémentaires ont été réalisées conformément à la planification prévue.

Formation des enseignant.es :

Les membres de l'Assemblée plénière qui s'étaient coordonnés sur les mesures à prendre dans les domaines de la pénurie et de la valorisation de la profession enseignante ont validé les deux premières étapes du projet Calliope. Ce projet, réalisé en collaboration avec les Hautes écoles en charge de la formation du personnel enseignant, vise à augmenter, avec une articulation étroite entre la formation initiale et la formation continue, les qualifications du personnel enseignant primaire pour lui permettre de faire face à la complexification des compétences requises et continuer d'assurer un haut degré de qualité de l'enseignement généraliste, tout au long de la carrière. Décliné en trois phases, Calliope accompagne les enseignantes et les enseignants dans leur formation initiale, lors de leur entrée dans la profession puis durant leur parcours professionnel afin de revaloriser le métier et de renforcer les perspectives de développement professionnel.

Moyens d'enseignement :

Les membres de l'Assemblée plénière ont décidé de lancer les travaux pour la réalisation d'un MER Sciences de la nature pour le cycle 2 et pour l'Allemand. Les travaux de rédaction du MER Français 1-11 se poursuivent conformément à la planification prévue. L'Assemblée plénière a également adopté et validé la stratégie intercantonale pour la réactualisation des MER (projet SIRMER).

Relations avec le Syndicat des enseignant.es romand.es (SER) :

Comme chaque année, l'Assemblée plénière a accueilli le président du SER ainsi qu'une délégation. Cette rencontre a permis aux membres d'échanger sur le communiqué de presse de rentrée du SER, sur les préoccupations du corps enseignant et sur les enjeux politiques actuels.

150^e anniversaire de la CIIP :

Les membres de l'Assemblée plénière ont approuvé le programme des événements prévus dans le cadre du 150^e anniversaire de la CIIP (voir communiqué de presse du 17 avril 2024).

Conférence de presse :

En cette année marquant les 150 ans de la CIIP, l'Assemblée plénière a organisé une conférence de presse (le 21 novembre 2024) dont les objectifs étaient d'apporter un éclairage neuf et dynamique sur les initiatives intercantionales, de valoriser le travail engagé pour offrir une école adaptée à toutes et tous, ainsi que les actions fortes qui soutiennent l'ensemble du corps enseignant. Un point a été fait sur des projets qui incarnent un engagement collectif pour une école de qualité, exigeante, innovante et adaptée aux attentes futures, tout en tenant compte des spécificités cantonales : comme le développement de l'éducation numérique, la réforme de la maturité gymnasiale, la formation des enseignantes et enseignants, ou encore les mesures concrètes pour accompagner au mieux les élèves en difficulté.

Communiqués de presse :

L'AP-CIIP a publié trois communiqués de presse en 2024 :

- 17 avril : La CIIP : l'éducation comme moteur depuis 150 ans.
- 18 juin : Le projet Calliope vise à donner de meilleurs outils et de nouvelles perspectives de carrière au corps enseignant du primaire.

- 21 novembre : Ensemble, pour l'école de demain (en lien avec la conférence de presse du 21 novembre 2024).

Données factuelles et mutations

L'AP-CIIP s'est réunie à quatre reprises au cours de l'année 2024, les 14 mars, 23 mai, 19 septembre et 21 novembre.

Présidence : Monsieur Christophe Darbellay (VS).

Assemblée plénière Culture (AP-Culture)



Sylvie Bonvin-Sansonnens,
Présidente

Mandat

L'Assemblée plénière Culture (AP-Culture) est composée des conseillères, conseillers d'État et ministres en charge de la culture des cantons de Berne (francophone), Fribourg, Genève, Jura, Neuchâtel, Tessin, Valais et Vaud. Constituée formellement en novembre 2022, elle a pour but de renforcer les échanges et collaborations, ainsi que développer une vision commune correspondant à un territoire culturel partagé. L'AP-Culture est rattachée à la Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin (CIIP) et constitue l'organe politique réunissant les élus et élues des exécutifs cantonaux en charge de la culture.

Vers un espace culturel latin en renforçant la convergence de l'action des pouvoirs publics

Se basant sur treize études récentes conduites aux niveaux national et régional, l'AP-Culture a présenté en avril, lors d'une conférence de presse, une stratégie commune aux cantons latins intitulée « Vers un espace culturel latin ». Le but de cette stratégie en cinq axes est de consolider la situation des professionnelles et professionnels de la culture et de renforcer l'action des pouvoirs publics à l'échelle des cantons latins en coordonnant leurs politiques culturelles.

Cette stratégie étant mise en œuvre par la Conférence des chef.fes de service et délégué.es aux affaires culturelles (CDAC), il lui a été demandé de transmettre à l'AP-Culture, lors de chacune de ses séances, un point de situation des travaux en cours.

Finances

En mars 2024, l'AP-Culture a adopté le premier budget culture de la CIIP qui débutera en 2025.

Consultations fédérales

Les membres de l'Assemblée plénière se sont accordés sur un processus de décision concernant les consultations fédérales et sur le fait qu'une position latine commune ne peut être exprimée qu'à l'unanimité des cantons.

L'AP-Culture a par ailleurs échangé sur son positionnement concernant le Message culture 2025-2028 de la Confédération.

Lois sur la culture

Les membres de l'Assemblée plénière ont échangé sur l'avancée des lois sur la culture des cantons latins.

Rencontre avec la Conférence des Présidents des Organes de répartition (CPOR)

Les délégations de l'AP-Culture et de la CPOR se sont rencontrées début décembre, afin de permettre aux financeurs importants que sont les cantons et la CPOR de mieux se connaître et d'échanger sur leurs visions respectives.

Fondation romande pour le cinéma – Cinéforum

En août, l'AP-Culture a reçu Mme Isabelle Chassot, ainsi que M. Stéphane Morey afin de prendre connaissance des premières orientations stratégiques de Cinéforum pour la période 2026-2030, ainsi que de ses attentes vis-à-vis des cantons.

Livre+

En juin, les membres de l'Assemblée plénière ont validé la proposition de la CDAC de fusionner les deux appels à projets « Soutien à la promotion de la littérature et de la lecture » et « Soutien à l'édition » du dispositif Livre+ afin de soutenir en priorité des projets de promotion de la littérature et de la lecture à destination de nouveaux publics. La troisième édition du dispositif Livre+ a été lancée en août, pour la période 2024-2027.

Nouvelles pratiques et formes artistiques

L'AP-Culture, dans sa séance du mois d'août, a pris connaissance des travaux de la CDAC dans le domaine de la création numérique. Cette thématique étant à l'interface entre culture et économie, il est nécessaire de l'aborder sous l'angle des industries créatives, avec les partenaires actifs dans ce domaine. Dès lors, les membres de l'Assemblée plénière ont adopté la proposition de la conférence de prendre contact avec leurs homologues des services de la promotion économique.

Conférence et communiqué de presse

L'AP-Culture a publié un communiqué de presse et organisé une conférence de presse le 26 avril 2024.

Données factuelles

L'AP-Culture s'est réunie à quatre reprises en 2024, les 14 mars, 11 juin, 10 août et 20 décembre.

Présidence : Sylvie Bonvin-Sansonnens (FR).

Secrétariat : Pascale Marro et Virginie Beyeler (SG-CIIP).

Conférence des secrétaires généraux (CSG)



Jean-Philippe Lonfat,
Président

Mandat

La Conférence des secrétaires généraux (CSG) réunit les secrétaires généraux ou les délégués aux affaires intercantionales des départements de l'instruction publique des cantons membres. Elle préavise, le cas échéant d'entente avec les conférences de chefs de service concernées, l'ensemble des objets soumis à la Conférence et supervise le fonctionnement du Secrétariat général et de l'ensemble du dispositif.

Travaux

Hormis les thèmes traités par l'Assemblée plénière, tous préalablement approfondis et préparés par la conférence des secrétaires généraux, celle-ci a notamment traité des objets suivants :

Adoption des comptes 2023 de la CIIP :

Par délégation de compétences de l'Assemblée plénière et se fondant sur le préavis positif de la COGEST, la CSG a adopté à l'unanimité les comptes 2023 du Secrétariat général, de l'IRDP et de l'Unité des moyens d'enseignement romands, après leur vérification par le Contrôle des finances de la République et Canton du Jura.

Chantier des MER :

La CSG a assuré, en collaboration étroite avec le Comité de pilotage des MER, le suivi des travaux pour les MER de Français 1-11 en cours d'élaboration. Les nouveaux projets pour les MER de Sciences de la nature cycle 2 et Allemand ont été analysés et préavisés par la CSG. La stratégie intercantonale pour la réactualisation des MER (projet SIRMER) a été analysée et préavisée.

Mise en œuvre du plan d'action numérique :

La CSG a assuré le suivi des travaux de la feuille de route pour la suite de la mise en œuvre du plan d'action en collaboration avec la CONUM. Il s'agit essentiellement de ceux de la Task force chargée d'étudier la possibilité de mutualiser les moyens d'enseignement pour l'éducation numérique, de ceux de la veille active dans le domaine de l'intelligence artificielle et de ses implications dans les domaines de la formation et de ceux du tableau de bord prévu dans le plan d'action. La CSG a également pu prendre connaissance des premiers éléments de la plateforme unique de mise à disposition des moyens d'enseignement et ressources complémentaires, qui ont été réalisés conformément à la planification prévue.

Programme d'activité 2024-2027 :

La CSG a finalisé les nouveaux mandats de deux commissions permanentes, la COPED et la CONUM.

Rencontre avec la CLEO :

La CSG a rencontré la CLEO à deux reprises afin d'assurer une coordination optimale du suivi de l'élaboration des MER et des travaux d'intégration de l'éducation numérique dans le PER.

Conférence annuelle de l'enseignement :

En concertation avec la CLFE et la CLEO, la CSG a validé la thématique du colloque organisé dans le cadre la Conférence annuelle de l'enseignement qui a réuni les chef.fes de service de l'enseignement, les autorités cantonales et les enseignant.es, le 5 décembre 2024 à Fribourg, sur le thème « La valorisation de la profession enseignante ».

Conférence de presse du 21 novembre 2024 :

La CSG a préparé les différents contenus de la conférence de presse de l'Assemblée plénière du 21 novembre 2024.

150^e anniversaire de la CIIP :

La CSG a validé le programme des événements liés au 150^e anniversaire de la CIIP ainsi que celui de la soirée festive organisée le 5 décembre au Nouveau Monde à Fribourg.

Informations, préavis ou décisions sur des projets ou propositions de conférences ou de commissions :

La CSG a documenté ou préavisé à l'intention ou sur demande de l'Assemblée plénière diverses propositions de communication, de financement, des demandes de soutien ou de patronage pour des manifestations ou des concours, ainsi que des projets initiés par certains organes permanents de la CIIP ou des prestations proposées par certaines agences de la CDIP.

Consultations et échanges d'informations :

Les secrétaires généraux ont régulièrement procédé à des échanges de vues et d'informations par rapport à des consultations de la CDIP ou de la Confédération entreprises auprès des cantons ou à des questions ou sollicitations diverses parvenues au Secrétariat général.

Données factuelles

La CSG s'est réunie à six reprises en 2024, les 7 février, 27 mars, 24 avril, 27 et 28 août, 30 novembre et 6 décembre.

Présidence : Jean-Philippe Lonfat, Chef du Service de l'enseignement (VS).

Mutation : nouvelle membre dès janvier 2024 : Jackie Vorpe (JU).

Secrétariat général de la CIIP (SG-CIIP)



Pascale Marro,
Secrétaire générale

Mandat

Le Secrétariat général est l'organe exécutif de la CIIP. Il veille à l'organisation et au suivi des travaux permettant la réalisation du Programme d'activité, en particulier au travers du fonctionnement des conférences et commissions permanentes auxquelles il apporte son soutien opérationnel, scientifique et administratif, de la mise sur pied de groupes de travail et d'experts et de la réalisation du programme d'acquisition et de création de moyens d'enseignement pour la scolarité obligatoire et la formation professionnelle. Il assure l'information sur les travaux de la CIIP et entretient les sites internet correspondants.

Travaux

L'adoption du Programme d'activité de la CIIP pour la période 2024-2027 détermine le cadre général de travail du Secrétariat et de ses divers secteurs d'activité, influençant également la structure du [site Internet](#) et des documents administratifs.

La réalisation des moyens d'enseignement romands (MER) et la mise en œuvre du Plan d'action en faveur de l'éducation numérique restent, pour quelques années encore, un domaine prioritaire mobilisant beaucoup d'énergie et impliquant de nombreux groupes de travail et de partenaires externes.

Données factuelles

Secrétaire générale : Pascale Marro.

Assistante de direction, RH : Pascale Lamarre.

Mutations :

- Collaborateurs et collaboratrices scientifiques : Jacques Déboeuf, jusqu'en mai ; Romain Marion, jusqu'en juillet.
- Assistant.e scientifique : Camil Schneider, jusqu'en juillet.
- Numérique : Daniel Palumbo, jusqu'en août.
- Secrétaire : Sylvette Deguin, jusqu'en mars.
- Apprentie : Chiara Budin, jusqu'en août.

Engagements :

- Collaborateurs et collaboratrices scientifiques : Gilles Bourquin, dès avril ; Emily Lucas, dès juillet.
- Assistantes scientifiques : Léa Briguët, dès septembre ; Romane Crettenand, dès décembre.
- Secrétaire : Emmanuelle Zingg, dès avril.
- Apprenti et stagiaire : Behar Aziri, dès août ; Mateo Boivin, dès septembre.

Commission de gestion (COGEST)



*Pierre-Etienne Zürcher,
Président*

Mandat

La commission de gestion est chargée de conseiller et de préavisier les procédures budgétaires et comptables, ainsi que d'exercer le contrôle et la surveillance générale de la gestion financière et des activités traitées par le Secrétariat général ou confiées par ce dernier sous forme de mandats, et d'en rendre compte à l'Assemblée plénière.

Travaux

Elle a traité des thèmes suivants en 2024 :

- Examen détaillé et préavis favorable sur le budget 2025. Le budget de fonctionnement du Secrétariat général est bénéficiaire après l'utilisation des fonds propres affectés. Une nouvelle contribution cantonale ordinaire est budgétée dans le cadre du Plan d'action Culture 2030. Pour l'Unité des moyens d'enseignement de la scolarité obligatoire (UMER-SO), le projet de MER Sciences de la nature cycle 2 est intégré au budget des investissements dès 2025. Les projets d'investissement pour le volet numérique de la mise à disposition des moyens d'enseignement (Portail unique REPERIO, Corporate et Espace Élèves) et la licence numérique sont confirmés. Pour la formation professionnelle (UMER-FP), la révision complète de la collection du Commerce et la création d'un nouveau portail numérique NovaPro sont financées par les réserves affectées.
- Examen détaillé et préavis favorable sur les comptes 2023 révisés pour la dernière année par le canton du Jura. C'est le contrôle des finances de Neuchâtel qui procèdera à l'audit des comptes des quatre années suivantes.
- Passage en revue du financement de la stratégie intercantonale pour la réactualisation des moyens d'enseignement romands (SIRMER). Il consiste à financer les actualisations des moyens d'enseignement romands par les budgets d'exploitation de l'UMER-SO et leur révision par un nouveau fonds propre qui leur est globalement affecté.
- Analyse de la pertinence de créer une nouvelle unité numérique (U-NUM) au sein de la CIIP, en regard de l'importance accrue des prestations fournies par le pôle numérique de la CIIP au sein de l'institution et aux cantons.

Données factuelles

La commission de gestion s'est réunie les 18 janvier, 28 mars et 5 septembre 2024.

Présidence : Pierre-Etienne Zürcher (BE).

Secrétariat : Daniel Garcia (SG-CIIP).

Mutation : la COGEST a accueilli un nouveau membre, Jérémy Bernard, en remplacement de Thierry Vial.

Commission interparlementaire de contrôle de la Convention scolaire romande (CIP-CSR)

Mandat

La création et la mission de la CIP-CSR découlent du contrôle parlementaire d'institutions intercantionales, généralisé en Suisse romande sur la base de la « Convention du 5 mars 2010 relative à la participation des Parlements cantonaux dans le cadre de l'élaboration, de la ratification, de l'exécution et de la modification des conventions intercantionales et des traités des cantons avec l'étranger » (Convention sur la participation des Parlements, CoParl).

Le mandat de la CIP-CSR est décrit dans les articles 21 à 25 de la Convention scolaire romande.

Travaux

En 2024, la commission interparlementaire s'est réunie en présence du Président et de la secrétaire générale de la CIIP, le 27 mai à Lausanne et le 4 novembre à Sion, sous la présidence du député valaisan Julien Dubuis. Ces séances ont été préparées au cours de trois séances du bureau de la CIP-CSR avec la participation de la secrétaire générale. La CIP-CSR donne aux quarante-neuf député.es qui la composent l'opportunité d'interroger la CIIP sur une multitude de questions relatives à la scolarité obligatoire en particulier, comme à la formation en général.

La CIP-CSR a ainsi pris connaissance, lors de sa séance de printemps, du rapport 2023 de mise en œuvre de la CSR et du rapport annuel 2023 de la CIIP, de son budget et de ses comptes. Elle en a pour chacun préavisé positivement la transmission aux parlements cantonaux et a produit un rapport final pour l'année 2024, qu'elle transmettra en 2025 aux bureaux des Grands Conseils des cantons membres.

Lors de son assemblée du 27 mai, la CIP-CSR a entendu une présentation générale sur le projet de révision de la maturité gymnasiale par M. Laurent Droz, responsable du projet de révision de la maturité gymnasiale pour le compte de la CDIP.

Lors de son assemblée du 4 novembre, la CIP-CSR a discuté avec les représentants cantonaux de la scolarité post-obligatoire pour discuter des enjeux de la mise en œuvre de la révision de la maturité gymnasiale dans les cantons.

Conseil « Média-formation » (CMF)



Martial Courtet, Président

Mandat

Le Conseil Média Formation (CMF) est chargé de veiller à l'application de la convention cadre de collaboration conclue entre la CIIP et les médias de service public en Suisse romande. Une première version avait été signée le 4 octobre 2000 par la CIIP, la RSR et la TSR. À la suite à la convergence de ces deux dernières entités, une nouvelle convention de collaboration a été signée par la CIIP et la Radio Télévision Suisse (RTS) le 17 septembre 2010. Le CMF réunit des délégué.es de la RTS et de la CIIP, ainsi que du SER et de la FAPERT.

Travaux

Le Conseil s'est réuni le 19 septembre 2024 à Lausanne, sous la présidence de Martial Courtet, Ministre jurassien du Département de la Formation, de la Culture et des Sports, et la vice-présidence du directeur général de la RTS, Pascal Crittin. Ce dernier a présenté dans les grandes lignes les coupes budgétaires à la SSR liées à la réduction des moyens financiers lors des prochains exercices (rentrées publicitaires et redevance radio-TV). La secrétaire générale a ensuite énuméré les initiatives de la CIIP liées à l'introduction de l'éducation numérique, en particulier la publication du PER Éducation numérique à la rentrée estivale. Le Conseil a pris connaissance des travaux préparatoires en vue de la création éventuelle d'une fondation romande pour l'éducation aux médias, ainsi que du bilan des collaborations concrètes avec la RTS, toujours plus riches, en particulier avec des ateliers organisés dans l'ensemble des cantons francophones. À noter la fin de « Y'a pas école ? » (121 émissions de télévision, soit plus de 4'500 minutes de programmes), une aventure née lors du confinement et qui a finalement duré quatre années, avec une collaboration agréable et fluide entre Audiovisuel public et Instruction publique.

Données factuelles

Présidence : Martial Courtet (JU).

Vice-présidence : Pascal Crittin (RTS).

Secrétariat : Christian Georges (SG-CIIP).

Commission consultative des associations partenaires (COPAR)



Jean-Philippe Lonfat,
Président

Mandat

La COPAR est chargée de procéder régulièrement à des échanges d'informations et de conduite des réflexions communes, pouvant conduire à des recommandations pour l'amélioration du système éducatif dans le cadre de l'espace romand de la formation.

Elle réunit des délégués de la CSG et de la CLEO, des associations faïtières romandes et tessinoises de parents (FAPERT), d'enseignants (SER), des chefs d'établissement de la scolarité obligatoire (CLACESO) et de recteurs de gymnases (CDG-SRT), ainsi que de la section romande de la Société suisse de recherche en éducation (SSRE).

Travaux

La COPAR s'est réunie à une seule reprise en 2024, le 2 mai, afin d'échanger des informations relatives aux activités et manifestations de chacune des institutions ou associations présentes, ainsi que sur diverses questions d'actualité dans le domaine de la formation.

Le 2 mai, les membres ont poursuivi les travaux concernant la thématique du climat scolaire.

Présidence : Jean-Philippe Lonfat (CSG/FR).

Vice-présidence : Jean-Claude Marguet (CLEO/NE).

Secrétariat : Doris Penot (IRDP).

• Scolarité obligatoire

Conférence latine de l'enseignement obligatoire (CLEO)



Fred-Henri Schnegg,
Président

Mandat

La conférence latine de l'enseignement obligatoire (CLEO) est un instrument de réflexion, d'information, de coordination, d'exécution du Programme d'activité et de conseil pour la Conférence des secrétaires généraux et l'Assemblée plénière de la CIIP, ainsi que le SG-CIIP. Elle traite de l'ensemble des thématiques relevant de la scolarité obligatoire et elle assume dans ces domaines les tâches et responsabilités mentionnées à l'art. 10, al. 3, des statuts de la CIIP et les objectifs qui lui sont attribués par le Programme d'activité de la CIIP.

Travaux

Plan d'études romand (PER) – Moyens d'enseignement romands (MER)

En respect de l'art. 9 de la CSR, la CLEO suit avec attention les différentes étapes de réalisation ou d'adaptation des MER en vue de soutenir la mise en œuvre du PER. La CLEO donne son aval à leur édition et coordonne leur introduction dans les classes de Suisse romande.

La CLEO a fait rééditer le document d'information aux parents concernant le PER. Ces courtes brochures d'explication sont désormais disponibles en dix langues ainsi que dans une version en langue simplifiée.

La CLEO a été informée de l'évolution de la plateforme REPERIO de la CIIP, prévue en tant que librairie réunissant les MER et les ressources numériques complémentaires de différentes origines, mais également en tant qu'outil éditorial de création des MER CIIP et de gestion du PER.

En ce qui concerne les MER, la CLEO a préavisé positivement les travaux concernant une stratégie intercantonale pour la réactualisation progressive des moyens d'enseignement romands (SIRMER).

La CLEO a mis en place une procédure d'échange d'informations concernant les moyens d'enseignement et les séquences d'enseignement en développement dans les cantons afin de favoriser les possibilités de mutualisation.

Domaine Langues (L)

La CLEO a été régulièrement informée des travaux liés aux MER Français 1-11, que ce soit par l'équipe de rédaction, le Comité de pilotage, la commission qualité ou le GT F3.

L'introduction des MER Français 4^e et 7^e est prévue pour tous les cantons dès la rentrée 2025.

En 2024, la CLEO a poursuivi la réflexion concernant l'évolution des MER Allemand et Anglais à l'horizon 2031 (fin des contrats avec les maisons d'édition pour les ouvrages actuels). À la suite au préavis formulé sur les options disponibles, des décisions ont été prises par l'Assemblée plénière (AP-CIIP) en septembre 2024.

Domaine Mathématiques et Sciences de la nature (MSN)

Concernant les MER Mathématiques 9-11, la CLEO est intervenue dans le suivi de ces moyens, notamment dans des demandes d'adaptations sollicitées.

Domaine Arts

La CLEO a lancé un processus de réflexion concernant la mutualisation d'un moyen d'enseignement de musique développé par deux cantons.

Domaine de l'Éducation numérique (EN)

La CLEO a terminé la validation des travaux menés pour l'intégration de l'EN dans le PER comme domaine disciplinaire. La mise à disposition des cantons a été faite à la rentrée 2024.

La CLEO a participé à la Task force « Moyens d'enseignement en éducation numérique » (TF MEéN) chargée de faire des recommandations à l'AP-CIIP quant à la possibilité de mutualiser les moyens d'enseignement pour l'éducation numérique déjà en vigueur dans différents cantons membres de la CIIP.

Épreuves romandes communes (EpRoCom) – Banque d'items

La CLEO a traité et préavisé les propositions faites par la commission « Évaluation des objectifs du PER » (COMEVO) dans le cadre d'une demande de l'AP-CIIP concernant la réalisation de l'art. 15 de la CSR sur la tenue d'épreuves communes romandes.

Formation des enseignant.es

Conjointement avec la Conférence latine de la formation des enseignant.es et des cadres (CLFE), la CLEO a participé au groupe de travail du projet Calliope concernant l'évolution de la formation des enseignant.es du degré primaire. Une première étape visait un dispositif romand d'accompagnement à l'entrée en profession pour les enseignant.es du primaire. La seconde se penche sur la formation continue des enseignant.es.

Fonctionnement CIIP – CDIP

La Conférence suisse des services de la scolarité obligatoire (CSSO) a poursuivi ses travaux en 2024 et s'est réunie à trois reprises, les 14 mars, 13 juin et 21 novembre 2024, afin de discuter de divers projets au niveau national, notamment la mise en œuvre des recommandations de la CDIP relatives à l'enseignement des langues étrangères à l'école obligatoire.

Différents membres de la CLEO participent à divers groupes de travail de la CDIP.

Programme d'activité CIIP 2024-2027

Dans le cadre de la mise en œuvre du Programme d'activité CIIP et des priorités politiques déclarées pour la période 2024-2027, la CLEO a intensifié sa collaboration avec la Conférence latine de la pédagogie spécialisée (CLPS). Ainsi, un groupe de travail commun « Accompagnement de la diversité » (GT AD) a été mis en place dans le but d'élaborer et de proposer à la CLEO et la CLPS des recommandations concernant l'accompagnement de la diversité telle qu'elle se présente actuellement dans les classes de l'école régulière.

La CLEO a traité de manière intensive la question de l'utilisation des intelligences artificielles génératives (IAG). En collaboration avec l'IRDP, la CONUM et ses groupes de travail, la CLEO a participé à la réalisation de propositions concernant l'utilisation de telles IAG dans les classes romandes.

Données factuelles

La conférence s'est réunie à six reprises durant l'année 2024, les 25 janvier, 14 mars, 16 mai, 13 juin, 3 octobre et 6 décembre.

Présidence : Fred-Henri Schnegg (JU).

Collaboratrice scientifique : Eva Leuenberger (SG-CIIP).

Secrétariat : Concetta Coppola (SG-CIIP).

Commission pédagogique (COPED)



Ségolène Eberlin, Présidente

Mandat

Une commission permanente est instituée, sous le nom de commission pédagogique (ci-après COPED), en qualité d'instrument de réflexion, d'analyse et de conseil pour la CIIP et plus particulièrement pour la Conférence latine de l'enseignement obligatoire (CLEO). Elle est chargée des travaux de suivi et de développement garantissant d'une part la mise en œuvre, la cohérence ainsi que le caractère évolutif du Plan d'études romand (PER), veillant d'autre part à la correspondance des Moyens d'enseignement romands (MER) ainsi que des Ressources numériques complémentaires (RN) aux objectifs et aux progressions des apprentissages du PER, et s'assurant du bon déploiement du projet global de formation de l'élève tout au long de la scolarité obligatoire.

Travaux

Plan d'études romand (PER)

Le mandat COPED pour les années 2024-2027 prévoit que celle-ci élabore des propositions pour un processus de révision du PER. La COPED a débuté ses réflexions dans ce projet d'envergure.

Moyens d'enseignement romands (MER)

Le mandat COPED pour les années 2024-2027 prévoit que celle-ci analyse et suit l'usage fait dans les cantons des MER et des ressources intercantionales. Pour ce faire, la COPED a entrepris des réflexions concernant l'organisation du suivi des MER dans les cantons.

La COPED a été informée de l'avancée des travaux de tous les MER réalisés par la CIIP ainsi que de l'évolution du projet « Stratégie intercantonale pour la réactualisation des moyens d'enseignement romands » (SIRMER).

Domaine Arts

La COPED a pris connaissance du moyen d'enseignement vaudois pour le domaine Arts.

Formation générale (FG)

Pour la période administrative 2024-2027, un groupe de travail *Guide opérationnel EDD* (GT GO-EDD) est rattaché à la COPED. Celui-ci est institué dans le but d'élaborer et de proposer un guide à visée opérationnelle pour le renforcement de la mise en œuvre de l'EDD (éducation en vue d'un développement durable), en clarifiant son inscription dans le projet global de formation de l'élève du PER.

Intelligence artificielle

La COPED a pu apprécier et préavisier des propositions concernant des recommandations intercantionales ainsi que des documents à destination des enseignant.es et des élèves au sujet de l'utilisation des intelligences artificielles génératives à l'école.

Données factuelles

La commission s'est réunie à trois reprises durant l'année 2024, les 30 août, 7 novembre et 13 décembre.

Présidence : Ségolène Eberlin (JU) dès novembre 2024.

Collaboratrice scientifique : Eva Leuenberger (SG-CIIP).

Secrétariat : Concetta Coppola (SG-CIIP).

La composition de la COPED a été revue pour la nouvelle période administrative 2024-2027.

Commission de coordination pour la production et la distribution des moyens scolaires (COMOS)



Nicolas Aebischer, Président

Mandat

La commission pour la production et la distribution des moyens scolaires (COMOS) fait partie de l'UMER-SO et est chargée d'exécuter les décisions de la CLEO en matière de réalisation, de diffusion, de distribution, de gestion de stocks et de réimpressions des ressources didactiques et moyens d'enseignement pour la scolarité obligatoire et l'éducation préscolaire.

Travaux

La COMOS a traité des thèmes suivants :

- conseil technique en vue de la réalisation des MER Français 1-8 et Français 9-11 ;
- réalisation des nouveaux MER Français 4^e, Français 7^e et Mathématiques 9^e ;
- travaux liés au stockage, à la réimpression, la diffusion et la distribution des moyens d'enseignement et ressources didactiques existantes ;
- participation active, par le biais de son représentant jurassien, aux travaux de la commission de gestion (COGEST) chargée d'examiner et de préavisier à l'intention de l'AP-CIIP les comptes annuels, le budget et le plan financier pluriannuel.

Données factuelles

Durant l'année 2024, la COMOS s'est réunie à sept reprises, les 18 janvier, 14 mars, 2 mai, 13 juin, 19 septembre, 7 novembre et 12 décembre.

Présidence : Nicolas Aebischer (FR).

Secrétariat : Séverine Erard (SG-CIIP).

Mutation : Audrey Volpara (BE) a remplacé Philipp Häusler dès septembre.

Commission « Évaluation des objectifs du PER » (COMEVO)



Philippe Linder, Président

Mandat

La COMEVO est une commission de coordination, instituée en qualité d'instrument d'échange, d'élaboration et de réalisation pour la CIIP dans le champ des apprentissages et de l'évaluation en scolarité obligatoire. Elle constitue également un instrument d'observation et de proposition relativement aux évaluations nationales et internationales des systèmes de formation. Sous la conduite de la Conférence des chef.fes de service de la scolarité obligatoire (CLEO) et selon le calendrier et les priorités adoptés par l'Assemblée plénière de la CIIP, la COMEVO est chargée de développer et soutenir une conception partagée de l'évaluation des objectifs du PER, en mettant notamment à disposition des enseignant.es des exemples de tâches évaluatives, le plus souvent tirées d'épreuves cantonales, accompagnées d'éclairages théoriques, en s'appuyant sur les apports de l'Institut de recherche et de documentation pédagogique (IRDP).

Travaux

Dans le prolongement des travaux réalisés par la commission d'évaluation et d'épreuves communes (COMEPRO) entre 2019 et 2023, la COMEVO réalise une sélection et des analyses de tâches évaluant des objectifs du PER, travaux concrétisés par les PistEval (pistes pour l'évaluation). Destiné aux enseignant.es, cet espace en ligne sur la plateforme PER-MER.ch fournit des apports théoriques sur l'évaluation et un étayage didactique, illustré par une série des tâches validées au travers de tests pilotes (actuellement centrées sur la 8^e année, pour les Mathématiques en *résolution de problèmes*, pour le Français en *compréhension de l'écrit* et *production de l'écrit*).

L'année 2024 a été focalisée sur les analyses, par l'IRDP, des résultats du test pilote réalisé en 2023 auprès de huit classes de 8^e année de chaque canton romand et s'étendant, pour l'Allemand, à la *compréhension de l'oral* ainsi que, à titre expérimental, à la *production de l'oral*. Une autre innovation de ce test pilote a été son déploiement sur tablette numérique, grâce à une application dédiée qui a été développée spécifiquement pour s'étayer et se développer dans le temps. L'intention est de cerner, parmi les nombreuses informations que l'application permet de collecter, celles considérées comme pertinentes et utiles à une bonne compréhension des démarches des élèves et au repérage de certaines erreurs. L'intention, à terme, étant d'automatiser un retour étayé à l'enseignant.e.

Par ailleurs, une mise en commun a été effectuée des dispositifs cantonaux relatifs aux épreuves cantonales (élaboration, passation, analyse des résultats), afin de faire émerger des bonnes pratiques.

Dispositif de travail

Pour accompagner la mise en place des dispositifs de test et prioriser les travaux, qu'elle soumet à la CLEO, la COMEVO s'appuie sur des groupes de conseil didactique (un par discipline, associés au groupe de conception de l'IRDP) et, afin d'obtenir une appréciation du terrain, un groupe de résonance (composé d'un.e ou deux enseignant.es par canton, rattaché directement à la COMEVO).

Données factuelles

La COMEVO s'est réunie à cinq reprises durant l'année 2024, les 6 février, 28 mars, 21 mai, 12 septembre et 5 novembre. Une séance exceptionnelle s'est également tenue en ligne le 18 décembre.

Présidence : Philippe Linder (VD).

Suivi scientifique : Viridiana Marc (SG-CIIP – IRDP).

Secrétariat : Maria-José Martínez (IRDP).

Mutation : Sunny Avry (GE) a succédé à Isabelle Vuillemin en mars.

Unité des moyens d'enseignement romands pour la scolarité obligatoire (UMER-SO)

Durant l'année 2024, l'UMER-SO s'est appuyée sur le travail de plusieurs commissions, en particulier celui de la COMOS.

L'UMER-SO a assuré la coordination des approvisionnements et des réimpressions pour les économats cantonaux. La supervision de projets éditoriaux en cours a constitué une autre partie de son activité.

Le projet Français 1-8 arrive à bout touchant : la rédaction des moyens du cycle 1 est terminée, tandis que celle du cycle 2 est en cours de finalisation. De son côté, l'UMER-SO a perpétué son soutien à l'élaboration du matériel accompagnant ces nouveaux moyens d'enseignement.

Les nouveaux moyens de Français 9-11 sont en cours d'élaboration. Les travaux devraient durer jusqu'en 2028. Les premiers éléments de la collection devraient être introduits dans les classes à la rentrée 2026.

Les travaux des secondes éditions des MER Allemand 5-11 (L2) et Anglais 7-11 (L3) avancent en collaboration avec les éditeurs concernés, dans le respect des dispositions contractuelles et du planning défini.

L'UMER-SO a mené une réflexion quant au remplacement des moyens d'enseignement L2 et L3. Elle a présenté plusieurs scénarios successivement à la CLEO, la CSG puis l'AP-CIIP. En automne 2024, cette dernière s'est prononcée en faveur d'une édition romande pour les moyens en L2. Aucune décision n'a été prise pour les moyens en L3 pour le moment.

Les travaux de la nouvelle édition du MER Mathématiques 9-11, établissant la continuité avec les MER Mathématiques 1-8 introduisant une partie *Aide à la résolution de problèmes*, sont arrivés à leur terme. Les premiers éléments de la collection ont été introduits dans les classes romandes à la rentrée d'août 2024.

L'AP-CIIP a validé le principe de l'élaboration d'un nouveau moyen d'enseignement romand en Sciences de la nature 5-8. Une directrice de publication a été nommée à la fin de l'année 2024.

L'UMER-SO et le Secrétariat général poursuivent la mise à jour des plateformes interactives en ligne qui accueillent les versions numériques des MER, au service du corps enseignant. Les travaux d'élaboration du portail unique, quant à eux, suivent leur cours. Celui-ci devrait entrer en fonction au cours de l'année 2026.

Enfin, le projet Stratégie intercantonale pour la réactualisation des MER (SIRMER) a été validé par l'AP-CIIP en automne 2024. Deux processus différents, un pour l'actualisation et l'autre pour la révision des MER, ont été présentés et validés, ainsi que leurs modes de financement. Dans le cadre de la mise en œuvre de ces processus, une première *journée disciplinaire* consacrée à la Géographie a pu être organisée avant la fin de l'année.

	Responsables	Assistance administrative
Responsable UMER-SO :	Yves Cretton	
Soutien au responsable UMER-SO :	Nancy Favre Zeiser	
Administration :	Séverine Erard	
Iconographe :	Debora Orlando	
MER Français 1-8 :	David Bürki Gaël Blanchet Joram Vuille	Magali Buehler Kylie Jacquet
MER Français 9-11 :	Alexandre Regad Gaël Blanchet Caroline Ducrey Evéquoz Steve Richard	Magali Buehler Kylie Jacquet
MER Allemand (L2) et Anglais (L3) :	Andreas M. Dutoit Marthy	Kylie Jacquet
MER Mathématiques et Sciences de la nature :	Yolande Berga Myriam Hulmann	Kylie Jacquet
MER Sciences humaines et sociales :	Nancy Favre Zeiser	Kylie Jacquet
Formation générale :	Shanoor Kassam	

Stratégie intercantonale pour la réactualisation des moyens d'enseignement romands (SIRMER)

La réalisation des moyens d'enseignement romands (MER) constitue une priorité pour la CIIP et mobilise d'importants moyens financiers et ressources humaines. Les premiers ouvrages ont été édités il y a plus de dix ans déjà, ce qui questionne quant à l'évolution de leurs contenus. Une réflexion visant à garantir l'évaluation et le maintien de la qualité et de l'actualité des MER dans le temps a conduit à une stratégie intercantonale pour la réactualisation des moyens d'enseignement romands (SIRMER), qui a été approuvée par l'AP-CIIP lors de sa séance du 21 novembre 2024. Elle permettra d'assurer pour tous les MER un suivi et la mise en évidence des besoins en termes de révision. Après analyse des besoins, si une révision apparaît nécessaire, celle-ci fera l'objet d'un projet spécifique qui sera soumis à l'approbation de l'AP-CIIP. Dans ce cadre, une première *Journée disciplinaire*, destinée à récolter des informations sur « comment vivent les MER » dans les cantons et les classes et permettre d'évaluer si et avec quelle urgence une révision est nécessaire, a été organisée en novembre pour la Géographie de 1 à 11.

Français 1-11

L'année 2024 a été marquée par l'introduction des MER Français 3^e et 6^e conjointement dans tous les cantons romands. Les premiers retours des enseignant.es sont positifs et cette importante étape du projet peut être considérée comme un succès majeur de la coordination romande. La phase d'édition des MER Français 4^e et 7^e est à présent terminée. Les cantons poursuivent l'introduction des MER Français en coordonnant la conception de la formation continue des enseignant.es.

Pour ce qui concerne le cycle 3, la rédaction de Français 9^e ainsi que de l'ouvrage de référence Texte et langue 9^e-11^e s'est poursuivie durant l'année 2024. L'objectif est d'introduire ce MER à la rentrée scolaire 2027 dans la continuité des introductions du cycle 2.

Allemand 5-11

L'année 2024 a été marquée par la poursuite des travaux en vue de l'élaboration des 2^{ndes} éditions de l'ensemble des collections des moyens d'enseignement de l'allemand. Après l'introduction de la 2^{nde} édition de la collection *Der grüne Max* 5^e et 6^e, les travaux se poursuivent pour la collection *Junior* 7^e et 8^e. Si la 2^{nde} édition comporte avant tout un rafraîchissement de la maquette, des illustrations et des textes, un accent a également été mis sur une lisibilité améliorée. Il est à noter que l'un des composants a été revu de fond en comble, n'ayant jusque-là jamais donné entière satisfaction ; il s'agit du vocabulaire. Les travaux sont suivis de près par l'UMER-SO, ainsi que par trois expertes rattachées à l'UMER-SO qui travaillent en étroite interaction avec l'éditeur. La suite des travaux, portant sur *Junior* 7^e et 8^e ainsi que *geni@I klick* 9^e à 11^e, repose sur le même dispositif d'élaboration que celui mis en place pour *Der Grüne Max*. L'année 2024 a permis de définir le cahier des charges de la 2^{nde} édition de *geni@I klick* 9^e à 11^e. L'accès aux ressources numériques via Edulog ou via les questionnaires d'identité cantonaux est toujours en cours de réalisation.

Anglais 7-11

À l'instar des travaux menés pour l'élaboration des 2^{ndes} éditions des moyens d'enseignement pour l'allemand, et avec un dispositif en tous points équivalent, 2024 a permis d'introduire la 2^{nde} édition de *More !* pour la 8^e année, et cela se poursuivra d'année en année pour tout le programme des moyens dédiés à l'anglais. Pour les composants numériques, l'accent est également mis sur un rafraîchissement envisagé dans la perspective du futur accès via Edulog. Pour ce dernier, il est à noter qu'il a fallu redonner une impulsion pour trouver des solutions en vue d'un accès aux ressources via Edulog ou via les questionnaires d'identité cantonaux.

Mathématiques 1-8

Depuis 2024, selon les besoins, un groupe de six expert.es externes analyse, d'un point de vue scientifique et au regard du Plan d'études romand (PER), les requêtes provenant d'enseignant.es via le formulaire de contact de la plateforme ESPER et des documents élaborés par des prestataires externes (séquences pédagogiques, vidéos, ressources numériques, etc.). Il contribue notamment à l'élaboration de réponses et autres prises de position.

Mathématiques 9-11

Les travaux d'adaptation de la partie *Recherche et stratégies* (RS), pour assurer la continuité et la verticalité avec les MER Mathématiques 1-8, ont débuté en automne 2020 et se sont achevés fin 2023. Début 2024, le portail Mathématiques 9^e édition CIIP sur la plateforme www.per-mer.ch a été ouvert aux répondant.es, formatrices et formateurs romands. En mai 2024, l'accès a été donné à l'ensemble des utilisatrices et utilisateurs.

Le MER Mathématiques 9^e (guide didactique en ligne, livre et fichier) ainsi que l'Aide-mémoire 9-10-11 ont été mis à disposition des cantons à la rentrée 2024.

Sciences de la nature 5-8

Après avoir examiné l'étude de faisabilité d'un moyen d'enseignement commun pour les Sciences de la nature au cycle 2, ainsi que les avis de la CLEO et de la CSG, les membres de l'AP-CIIP ont donné leur approbation en mars 2024 au lancement des travaux d'élaboration d'un MER Sciences de la nature cycle 2 sur la base de séquences cantonales existantes. Le début des travaux est prévu en 2025.

Sciences de la nature 9-11

Depuis 2021, selon les besoins, un groupe de cinq expert.es externes analyse, d'un point de vue scientifique et au regard du Plan d'études romand (PER), les requêtes provenant d'enseignant.es via le formulaire de contact de la plateforme ESPER et des documents élaborés par des prestataires externes (séquences pédagogiques, vidéos, ressources numériques, etc.). Il contribue notamment à l'élaboration de réponses et autres prises de position.

En 2024, le groupe d'expert.es a proposé de nouvelles ressources numériques complémentaires (RN) au MER et référencées sur le site Internet pour les enseignant.es, afin de remplacer les RN plus disponibles.

Formation générale

Les quatre thématiques de Formation générale du PER (*Santé et bien-être, Choix et projets personnels, Vivre ensemble et exercice de la démocratie, Interdépendance*) sont principalement prises en charge par les MER disciplinaires, des prestataires externes et des projets au niveau des classes ou des établissements scolaires.

Afin de soutenir ce domaine, le Secrétariat général de la CIIP met à disposition des sélections de ressources didactiques numériques (RN) complémentaires par l'intermédiaire de la [Plateforme PER-MER](#). Au cours de l'année 2024, trois catalogues relatifs à la thématique *Santé et bien-être* ont été publiés.

Éducation en vue d'un développement durable

La Fondation éducation21, Centre national de compétences et de prestations pour l'éducation en vue d'un développement durable (EDD) et agence spécialisée de la CDIP pour l'EDD, est liée à la CIIP par une convention de prestations quadriennale. En 2024, une nouvelle édition des [Rencontres romandes en EDD](#) a été conjointement organisée entre éducation21, la HEP-BEJUNE et la CIIP, avec pour thématique : *Viv(r)e la participation des élèves à l'école !*

Des échanges entre le SG-CIIP et la direction de la Fondation ont par ailleurs conduit à la finalisation des principales lignes de collaboration et la signature d'une nouvelle convention pour la période 2025-2028.

Sous l'égide de la COPED et de la CLEO, un groupe de travail a été mis sur pied pour la réalisation d'un guide opérationnel pour la mise en œuvre de l'EDD, qui a pour vocation de clarifier l'inscription de cet objet dans le PER. Le groupe a tenu une première réunion en 2024.

• Degré secondaire II (formation générale et professionnelle)

Conférence latine de l'enseignement postobligatoire (CLPO)



Lionel Éperon, Président

Mandat

La conférence latine de l'enseignement postobligatoire (CLPO) traite de l'ensemble des problématiques relevant du degré secondaire II, formations générales et formation professionnelle, ainsi que du degré tertiaire B (hors HES et Universités) et de la formation continue à des fins professionnelles, pour autant qu'elles ne soient pas traitées par un autre organe de coordination.

Travaux

Réforme de la maturité gymnasiale

En septembre, l'assemblée a procédé à un tour de table pour identifier l'état d'avancement dans les cantons latins, puis s'est entretenue avec une délégation du Centre suisse de compétence pour le degré secondaire II formation générale et pour l'évaluation des écoles du degré secondaire II – ZEM CES. Elle a eu connaissance des activités organisées en soutien à la mise en œuvre de l'évolution de la maturité gymnasiale et de la possibilité de lui faire part d'éventuels besoins spécifiques en Suisse romande et au Tessin. L'assemblée a repris cette thématique en décembre et il a été décidé qu'un membre CLPO organisera une réunion des expert.es romand.es dans le courant du premier semestre 2025.

Réforme de la Vente

La CLPO a demandé au président de la CREME d'interpeller la CRT-EPC pour identifier les besoins des écoles romandes en matière de moyens d'enseignement, et de dresser un état de situation, en vue d'évaluer le besoin éventuel d'un projet CREME de moyens d'enseignement collaboratifs romands et, dans l'affirmative, de le mettre sur pied. Une décision interviendra en 2025.

Réforme des professions Futuremem

Cette réforme a constitué un point permanent à chacune des plénières. Elle a sans cesse questionné le vrai poids des partenaires institutionnels (OrTra, Confédération, cantons) et la tâche des délégués latins s'est avérée complexe dans les organes nationaux ayant accompagné cette réforme. S'il est conforme au système qu'une OrTra définisse les objectifs de formation, les cantons doivent être entendus et devraient pouvoir, d'une part, garder le *lead* sur les éléments de mise en œuvre des réformes touchant aux prestations d'enseignement dispensées dans les écoles et, d'autre part, maîtriser le financement *ad hoc*. La CLPO a rédigé une note de synthèse présentant l'ensemble de la situation à l'attention de l'AP-CIIP.

Prévention de la violence dans le couple

En milieu d'année, la CLPO s'est entretenue avec une délégation de la Conférence romande des bureaux de l'égalité (egalite.ch). L'exposition « Plus fort que la violence » circule dans les cantons romands depuis 2019, à la satisfaction des membres de la CLPO. Au vu du format « en présentiel » de cette manifestation et de sa logistique importante, les bureaux de l'égalité romands plaident en faveur de nouveaux outils de sensibilisation, complémentaires, sous format numérique. La CLPO s'est vu présenter un projet d'outil numérique (egaming) ciblant principalement les jeunes de 16 à 20 ans. Egalite.ch estime essentiel de sensibiliser ce public à la violence dans le couple, sachant notamment que l'intensité de l'atteinte pour les jeunes qui vivent dans un contexte de violence conjugale est similaire à un conflit armé.

Divers engagements ont été pris en séance, notamment que l'accompagnement de jeunes exposés à la violence ne soit pas imposé mais organisé en fonction des souhaits des cantons, ou encore que les actions de prévention s'inscrivent dans les grilles horaires existantes des différentes classes/écoles approchées. Les membres CLPO suivent avec intérêt la consolidation du projet et s'engagent à encourager l'implantation et la diffusion du projet à l'intérieur de leur canton, sous réserve que les actions entreprises s'opèrent dans le respect des engagements pris en séance.

Apprentissage Live

Après s'être entretenue avec le chef de projet en décembre 2023, l'Assemblée a fait de même en mars avec des membres de la CLOR pour récolter leurs avis sur cette plateforme privée interactive de choix professionnel. Au terme de cet échange, la CLPO n'a pas été en mesure d'assurer qu'en cas de cofinancement par le SEFRI, l'offre *Apprentissage Live* serait utilisée dans tous les cantons romands/latins en dépit de ses qualités indéniables. Considérant que le site de référence orientation.ch, relevant du CSFO, est financé par la Confédération et les cantons, plusieurs membres CLPO ont privilégié une évolution d'orientation.ch tenant compte des besoins futurs. Cela étant, les milieux économiques sont libres de développer des plateformes complémentaires là où ils le jugent utile et sous la forme qui leur paraît adéquate.

Sensibilisation aux activités de la commission CSFP « Organisation et processus – COP »

La CLPO s'est vu présenter en mai les activités de la commission CSFP « Organisation et processus – COP » par le chef du projet national « Harmonisation de l'échange de données intercantonal – HAKA » et par la secrétaire de la COP, avant des échéances politiques au niveau de la CDIP.

À propos du projet HAKA, des processus d'échange de données uniformes ont été définis pour les processus administratifs de la formation professionnelle initiale sur la base de la situation actuelle dans tous les cantons. Un échange de données électroniques uniforme doit être introduit entre les offices cantonaux de la formation professionnelle et, le cas échéant, d'autres services impliqués. En même temps, un standard eCH uniforme pour la formation professionnelle (eCH-0260) a été élaboré et introduit. Il appartient à chaque membre CLPO de soutenir de manière optimale la mise en œuvre de ces processus d'échange de données en fonction des possibilités cantonales.

PEC du SEFRI pour les responsables de la formation professionnelle et adaptation de l'art. 46 OFPr

La CLPO s'est intéressée aux enjeux concernant les qualifications du corps enseignant dans les filières professionnelles, y compris dans les écoles de commerce, pour la discipline « culture générale » tenant compte des révisions de l'ordonnance sur la formation professionnelle (OFPr, art. 46, al. 3) et de l'ordonnance du SEFRI concernant les conditions minimales relatives à la culture générale dans la formation professionnelle initiale.

HEFP

Lors de la plénière de décembre, l'assemblée a rencontré une délégation de la HEFP conduite par le nouveau responsable national du secteur Formation de cette institution. Les principaux sujets à aborder en 2025 entre la HEFP et la CLPO ont été identifiés. Par ailleurs, il a été décidé d'organiser une rencontre annuelle périodique entre la CLPO, la HEFP, le Réseau latin des centres de formation professionnelle et la commission consultative de la HEFP Lausanne – CoCIRL.

WorldSkills 2024

Une importante délégation de la CLPO s'est déplacée en septembre à Lyon pour visiter les WorldSkills. Ces personnes ont pu nouer des contacts et récolter une expérience qui profitera à leurs cantons lors de l'organisation des EuroSkills 2029 à Genève. Il est en effet prévu que les cantons latins disposent d'espaces pour présenter des métiers traditionnels non offerts par le canton de Genève.

Données factuelles

La CLPO a siégé six fois en 2024, les 11 janvier, 7-8 mars, 2 mai, 14 juin, 26 septembre et 6 décembre.

Présidence : Lionel Éperon (VD).

Collaborateur scientifique : Jean-Pascal Mougin (SG-CIIP).

Mutations : Françoise Do Linh Xuan (JU) remplace Manuel Donzé dès août ; Désirée Mallè et Mattia Pini (TI) remplacent Daniele Sartori dès août ; arrivée a.i. de Liliane Zossou (GE) en septembre, en vue du départ de Gilles Miserez en janvier 2025 ; arrivée de Jean-Pascal Lüthi (BE) dès août.

Commission de coordination

« Classes et accords intercantonaux – CAI »

La CAI est un instrument de réalisation et de conseil pour la CLPO. Dans les situations et les domaines professionnels où le nombre d'apprenti.es identifiés dans chaque canton n'est pas suffisant pour justifier l'ouverture d'au moins une classe cantonale, la CAI propose à la CLPO, après concertation avec les partenaires concernés, des solutions romandes visant à répartir ces apprenant.es aussi harmonieusement que possible dans les écoles professionnelles et les cours interentreprises à même de les accueillir. Elle traite également des aspects liés aux financements des formations du secondaire II et du tertiaire B.

Tout au long de l'année, les représentant.es cantonaux, membres de la partie « Classes » de la CAI, se sont concertés sur plusieurs points ; peuvent notamment être cités :

- Agent.e d'exploitation CFC, échanges autour de la plateforme Konvink.
- Assistant.e en maintenance des deux roues AFP, nouvelle profession, organisation de la rentrée 2025.
- Bijoutier.ère CFC, orientation sertissage, ouverture d'une classe de formation à plein temps dans le canton de VD, apprenti.es romands bienvenus.
- Carrossier réparateur/carrossière réparatrice CFC, besoins réels des cantons.
- Constructeur/constructrice de routes CFC, partage des résultats des examens.
- CSI – modification de la convention Polybat avec l'intégration des formations liées à l'installation et le montage de panneaux solaires, tour des réponses cantonales.
- Employé.e de commerce AFP, enclassement BEJUNE pour la rentrée 2024-2025.
- Employé.e en restauration de système AFP, ouverture d'une classe dans le canton de VD, apprenti.es romandes bienvenus.
- Fleuriste AFP et CFC, langue étrangère enseignée dans les écoles professionnelles en Suisse romande.
- Horticulteur/horticultrice AFP, orientation production de plantes, ouverture de classes dans les cantons de FR et VD.
- Aide en installations de ventilation AFP, lieu des CIE pour les apprenti.es genevois.
- Logisticien.ne AFP, restructuration de l'offre vaudoise, besoin et souhait des autres cantons.
- Praticien.ne en mécanique AFP, rapatriement des CIE dans le canton de GE pour les apprenti.es genevois (accord de principe).
- Spécialiste en restauration de système CFC, analyse sur une possible ouverture de classe dans le canton de GE.
- Technologue en matières plastiques CFC, organisation de la rentrée 2025 à la suite de l'impossibilité pour le ceff Industrie de continuer à dispenser les cours professionnels.

Afin de suivre l'évolution, les cantons partagent, lors de chaque séance, leurs effectifs pour les développeurs/développeuses de business numérique CFC, monteurs/monteuses solaires AFP et installateurs/installatrices solaires CFC. Les informations se rapportant aux ouvertures de classes pour les répétant.es sont également régulièrement communiquées.

En 2024, la CAI a répondu à une demande de l'USAT relative aux lieux de formation des apprenti.es monteurs et monteuses automaticien.nes CFC et à celle d'une enseignante sur le rapatriement des cours théoriques pour les tapis-siers-décorateurs et tapis-sières-décoratrices CFC.

Les séances communes avec la sous-commission Schulorte ont abouti à l'élaboration d'une liste référençant les lieux de formation en Suisse pour les microprofessions et à la rédaction de deux documents à l'attention de la commission de développement des professions (CDP).

Les représentant.es cantonaux de la partie « Accords » de la CAI ont, pendant l'année 2024, traité plusieurs sujets, peuvent spécialement être mentionnés :

- Cours propédeutiques (ECAL, ERACOM, etc.), financement, tour des pratiques.
- Délais d'inscription dans les écoles à plein temps, élaboration d'un tableau commun mentionnant ces informations.
- Financement des échanges linguistiques et application des recommandations d'exécution relatives à la coordination intercantonale des échanges et de la mobilité de mars 2019.
- Tarifs AES pour les années 2025-2026 et 2026-2027.

- VD, école à plein temps ou de métier, présentation de la révision des conditions d'octroi d'une autorisation de formation hors canton.

La commission a siégé à trois reprises durant l'année 2024, les 5 mars, 21 mai et 17 septembre.

La CAI et la sous-commission Schulorte se sont réunies en visioconférence à deux reprises, les 8 janvier et 30 avril.

Présidence : Laurence Knoepfler Chevalley (NE).

Secrétariat : Emmanuelle Zingg (SG-CIIP) remplace Sylvette Deguin dès avril.

Mutation : Joël Berchier (FR) remplace Stefan Brülhart dès janvier.

Commission de coordination « Cours interentreprises – CCIE »

La CCIE est un instrument de réalisation et de conseil pour la CLPO. Elle a pour but d'harmoniser les pratiques et de favoriser les échanges entre les cantons et les Fonds cantonaux en matière de surveillance, de gestion informatisée des cours interentreprises (CIE) et de remboursement aux différents prestataires.

La CCIE a traité divers sujets dans le but d'homogénéiser les pratiques cantonales ou de résoudre des problèmes particuliers. On peut notamment citer :

- Le financement de l'équipement informatique dans le cadre des CIE.
- La facturation des coûts par Santé Suisse.
- Une décision problématique de la CICF au niveau suisse en ce qui concerne les exigences de qualité de certains formateurs.
- La CCIE suivra les discussions actuellement en cours au niveau suisse pour modifier le mode de financement des CIE et y participera si nécessaire.

La CCIE a siégé à deux reprises, les 7 mars (par visioconférence) et 23 septembre.

Présidence : Jean-Daniel Zufferey (VD).

Secrétariat : Jacqueline Gyger (SG-CIIP).

Mutations : dès septembre, Patricia Gretillat (NE) remplace Stéphane Ingold (fonds), Pasquale Ferraro (NE) remplace Roman Helfer (canton) et Alexandre Rey (VS) remplace Tanja Fux (canton).

Commission de coordination « Enseignement de la culture générale – CeCG »

La CeCG est un instrument de réalisation et de conseil pour la CLPO pour toute question relative à l'enseignement de la culture générale (eCG). Elle a principalement pour tâches de coordonner cet enseignement entre les cantons de la Suisse latine et d'accompagner la mise en application des révisions du plan d'études cadre fédéral relatif à la culture générale.

La CeCG a suivi de près les travaux du projet national de réforme de l'enseignement de la CG, actuellement en cours, en y étant fortement impliquée : plusieurs de ses membres participent activement aux différents groupes de travail mis sur pied au niveau suisse. Ces délégué.es ont transmis les informations sur l'avancée des travaux dans le cadre des rencontres de la commission, laquelle a été en mesure d'échanger sur les enjeux et les points de vigilance à observer. En 2024, la commission s'est penchée sur les retours des cantons dans le cadre de la procédure de consultation de la révision de l'Ordonnance du SEFRI concernant les conditions minimales relatives à la culture générale dans la formation professionnelle initiale (OCMG), ainsi que le Plan d'études cadre pour l'enseignement de la culture générale (PEC).

Par la suite, elle a évoqué la mise en œuvre de la réforme dans les cantons, jusqu'à la rentrée 2026.

La CeCG s'est réunie à deux reprises, les 29 avril (en visioconférence) et 18 décembre.

Présidence : Gilles Thorel (DGES II – GE).

Secrétariat : Christine Furter (SG-CIIP).

Mutations : Sadri Shili (SG-CIIP), présidence a.i. jusqu'en juillet, puis Gilles Thorel (DGES II – GE) dès août ; Charline Rebetez (BE) remplace Clémence Burgerey dès octobre ; Stéphanie Jacquet (VD) remplace Christine Rama dès novembre ; Alexandre Etienne (FR), Réseau latin des centres de formation professionnelle, remplace René Constantin (VS) dès décembre.

Commission de coordination « Formation et qualification des adultes – CFQA »

La CFQA est un instrument de réalisation et de conseil pour la CLPO dans le domaine de la formation des adultes. Elle a pour but de développer la collaboration intercantonale dans le domaine de la formation et de la qualification des adultes. Elle traite notamment des formations prévues dans le cadre de l'article 32 OFPr (formation continue à des fins professionnelles) et aboutissant à un CFC ou une AFP, des procédures de reconnaissance et de validation des acquis, des formations modulaires, des cours préparatoires aux examens finaux et des formations en intégration avec les apprenti.es.

Tout au long de l'année, la CFQA a traité divers sujets ; peuvent être notamment cités :

- Échange de pratiques sur la nouvelle ordonnance pour la formation ASE CFC.
- Discussion du Projet FP 2030, volet coûts de la formation professionnelle initiale des adultes.
- Art. 32 ou VAE, niveau de langue requis à l'admission.
- Consultation du nouveau PEC pour les responsables de la formation professionnelle.
- Registre des écoles en ligne du CSFO.
- Formation modulaire en horlogerie et polissage.
- Procédure de qualification, taux de réussite des art. 32 OFPr.
- Profil des apprenant.es, tendances au sein des cantons.
- Partage par le canton de Berne d'un document d'auto-évaluation des candidat.es VAE mécanicien.nes de production.
- Présentation d'un projet pilote VAE ASA AFP par les cantons BEJUNE.
- Un suivi spécifique a été consacré à deux thématiques :
 - Révision de l'ordonnance CG.
 - Formations spécifiques aux adultes, tableau récapitulatif. Chaque canton a répertorié ses offres de formation ; le tableau indique notamment la voie, le lieu, les horaires et la durée d'une formation. Il est partagé au sein des membres et sera mis à jour annuellement.

Par ailleurs, la commission a répondu à une enquête comparative de SAVOIRSOCIAL sur la reconnaissance des diplômes antérieurs pour une VAE ASE. Afin de traiter les questions techniques liées, le groupe de travail VAE ASE sera reconstitué en 2025.

Les synergies avec le groupe d'échange opérationnel latin, piloté par les cantons de Genève et Vaud, sont fondamentales. Ce groupe réunit des représentant.es de Suisse romande et du Tessin, issus du terrain, du portail et de l'accompagnement. Sous l'impulsion de la commission, le groupe, lors de sa séance du mois de novembre, a examiné avec attention les pratiques cantonales liées à la CG.

En 2024, le groupe d'échange opérationnel latin a traité les thèmes suivants : VAE, prise en compte des formations complémentaires, ateliers VAE (pratiques cantonales relatives à l'absentéisme), agent.e d'exploitation nouvelle OrFo, révision de l'ordonnance CG et présentation par un expert des spécificités de l'accompagnement VAE logistique selon les trois modalités d'évaluation. Les procès-verbaux des séances sont partagés avec la commission.

Grâce à la présence de quatre membres de la commission siégeant également à la CSFP-CFQA, un relais et une collaboration essentielle existent entre ces deux organes. Les procès-verbaux de ces deux commissions sont accessibles aux membres respectifs.

La commission a siégé à trois reprises durant l'année 2024, les 31 janvier, 5 juin et 3 octobre.

Le groupe d'échange opérationnel latin s'est réuni en visioconférence à quatre reprises, les 15 février, 16 mai, 19 septembre et 28 novembre.

Présidence : Gilles Miserez (GE).

Secrétariat : Emmanuelle Zingg (SG-CIIP) remplace Sylvette Deguin dès avril.

Mutation : Joël Berchier (FR) remplace Stefan Brühlhart dès janvier.

Commission de coordination « Mobilité et échanges – CME »

La CME est instituée en qualité d'instrument de réalisation et de conseil pour la CLPO dans le but d'assurer les relations et la coordination avec des organes suisses ou européens de coopération multilatérale dans le domaine des formations professionnelles et générales, ainsi que de la formation des adultes.

Au cours de l'année 2024, la CME a notamment abordé les thématiques suivantes :

- *Projet de mobilité commun à l'international, dénommé MOB-ODD « Mobilisons-nous en faveur des 17 Objectifs du Développement Durable des Nations Unies » et destiné aux enseignant.es du secondaire II* : dans le mandat qui lui est confié, la CME a innové en initiant le premier projet de mobilité. La démarche et le cadre directeur du projet ont fait l'objet de réflexions durant plusieurs mois et obtenu l'accord de la CLPO lors de sa plénière du 11 mars 2023 pour sa concrétisation, sous réserve que chaque canton puisse décider de sa participation. Un consortium composé de cinq cantons romands (BE, FR, JU, NE, VS) et de la HEFP a déposé en mars 2024 ce projet auprès de Movetia qui, dans l'intervalle, a confirmé sa participation financière. Les différents formulaires d'inscription, d'évaluation et de présentation du projet ont été envoyés d'octobre à janvier 2025 dans les écoles des membres du consortium. Dix mobilités au maximum sont prévues d'ici à 2026 (jusqu'à deux par membre du consortium), avec pour principe édicté que la première personne inscrite sera également la première assurée de partir.
- *Organismes intermédiaires (partenaires) avec lesquels collaborent les cantons dans différents pays* : lors de la deuxième séance de l'année, la CME a procédé à l'actualisation annuelle du tableau synthétique imaginé en 2021 et répertoriant les adresses et principales données des partenaires étrangers des différents cantons latins.
- *Modalités de fonctionnement avec ces partenaires* :
 - Lors de la 1^{re} séance de l'année, la CME a examiné un tableau recensant les tâches susceptibles de figurer dans les processus et cahiers des charges établis par trois cantons (GE, JU et VD) vis-à-vis de leurs partenaires intermédiaires.
 - Lors de la 2^e séance de l'année, la CME a analysé le tableau, élargi dans l'intervalle à l'ensemble des cantons latins, et identifié de grandes différences entre eux. Elle a chargé un de ses membres de faire des propositions d'unification qui seront reprises lors de la 1^{re} séance 2025.
- *Stratégies de mobilité, projets en cours dans les cantons ainsi qu'à la HEFP* : grâce au concours des délégué.es des cantons ainsi que du représentant de la HEFP, le dernier tableau diffusé au printemps 2023 a été actualisé au printemps 2024. Par ailleurs, les délégué.es cantonaux ont profité de la présence de représentants de Movetia pour être tenus au courant et poser diverses questions pratiques en lien avec, d'une part, les campagnes de communication, programmes et projets nouveaux mis en place par l'agence nationale ou auxquels elle est associée, d'autre part, les aspects administratifs à prendre en compte par les dépositaires et/ou bénéficiaires de projets.
- *Erasmus+* : lors de la 2^e séance, Movetia a informé que la Confédération discutait avec Bruxelles sous quelles conditions la Suisse pourrait adhérer à Erasmus+, un objectif déclaré du Conseil fédéral. Dans l'intervalle, les négociations à ce sujet se sont achevées le 20 décembre 2024. Les modalités de participation aux programmes de l'UE, et notamment celles en vue d'une association à Erasmus+ en 2027, ont été convenues à cette occasion. Au cours du 1^{er} semestre 2025, le Conseil fédéral préparera un message budgétaire à l'intention du Parlement. Les cantons seront ensuite en mesure, pour les années à venir, d'orienter leurs stratégies respectives en matière de mobilité.

La CME s'est réunie à deux reprises en 2024, les 5 mars et 25 septembre. Elle a pu compter sur le précieux concours de représentant.es de Movetia et d'un délégué de la HEFP.

Présidence : François Piccand (FR).

Secrétariat : Jean-Pascal Mougin (SG-CIIP).

Mutation : Daniel Plancic (Movetia) remplace Arnaud Clément dès septembre.

Commission de coordination « Maturités professionnelles – CMP »

La CMP est un instrument de réalisation et de conseil pour la CLPO dans le contexte de la mise en œuvre du plan d'études romand dans les cantons membres. Elle traite également, à titre prospectif, de mesures d'accompagnement en termes de formation et d'évaluation.

Tout au long de l'année, la CMP a traité de nombreux sujets ; peuvent notamment être cités :

- Maturité professionnelle 2030, révision OMP/PEC MP
 - Analyse et recommandations en vue des prises de positions cantonales ;
 - Enjeux sur le plan d'études romand (PER-MP).
- Groupes de branches
 - Mise à jour de la liste des représentant.es cantonaux ;
 - Fusion des groupes MP Économie et services, type « économie » et MP Économie et services, type « services », branche Finances et comptabilité ;
 - Organisation des travaux de mise à jour du futur PER-MP ;
 - Analyse et feedback aux groupes à propos des travaux relatifs aux cadres référentiels communs pour les examens finaux 2025 de la maturité professionnelle et des évaluations des épreuves cantonales 2024.
- Actualisation de la liste des filières de maturité professionnelle.
- Admission MP2 filière Économie et services, type « économie », conditions décidées ou envisagées, production d'un tableau référençant les pratiques cantonales ; trois délégués de la CMP ont participé à un échange sur ce thème organisé par la CFPI le 2 décembre 2024.
- Examens finaux, coûts et modèles de calcul, tour des pratiques cantonales.
- Filière Nature, paysage et alimentation, réflexion et décision sur le bien-fondé d'éditer un référentiel d'évaluation.
- Révision FUTUREMEM, enjeux sur la mise en œuvre de la MP1.

Grâce à la présence d'un représentant du groupe de travail permanent sur la maturité professionnelle de la commission Formation professionnelle initiale de la CSFP au sein de la CMP, les membres de la commission disposent, à chaque séance, d'informations précieuses sur les activités en cours au sein de cette instance nationale.

La commission a siégé à trois reprises durant l'année 2024, les 3 mai, 29 août et 7 novembre.

Présidence : Tanja Fux (VS).

Secrétariat : Emmanuelle Zingg (SG-CIIP) remplace Sylvette Deguin dès avril.

Mutations : Rebecca Gagnaux (FR) remplace Luca Pession dès avril ; Virginie Rousseau (GE) rejoint la commission en avril ; Roberto Cogliati (TI) remplace Claudio Del Don dès décembre.

Commission de coordination

« Maturités spécialisées – CMS »

La CMS a notamment pour mandat de conseiller et d'assister la CLPO s'agissant de la mise en œuvre des maturités spécialisées (MS), d'émettre des avis et des recommandations à son intention, ainsi que de proposer d'éventuels ajustements aux programmes de maturité spécialisée en veillant à l'adéquation entre les exigences des filières HES et les contenus de formation du secondaire II.

En 2024, la CMS a procédé, lors de son unique séance organisée le 18 septembre, à un tour d'horizon de la situation dans les cantons, à la HES-SO et à la CECG SRT, en lien avec ses travaux. Elle a notamment :

- pris acte, d'une part, que le groupe de travail national mandaté par le Conseil suisse des hautes écoles a élaboré un concept qui précise ce que peut être et ne peut pas être l'année d'expérience du monde du travail (EMT) dans le domaine de la santé, d'autre part, de l'existence de trois modèles à l'étude en Suisse relatifs à l'EMT qui, pour mémoire, remplacera la logique des modules complémentaires actuels. Les trois modèles qui seront proposés respectent le cadre décrit dans le concept susmentionné. Une décision devrait tomber fin février 2025.
- pris connaissance que dans le domaine Santé, la place de la régulation a fait débat en 2024 à la HES-SO. Actuellement, celle-ci organise la régulation après les modules complémentaires, contrairement aux HES alémaniques et tessinoise, et une unanimité politique est requise pour effectuer un changement.
- été informée que pour la filière Bachelor Travail social, la nature de la régulation va évoluer dès la prochaine session en avril 2025 ; des tests relatifs aux prédispositions professionnelles seront introduits en sus des tests cognitifs actuellement appliqués, ce qui devrait être plus proche de la réalité professionnelle. Dans le domaine Santé, une réflexion similaire était en cours.
- appris que la pénurie de personnel dans le Travail social a été thématifiée en Suisse romande et qu'une demande a été faite pour augmenter les effectifs d'étudiant.es. Le Comité gouvernemental du 19 septembre 2024 a validé une augmentation des quotas de la filière Bachelor en Travail social pour la période 2025-2028. Elle s'élève à environ 5 % environ par an de nouveaux et nouvelles étudiant.es en première année. Par ailleurs, dans une Haute école cantonale, lorsque le nombre de places en 1^{re} Bachelor sera supérieur au nombre de personnes inscrites pour passer la régulation, les candidat.es devraient être exemptés des épreuves de régulation.

Lorsque la situation sera parfaitement claire par rapport aux deux premiers points susmentionnés, le domaine Santé de la HES-SO et la CMS dialogueront étroitement pour identifier ce qu'il y a lieu de réviser dans l'actuel PER MS Santé.

Présidence : Gilles Thorel (GE).

Secrétariat : Jean-Pascal Mougin (SG-CIIP).

Mutation : Malika Da Fonseca (GE) remplace Carole Bommer dès mai.

Unité des moyens d'enseignement romands de la formation professionnelle (UMER-FP)

L'UMER-FP a pour mandat d'analyser les besoins en moyens d'enseignement dans la formation professionnelle initiale romande, de développer lesdits moyens lorsque le besoin est ubiqué et objectif, ainsi que d'en assurer la distribution dans les écoles professionnelles. Le cadre du mandat repose sur un projet intercantonal CIIP, subventionné par le SEFRI, dont le principe fondamental fixé est de fournir des moyens d'enseignement adéquats, actuels, au prix le plus avantageux, en particulier pour répondre aux besoins avérés des filières de formation à petits effectifs. Le projet SEFRI est quadriennal et reconductible, la période en cours s'achevant à fin 2025.

L'UMER-FP constitue une entité spécifique, profitant de synergies et d'instruments communs avec l'UMER-SO. L'unité s'appuie essentiellement sur le travail de la CREME, commission permanente instaurant le lien avec les écoles professionnelles et dont la composition est représentative des cantons et des domaines de formation.

Le projet SEFRI prévoit également une structure italophone spécifique, le *Gruppo di Lingua Italiana per i Materiali d'Insegnamento* (GLIMI) qui dépend structurellement du canton du Tessin.

L'UMER-FP travaille en étroite collaboration avec les écoles professionnelles et leurs conférences de domaines, la HEFP, ainsi qu'avec de nombreuses associations professionnelles, dont elle distribue les ouvrages pour la Romandie. Elle fait également appel à un partenaire technique tiers, désigné par procédure de marchés publics, pour la gestion opérationnelle de son activité, en particulier la mise en page, la fabrication, la distribution et la facturation de ses ouvrages. Le site www.cataroproshop.ch permet l'achat direct de l'ensemble du catalogue.

Le groupe MENU (Moyens d'enseignement numériques) dépendant de l'UMER-FP assure une veille technologique et favorise le développement et le partage de séquences didactiques répertoriées sur le site www.menucreme.ch, en libre accès.

En 2024, l'UMER-FP a poursuivi les travaux de développement de la nouvelle plateforme numérique [NovaPro](#), notamment son espace numérique pédagogique (ENP) permettant le suivi du développement des compétences des élèves en direct, au travers des activités numériques qui y sont conduites. Différentes fonctionnalités y ont été ajoutées, afin de permettre aux écoles professionnelles d'en faire un usage optimal, parfaitement approprié, au gré de leurs retours d'expérience. La plateforme verra ensuite de nouveaux modules mis en production, comme un nouveau shop de e-commerce soutenant l'activité commerciale du dispositif, une nouvelle liseuse afin de disposer efficacement des moyens d'enseignement au format numérique, de manière pleinement interactive, en particulier pour les classes intégrant le modèle BYOD, de même que différentes solutions afférentes au modèle numérique des moyens d'enseignement avec intégration future de l'intelligence artificielle de manière appropriée, afin de répondre à l'évolution constante des besoins de l'enseignement.

Responsable de l'UMER-FP : Sadri Shili (SG-CIIP).

Coordination des projets et administration : Christine Furter (SG-CIIP).

Chef.fes de projet numérique et moyens d'enseignement : Emily Lucas et Tristan Tièche (SG-CIIP).

Commission romande d'évaluation des moyens d'enseignement de la formation professionnelle (CREME)



Sadri Shili, Président

Mandat

La commission romande d'évaluation des moyens d'enseignement de la formation professionnelle (CREME) est chargée de l'analyse des besoins, de la validation des projets et du pilotage du développement des ressources didactiques et moyens d'enseignement pour la formation professionnelle romande, pour le compte de l'UMER-FP.

Travaux

La CREME est composée de sept délégué.es cantonaux, chacun.e responsable d'un domaine de formation. Les principaux partenaires de l'UMER-FP y siègent également ou y sont invités permanents, comme le SEFRI et la coordination nationale du projet, la CLPO, la HEFP, le GLIMI, la Conférence romande et tessinoise des écoles professionnelles commerciales et la Fédération des écoles techniques.

En 2024, la CREME a notamment poursuivi le projet de moyens d'enseignement « Compétences commerce » soutenant la réforme *Employé.e de commerce CFC et AFP* qui arrive au terme de sa première édition ; les derniers ouvrages seront disponibles pour les écoles dès le printemps 2025. De nombreuses extensions ont vu le jour, au gré des besoins des écoles. La collection finale sera disponible dans sa version francophone, italophone et germanophone, en particulier pour les écoles dispensant un enseignement bilingue. En outre, les langues étrangères y sont déclinées pour le français, l'allemand, l'anglais et l'italien. Ainsi, l'intégralité des domaines de compétence des cours école de la formation CFC et AFP est couverte par la collection, autant que les besoins des maturités professionnelles et des écoles de commerce à plein temps, corrigés inclus, avec près de 4'500 activités numériques sur la plateforme NovaPro.

De plus, différents projets de moyens d'enseignement liés aux réformes en profondeur de la formation professionnelle 2030 voient le jour au sein du dispositif, notamment dans le domaine de la construction. Principalement, l'UMER-FP conduit, avec les écoles concernées, le développement d'une collection complète soutenant la réforme de la profession maçon.ne CFC et AFP.

Le développement des moyens d'enseignement *stricto sensu* peut être résumé comme suit, le détail du catalogue étant consultable sur www.cataroproshop.ch :

Mises à jour de 31 ouvrages avec corrigés et séquences numériques

- 18 ouvrages de la collection Compétences commerce 1^{re} année
- 13 ouvrages issus de la collection Économie & Société, dans le domaine Commerce

Créations de 85 ouvrages avec corrigés et séquences numériques

- Aide-maçon AFP, 1^{re} année : calcul professionnel, connaissance des matériaux, dessin professionnel, technique de construction
- Aide-maçon AFP, 2^e année : calcul professionnel, connaissance des matériaux, dessin professionnel, technique de construction
- Compétences commerce (A-B-C-E) – Complément 1^{re} année – CFC plein temps
- Compétences commerce (B-C-D) – Maturité professionnelle – volumes 1, 2 et 3 en allemand, anglais et italien
- Compétences commerce (E) – Complément pour Maturité professionnelle
- Compétences commerce DCO A – 2^e année
- Compétences commerce DCO B – 2^e année, en allemand, anglais et italien
- Compétences commerce DCO C – 2^e année, en allemand, anglais et italien

- Compétences commerce DCO D – 2^e année – volumes 3 et 4, en allemand, anglais et italien
- Compétences commerce DCO E – 2^e année
- Compétences commerce (DàC) – Die Deutsche Sprache und ich – 2^e année
- Compétences commerce (DàC) – The English Language and I – 2^e année
- Compétences commerce (DàC) – La lingua italiana e io – 2^e année
- Detailhandelsfachleute – Allgemeinbildung – 3.Jahr
- Gestionnaire du commerce de détail – Culture générale 3^e année
- Handlungskompetenzen (HKB A) volume 2
- Handlungskompetenzen (HKB B) volume 2
- Handlungskompetenzen (HKB C) volumes 2 et 3
- Handlungskompetenzen (HKB D) volume 2
- Handlungskompetenzen (HKB E) volume 2
- Handlungskompetenzen für die Berufsmaturität volumes 1 et 2
- Metalbautechnik – Technique de la construction métallique
- 2 tirés à part de la collection Compétences commerce
- 36 tirés à part de la collection Économie & Société (commerce)

Données factuelles

La CREME s'est réunie à quatre reprises, les 15 février, 16 mai, 27 septembre et 14 novembre 2024.

Présidence : Sadri Shili (SG-CIIP).

Mutations :

- départ de Sébastien Cartillier, délégué du canton de Neuchâtel et du domaine Terre & Nature, en octobre, remplacé dès 2025 par Laurent Winkler, directeur du pôle Terre & Nature du CPNE ;
- départ de Pascal Edwards, délégué du canton de Genève et du domaine Préapprentissage et pédagogie spécialisée, en août, remplacé dès 2025 par Julien Frey, directeur du Centre de formation professionnelle construction de Genève ;
- départ de Jérôme Pittet, délégué du domaine Maturité professionnelle, remplacé par Loïc Stalder, directeur de la Division commerciale du Centre jurassien d'enseignement et de formation, en qualité de délégué du canton du Jura et des domaines Maturité professionnelle ainsi que des écoles de commerce à plein temps ;
- départ de Luca Pession, délégué du domaine Commerce, remplacé par Gabriel Willemin, vice-directeur de la Division commerciale du Centre jurassien d'enseignement et de formation et Président de la Conférence romande et tessinoise des écoles professionnelles commerciales (CRT-EPC) ;
- délégation de Luca Pession, directeur général adjoint de la Direction générale de l'enseignement postobligatoire du canton de Vaud (DGEP), pour représenter la CLPO.

Commission des responsables des économats de la formation professionnelle (CREFP)



Sadri Shili, Président

Mandat

La commission est chargée de l'évaluation des besoins quantitatifs des ouvrages, ainsi que de leur commande et de leur diffusion au sein des centres et écoles de la formation professionnelle des cantons romands.

Travaux

La CREFP réunit les représentant.es des écoles en charge de la distribution des ouvrages au sein de leur établissement, en particulier les ouvrages du catalogue CREME.

La CREFP occupe une fonction consultative et favorise les relations entre l'UMER-FP, la CREME et les usagers des moyens d'enseignement, du point de vue de leur distribution. Les informations sur l'évolution du catalogue, les pratiques de prix et de livraison y sont notamment évoquées, de même que les problèmes spécifiques rencontrés par les écoles. La commission permet en outre à ses membres d'échanger de bonnes pratiques, de collaborer et d'entretenir un réseau prolifique dans une profession qui n'en connaît pas d'autre.

Données factuelles

La CREFP s'est réunie le 20 mars 2024.

Présidence ad intérim : Sadri Shili (SG-CIIP).

Assistance administrative : Christine Furter (SG-CIIP).

• Pédagogie spécialisée

Conférence latine de la pédagogie spécialisée (CLPS)



Guy Dayer, Président

Mandat

La conférence latine de la pédagogie spécialisée (CLPS) traite de l'ensemble des problématiques relevant de la pédagogie spécialisée pour les enfants et les jeunes de 0 à 20 ans et pour les divers degrés d'enseignement. Elle assume dans ce domaine les tâches et responsabilités mentionnées à l'art. 10, al. 3, des statuts de la CIIP et les objectifs qui lui sont attribués dans le Programme d'activité 2024-2027.

Travaux

Priorité politique « Inclusion/intégration scolaire et gestion de la diversité »

Dans le cadre des travaux en lien avec la priorité politique « Inclusion/intégration scolaire et gestion de la diversité », la CLEO et la CLPS se sont associées pour mettre sur pied un groupe de travail (GT) visant à élaborer des recommandations à leur intention. Le GT se penchera notamment sur les obstacles et les leviers favorisant l'accompagnement de la diversité dans les classes de l'école ordinaire, y compris lors des différentes transitions – de l'entrée à l'école obligatoire jusqu'à l'entrée au secondaire II. Les travaux du GT ont débuté fin 2024 et courent sur l'ensemble de la période quadriennale 2024-2027.

Pédagogie spécialisée – situation de l'emploi, formation

Enseignement spécialisé : La CLPS a pris connaissance avec grand intérêt des orientations suivies dans le cadre du projet Calliope. Percevant des besoins d'accompagnement également chez les étudiant.es en master à l'enseignement spécialisé, la CLPS a sollicité la CLFE en vue d'une réflexion à venir en lien avec l'entrée en fonction du personnel de l'enseignement spécialisé dans des contextes très variés – allant du primaire au secondaire II, des cursus ordinaires jusqu'aux classes des écoles spécialisées.

Logopédie : Des échanges avec les responsables de la formation d'orthophoniste de l'Université de Neuchâtel ont permis une augmentation du nombre de places de stages dans les cantons concernés par une pénurie de logopédistes. Quelques places supplémentaires dans le cursus de formation ont ainsi pu être ouvertes.

Capsules vidéo sur l'autisme : Des capsules vidéo sur l'autisme accompagnées de synthèses et de quiz destinées au personnel des écoles ont été déposées sur le portail de la CIIP. L'ensemble du matériel sera disponible dès février 2025.

Procédure d'évaluation standardisée (PES)

Quelques membres de la CLPS se sont réunis pour réfléchir à l'usage de la PES dans les cantons afin de favoriser une mise en œuvre conforme aux intentions initiales de l'instrument. Les travaux se poursuivent en 2025.

Organisation dans les cantons des prestations en lien avec les moyens auxiliaires pour les enfants dys- à la suite du retrait de l'assurance-invalidité (AI) de ce domaine

Les membres de la CLPS ont échangé régulièrement sur les travaux en cours dans leurs cantons respectifs visant à reprendre les activités assurées par l'AI jusqu'en juin 2024 dans le domaine Technologies d'aides destinées aux élèves dys-.

Groupes intercantonaux en matière de logopédie et de psychomotricité

La CLPS a formalisé l'existence de deux groupes de travail dans les domaines de la logopédie et de la psychomotricité en leur attribuant un mandat en vue de mutualiser les bonnes pratiques dans l'organisation et la gestion des prestations de leurs domaines respectifs dans les cantons latins.

Suivi de dossiers développés au niveau suisse

Autisme : La CLPS suit avec intérêt les travaux au niveau suisse relatifs au projet d'intervention précoce intensive auprès des enfants autistes (projet IPI) et échange régulièrement sur les évolutions y relatives dans les différents cantons latins.

Données factuelles

La conférence s'est réunie en plénière à cinq reprises, les 7 février, 27 mars, 3 juillet, 25 septembre et 6 décembre.

Présidence : Philippe Willi (NE) jusqu'en juillet, Guy Dayer (VS) dès août.

Assesseur.es : Gabrielle Stiassny (GE) et Marco Valsangiacomo (JU).

Mutation : Éric Tamone (GE) a rejoint la CLPS en août.

Collaboratrice scientifique : Jacqueline Gyger (SG-CIIP).

Secrétariat : Virginie Beyeler (SG-CIIP).

• Orientation professionnelle, universitaire et de carrière

Conférence latine de l'orientation (CLOR)



Andréas Häfeli, Président

Mandat

La CLOR est un instrument de travail de la CIIP au sens de l'article 10 des statuts. Elle traite de l'ensemble des problématiques relevant de l'orientation scolaire, professionnelle, universitaire et de carrière des élèves en âge de scolarité obligatoire ou postobligatoire, des jeunes et des adultes.

Travaux

Activités au plan national

Plan d'action de la stratégie nationale OPUC

À la suite à l'adoption de la stratégie nationale par la CDIP, la CLOR a poursuivi sa participation active aux travaux de la CS OPUC relatifs à la mise en œuvre du plan d'action : ses membres se sont répartis dans les différents groupes de travail au fur et à mesure de leur mise sur pied au niveau suisse et ont rendu compte des travaux et réflexions en cours au niveau national. Ils se sont assurés de représenter une position latine au sein de leurs groupes de travail et ont renforcé ainsi la position de la Suisse latine dans les travaux relatifs à la stratégie nationale. Pour 2024, en particulier les coordinations sur les thèmes de viamia et des compétences en gestion de carrière peuvent être citées.

Représentation de la CLOR au sein de diverses instances

Les membres de la CLOR ont continué à veiller à ce que les cantons latins soient représentés dans les instances et les groupes de travail intercantonaux latins et suisses importants, ainsi que dans des organes stratégiques dans le domaine de la formation des conseillères et conseillers en orientation professionnelle en vue d'y assurer la prise en compte de la sensibilité latine et de leurs réalités de terrain. À cet effet, la CLOR a échangé lors de chaque plénière sur l'avancée des travaux.

Elle a par ailleurs maintenu une communication régulière avec le CSFO par la participation de son directeur général aux plénières de la CLOR en tant qu'invité permanent, ce qui lui a permis d'être tenue informée de l'évolution de projets spécifiques et de faire part de ses besoins et positions par rapport aux prestations du CSFO. Ainsi, par exemple, le sujet de la formation continue des conseillères et conseillers en orientation est régulièrement abordé avec le CSFO.

Academia : projet de mobilité à des fins d'apprentissage pour les professionnel.les de l'orientation en Europe

La CLOR s'est organisée en vue de soutenir le CSFO dans l'organisation en 2025 d'une visite en Suisse romande de conseillères et conseillers en orientation européens dans le cadre du projet européen Academia. Il s'agit d'une première au niveau suisse qui permettra ensuite aux conseillères et conseillers en orientation helvétiques de réaliser à leur tour des visites ailleurs en Europe.

Formation des professionnel.les de l'orientation, recherche scientifique et développements

Échanges avec les responsables de la filière orientation professionnelle et gestion de carrière de l'UNIL

Dans un contexte difficile en matière de recrutement de conseillères et conseillers en orientation professionnelle qualifiés, les membres de la CLOR et les responsables de la filière de l'UNIL ont poursuivi leurs échanges et collaborations afin de favoriser l'entrée en formation.

La CLOR soutient les recherches menées par l'UNIL sur le thème de l'orientation. Cette année, la CLOR a notamment donné son accord pour soutenir une recherche qui sera menée ces prochaines années portant sur les interventions personnalisées en conseil en orientation et de gestion de carrière.

Mise à jour d'instruments

La CLOR a donné son accord de principe pour procéder à une mise à jour et un développement partiel de la Batterie romande de tests d'aptitudes (BRTA) et a choisi le modèle de financement.

La CLOR a renoncé à procéder à des améliorations de l'outil d'Analyse de la Demande d'Orientation (ADOR). Une maintenance pour en assurer le fonctionnement a été jugée suffisante.

École obligatoire

Parcours de communication professionnelle dans les MER Français cycle 3

La CLOR ainsi que son groupe d'échange concernant le secondaire II se sont positionnés sur certaines options relatives au parcours de communication professionnelle du futur MER de français cycle 3.

Entreprises privées actives dans le domaine de l'orientation offrant leurs services dans les établissements scolaires

La CLOR a communiqué à la CLEO sa position concernant les activités de certaines entreprises privées au sein des établissements scolaires latins.

Présentations sur des développements cantonaux et échanges sur les pratiques

Les membres de la CLOR se sont informés mutuellement de développements spécifiques dans leurs cantons respectifs par le biais de présentations sur des thèmes aussi variés que l'orientation universitaire des migrant.es, un nouveau modèle de présentation des prestations de l'orientation ou encore la mise sur pied d'un nouveau centre de carrière.

Ils ont également mené une réflexion sur les bénéfices et les risques de l'usage de l'intelligence artificielle dans le cadre du conseil en orientation.

Données factuelles

La conférence s'est réunie à cinq reprises durant l'année 2024, les 25 janvier, 21 mars, 6-7 juin, 3 octobre et 14 novembre.

Présidence : Cédric Vergère (VS).

Vice-présidence : Thomas Di Falco (FR).

Collaboratrice scientifique : Jacqueline Gyger (SG-CIIP).

Mutations : Emmanuelle Rossier (VD) a succédé en décembre à Alexandra Petrovitch qui a quitté la CLOR en mars. François Pidoux et Maxime Roachat ont assuré l'interim d'avril à octobre.

• Formation des enseignants et enseignantes et des cadres

Conférence latine de la formation des enseignant.es et des cadres (CLFE)



Jérôme Amez-Droz,
Président

Mandat

La conférence latine de la formation des enseignant.es et des cadres (ci-après CLFE) traite de l'ensemble des problématiques relevant de ce domaine, dont l'exigence de coordination est inscrite dans la Convention scolaire romande, pour les divers degrés d'enseignement. La CLFE est constituée par des chef.fes des services/directeurs et directrices de l'enseignement et par les recteurs, rectrices ou directeurs, directrices des instituts de formation d'enseignant.es.

Travaux

Évolution de la profession et formation des enseignant.es

La CLFE a traité de la question de l'évolution de la profession et formation des enseignant.es de manière intensive au cours de l'année 2024.

Dans une volonté de proposer un modèle d'évolution de la profession enseignante au primaire s'inscrivant dans le développement de carrière tout au long de la vie, la CLFE a mandaté un groupe de travail (GT) autour du projet Calliope. Ce projet vise à augmenter, avec une articulation étroite entre la formation initiale et la formation continue, les qualifications du personnel enseignant primaire pour lui permettre de faire face à la complexification des compétences requises et continuer d'assurer un haut degré de qualité de l'enseignement généraliste, tout au long de la carrière. Décliné en trois phases, le projet Calliope accompagne les enseignantes et les enseignants dans leur formation initiale, lors de leur entrée dans la profession puis durant leur parcours professionnel, afin de revaloriser le métier et de renforcer les perspectives de développement professionnel. En 2024, les autorités cantonales ont validé les propositions du rapport du GT concernant l'introduction d'un dispositif d'accompagnement à l'entrée en profession après l'obtention du Bachelor en enseignement primaire. Les travaux se poursuivent avec la rédaction d'un référentiel de compétences romand pour la mise en place de ce dispositif d'accompagnement ainsi que des directives concernant l'incitation à la formation tout au long de la vie et la mutualisation des formations continues.

En 2024, la CLFE a été amenée à échanger avec divers partenaires sur des questions concernant la formation des enseignant.es autour de thématiques variées comme la formation en musique au secondaire I ou la qualification des enseignant.es de Français langue seconde (FLS).

Valorisation de la profession enseignante

En 2024, la CLFE a organisé une *Journée de la valorisation des professions enseignantes* qui s'est déroulée le 5 décembre à la Haute école pédagogique de Fribourg. Destinée à relever les aspects essentiels de l'activité à venir des enseignant.es et à mettre en avant des projets innovants et des pratiques inspirantes, cette journée a également été pensée comme une mesure de prévention de la pénurie du métier.

Éducation numérique

Après la mise à disposition d'un *Référentiel de compétences pour la formation initiale et continue des enseignant.es de la scolarité obligatoire dans le domaine de l'éducation numérique* (RC Num SO) en 2021 et en 2022 pour les enseignant.es du secondaire II académique et professionnel dans le domaine de l'éducation numérique (RC Num sec II), la CLFE a mandaté un groupe de travail chargé de définir les niveaux de maîtrise à atteindre. Ainsi, après un travail de

trois ans, une mise à jour du « RC Num SO » concernant l'ajout de niveaux de maîtrise a été validée par les autorités cantonales en 2024. Les mêmes travaux de mise à jour sont en cours pour le RC Num sec II. Dès 2025, des travaux seront lancés pour définir les seuils de niveaux de maîtrise attendus par domaines de compétences et un outil d'auto-positionnement pour le corps enseignant.

Données factuelles

La conférence s'est réunie à quatre reprises, les 2 février, 17 avril, 28 juin et 31 octobre 2024.

Présidence : Jérôme Amez Droz (NE).

Collaborateur scientifique : Virgil Brügger (SG-CIIP).

Secrétariat : Virginie Beyeler (SG-CIIP).

Invité permanent : Stève Blaesi (président COFORDIF).

Commission de coordination et de surveillance du mandat FORDIF (COFORDIF)



Stève Blaesi, Président

Mandat

Une commission rattachée à la CLFE est instituée, en tant que « commission d'encadrement du dispositif de formation des directeurs et directrices d'institutions de formation – FORDIF », sous la dénomination « Commission FORDIF ». Sa mission consiste à assurer, dans l'intérêt des cantons, le suivi stratégique et l'encadrement du Consortium scientifique chargé, par contrat de prestation de la CIIP du 31 mars 2008, de réaliser l'offre de formation FORDIF. La commission est composée de représentant.es des conférences de la CIIP, à savoir : la conférence latine de l'enseignement obligatoire (CLEO), la conférence latine de l'enseignement postobligatoire (CLPO), la conférence latine de la pédagogie spécialisée (CLPS), des représentant.es des associations professionnelles, des directeurs, directrices, des enseignant.es et d'un.e invité.e permanent.e, délégué.e du comité de direction du Consortium FORDIF.

Travaux

État des lieux des formations et validation du rapport d'activité de la FORDIF

Chaque année, la COFORDIF valide le rapport d'activité de la FORDIF et tient à jour les effectifs de la formation.

CAS en administration et gestion d'institutions de formation

Les 59 participant.es de la volée CAS 22-23 ont reçu leurs titres lors de la cérémonie de janvier 2024.

Les 60 participant.es de la volée du CAS 23-24 ont eu leur dernière journée de formation en septembre 2024. La volée du CAS 24-25 a débuté avec un contingent de 59 personnes.

DAS en gestion et direction d'institutions de formation

Un nouveau concept de DAS par cumul de crédits a été mis en œuvre à partir de 2020. Ce DAS est composé de 15 crédits ECTS (5 modules de formation à 3 crédits ECTS, ou 4 modules de formation à 3 crédits ECTS et un travail d'approfondissement à 3 crédits ECTS). Les participant.es disposent d'une période de cinq ans pour obtenir les 15 ECTS.

La volonté est de proposer 9 modules différents sur 3 ans. Trois modules DAS ont été organisés en 2024 :

- Promotion de la santé et du bien-être au travail en contexte éducatif ;
- Gérer un établissement de formation dans toutes ses diversités ;
- Politiques éducatives comparées.

Septante-huit personnes ont débuté leur cursus DAS en 2024 et 13 ont obtenu le titre DAS en janvier 2024.

Mandat COFORDIF pour la période 2023-2027

Suite au bilan structurel et au bilan du Programme d'activité CIIP 2020-2023, la COFORDIF a jugé pertinent de maintenir le mandat sans modification ou adaptation, et de l'accompagner de propositions générales.

La COFORDIF souhaite thématiser la sensibilisation et la formation des cadres en ce qui concerne les systèmes d'assurance qualité qui existent ou sont en voie de se développer dans les différents degrés d'enseignement dans les cantons.

La COFORDIF désire prendre en compte les demandes récurrentes de cadres scolaires concernant l'acquisition et le développement des compétences sociales et psychopédagogiques favorisant l'exercice de leur mandat (en lien avec la notion de gestion de groupe, gestion de conflits, gestion de situations de crise, défiance vis-à-vis de la hiérarchie...). Ce renforcement doit pouvoir se faire au niveau du CAS et du DAS.

Données factuelles

La commission s'est réunie à deux reprises, les 5 mars et 12 novembre 2024.

Présidence : Stève Blaesi (CLEO)

Collaborateur scientifique : Virgil Brügger (SG-CIIP).

Secrétariat : Virginie Beyeler (SG-CIIP).

Mutations : Yves Fournier (CLPO) a remplacé Lionel Éperon dès avril ; Laetita Progin (HEP VD) a remplacé Olivier Perrenoud dès septembre ; Patrick Rywalski (HEFP) a remplacé Christian Wurlod dès octobre ; Alexandre Etienne (secondaire II – formation prof.) a remplacé René Constantin dès novembre.

Le consortium FORDIF est présidé en 2024 par Christian Wurlod, puis par Patrick Rywalski (HEFP).

• Éducation numérique

Commission pour l'éducation numérique (CONUM)



François Modoux, Président

Mandat

Une commission permanente est instituée sous le nom de commission pour l'éducation numérique (ci-après CONUM), en qualité d'instrument de coordination, d'élaboration et de conseil pour la CIIP dans le champ de la mise en œuvre d'une éducation numérique à tous les niveaux du système éducatif, de la veille technologique et pédagogique, ainsi que de la concertation entre la CIIP et diverses organisations partenaires.

Travaux

La CONUM est le lieu privilégié des échanges entre les cantons membres de la CIIP et leurs partenaires (syndicats d'enseignant.es, directions d'école, Hautes écoles pédagogiques, Universités) sur les divers enjeux relatifs à l'éducation numérique et plus largement à la numérisation et ses impacts sur l'enseignement et la formation.

La CONUM a la mission de suivre la mise en œuvre, dans les cantons de la CIIP, du Plan d'action en faveur de l'éducation numérique (PAN) adopté par l'Assemblée plénière de la CIIP (AP-CIIP) en novembre 2018. Ses travaux s'orientent donc essentiellement sur les cinq domaines d'action prioritaires inscrits dans le PAN : les nouveaux apprentissages fixés dans les plans d'études, l'équipement, la formation du corps enseignant, la collaboration avec les hautes écoles et la veille technologique et pédagogique.

En 2024, la CONUM a pu largement échanger et mener des réflexions sur la place de l'éducation numérique dans l'école des cantons latins et en particulier dans le PER, dont l'éducation numérique constitue depuis 2021 un nouveau domaine disciplinaire. La CONUM a fait part de ses réflexions aux organes permanents concernés. La CONUM est représentée au sein du réseau national de déléguées et délégués cantonaux pour la numérisation dans le domaine de l'éducation créé par la CDIP et la CDIP, délègue à la CONUM un spécialiste de la numérisation issu de son secrétariat général. Cela garantit un échange régulier et constructif sur les expériences menées entre les cantons latins et les cantons alémaniques.

La stratégie numérique de la CIIP est lancée

L'année 2024 a vu la poursuite du projet de développement d'une plateforme numérique unique destinée aux enseignant.es et aux élèves : REPERIO. Les travaux du Copil StratNum et leur suivi sont décrits en page 54, sous Plateforme REPERIO.

Formation des professionnelles et professionnels

En 2024, la CONUM et la CLFE ont poursuivi leur collaboration avec les Hautes écoles pédagogiques réunies au sein du Conseil académique des Hautes écoles romandes en charge des formations pour l'enseignement (CAHR) pour créer les référentiels de compétences numériques pour la formation initiale et continue des enseignants et enseignantes (niveaux de maîtrise, outils d'évaluation et catalogue de formations continues).

La définition des niveaux de maîtrise pour les formations de la scolarité obligatoire a été achevée et validée.

Le même exercice pour les formations du postobligatoire a déjà débuté et se terminera en juin 2025.

Le groupe de travail référentiel de compétences numériques (RCNUM), est issu de l'excellente collaboration entre les Hautes écoles pédagogiques romandes et la Haute école pour la formation professionnelle, ce qui explique la rapidité et la qualité des travaux menés sur ces référentiels de compétences.

Tableau de bord de l'éducation numérique

Le monitoring de l'éducation numérique en Suisse romande constitue une des missions principales de la CONUM. Un dispositif pérenne de monitoring de l'éducation numérique romand est actif depuis 2023.

En 2024, le comité de pilotage pour le tableau de bord de l'éducation numérique (TdB ÉN PAN), appuyé par un réseau de référents cantonaux chargés de réunir les informations, a poursuivi l'observation de la mise en œuvre du PAN dans les cantons.

Des tableaux de résultats présentés de manière standardisée et mis à jour ont été présentés, validés et diffusés auprès des cantons pour la scolarité obligatoire.

Intelligence artificielle – Veille documentaire et scientifique

Un groupe de travail sur l'intelligence artificielle (GT VIA) a été mis en place en 2024 pour assurer une veille scientifique et soutenir les réflexions et éventuels développements quant à l'usage éclairé des intelligences artificielles dans l'éducation.

À ce jour, des recommandations pour l'ensemble des cantons sur les usages et des cas concrets, plus particulièrement pour le corps enseignant et les élèves des cycles 2 et 3 ainsi que pour le secondaire II, ont été élaborées et sont en cours de validation par les instances supérieures de la CIIP.

Manifestation

Dans le cadre du 150^e anniversaire de la CIIP et de l'introduction d'une nouvelle discipline à enseigner, l'Éducation numérique, la CONUM avec le soutien de l'EPFL a organisé une manifestation *Éducation numérique à l'école, Plus-value, IA et formation éclairées par la recherche*, au SwissTech Convention Center à Lausanne.

Le but de cette journée était de faire le lien entre le monde de l'école et les résultats de recherche proches du terrain, afin d'éclairer trois sujets principaux : la plus-value pédagogique du numérique, l'intelligence artificielle et les questions de formation continue à long terme des enseignantes et enseignants.

Cette manifestation a rassemblé plus de 200 personnes et a permis de créer un cadre propice à des discussions enrichissantes entre expert.es, chercheurs/chercheuses, formateurs/formatrices, enseignant.es et représentant.es des cantons.

Données factuelles

La CONUM a tenu cinq séances plénières en 2024, les 17 janvier, 19 mars, 17 juin, 26 septembre et 19 novembre.

Présidence : François Modoux (VD).

Collaborateur scientifique : Serge Biefnot (SG-CIIP).

Secrétariat : Muriel Schneider (SG-CIIP).

Experts membres : Francesco Mondada (EPFL), Timon Rimensberger (HEP-FR).

Site e-media et collaborations interinstitutionnelles

En 2024, l'unité « Médias » du SG-CIIP a notamment :

- assumé la responsabilité éditoriale et la gestion du site d'éducation aux médias www.e-media.ch, en poursuivant la production, l'actualisation et la mise en ligne de ressources pédagogiques recommandées ;
- organisé la 20^e Semaine des médias à l'école en Suisse romande ; collaboré activement avec le Centre romand de formation au journalisme et aux médias (CFJM) à Lausanne et l'Académie du journalisme et des médias de l'Université de Neuchâtel ; édité un quotidien réalisé durant cinq jours par des classes romandes (Le Canard déchaîné) ;
- collaboré avec la Radio Télévision Suisse (RTS) pour de la mise sur pied d'ateliers d'éducation aux médias dans toute la Suisse romande, mais aussi pour la valorisation de contenus audiovisuels au service des disciplines scolaires, notamment dans le cadre des émissions « Y'a pas école ? » et « C'est la classe ! », du Prix RTS littérature ados et des dossiers thématiques de RTS Découverte ; réuni trois fois le groupe de liaison chargé de concrétiser les collaborations avec la RTS ;
- contribué à la création du Réseau francophone de l'éducation aux médias (REFEMI), en marge du Sommet mondial de la francophonie, en octobre à Paris ;
- assuré un module de formation (2 jours) dans le cadre d'un CAS en éducation numérique mis sur pied à la HEP Fribourg ;
- produit les fiches pédagogiques liées aux projections scolaires du Festival de Fribourg, du festival Filmar en América Latina, à la plateforme Visions du Réel at School, aux ateliers de Ciné-Doc et de certaines offres de Cinéculture ;
- sélectionné chaque semaine des émissions TV recommandées à l'intention des centres de documentation cantonaux et des médiathèques romandes (un accord passé avec le CFDP, le SEM Genève, la HEP-BEJUNE et la HEP Valais assure la mise en ligne d'une sélection restreinte de ces émissions sur laPlatform.ch) ;
- participé aux séances du groupe stratégique « Jeunes et médias » de l'OFAS, dans le cadre du Programme national de promotion des compétences médiatiques ; alimenté la newsletter de ce projet ;
- pris part aux travaux du groupe de travail chargé d'intégrer l'éducation numérique dans le Plan d'études romand ; actualisé des catalogues thématiques de ressources audiovisuelles destinés à être déposés dans la plateforme du PER ;
- pris part aux séances du groupe de travail chargé d'élaborer le Glossaire romand relatif à l'éducation numérique (<https://www.glossaire-pan.ciip.ch/>) ainsi qu'à celles de la Task force sur les Moyens d'enseignement en éducation numérique ;
- participé aux premières tables rondes de la faïtière nationale *UseTheNews* et contribué activement aux travaux relatifs à la constitution d'une fondation romande pour l'éducation aux médias ;
- pris part aux séances du comité de pilotage de Reflex (concours romand de courts-métrages des écoles et de la jeunesse), aux réunions de Cineducation et du comité de Cinéculture, ainsi qu'au jury du Festival de l'Ultracourt ;
- rédigé une chronique mensuelle dans l'*Éducateur* en lien avec l'éducation aux médias ;
- animé des ateliers et des sessions de formation au Lycée Blaise-Cendrars (La Chaux-de-Fonds), au CO de Jolimont (Fribourg), et présenté un exposé à l'attention de la Conférence des directeurs de gymnase de Suisse romande.

STATISTIQUES DE FRÉQUENTATION DU SITE E-MEDIA EN 2024 :

- **UTILISATEURS** : 23'000 (+29,7 % PAR RAPPORT À 2023)
- **SESSIONS** : 32'000 (+26 %)
- **PAGES VUES** : 79'000 (+50 %)
- **DURÉE D'ENGAGEMENT MOYENNE** : 52 SECONDES (+15 %)
- **NOMBRE DE TÉLÉCHARGEMENTS DE DOCUMENTS PDF** : 638'917

Unité Médias : Christian Georges, collaborateur scientifique (SG-CIIP) et Jacques Déboeuf, collaborateur scientifique (SG-CIIP) → fin mai 2024.

Collaboration d'une quinzaine de rédactrices et rédacteurs pigistes externes.

Secrétariat : Jessica Sauser (SG-CIIP).

20^e Semaine des médias à l'école en Suisse romande (5-9 février 2024)

Pour faire coïncider sa 20^e édition avec les 150 ans de la CIIP, et pour permettre aux classes de mieux préparer leurs émissions de radio, la Semaine des médias à l'école a été repoussée de trois mois par rapport à son créneau habituel de novembre. Pour la première fois, elle s'est tenue en février, avant les vacances de neige, sur le thème *Informer sans déformer*.

Quelques chiffres pour résumer cette 20^e édition :

- 2 éditeurs de presse jeunesse (Bayard/Milan et PlayBac Presse) et 66 médias spécifiques ont proposé des prestations aux classes : 1 agence de presse, 52 médias de presse écrite, 6 chaînes de radio, 4 chaînes de télévision, 3 médias en ligne et 1 opérateur télécom ont été partenaires ;
- 1 site Internet spécifique (www.semainedesmedias.ch), 1 newsletter et 1 fil X (@SemainemediasCH) ont permis aux enseignant.es d'identifier les buts de la manifestation et l'ensemble des prestations proposées, télécharger les activités suggérées, commander du matériel pédagogique, solliciter une rencontre avec des professionnel.les des médias, ou un atelier pratique ;
- 8'400 visiteurs uniques ont été comptabilisés sur les sites www.e-media.ch et www.semainedesmedias.ch du 1^{er} décembre 2023 à fin février 2024. Tout au long de l'année, plus de 100'000 fiches et documents spécifiquement liés à la Semaine des médias ont été téléchargés. Près d'un enseignant sur deux partage le matériel pédagogique avec des collègues ;
- 57 activités spécifiques ont été proposées aux classes, dont 10 inédites. Présentées dans des fiches pédagogiques en accès libre, elles étaient calibrées en fonction de l'âge des élèves (16 propositions d'activités au cycle 1, 24 au cycle 2, 26 au cycle 3, 27 au secondaire II) ;
- 16 supports vidéo (documentaires, web série ou émissions de télévision) ont été mis en ligne sur la plateforme en ligne du PER ainsi que sur laPlatform.ch ;
- Plusieurs dizaines de classes ont eu le privilège d'assister à l'un des 15 ateliers pratiques différents proposés par l'Académie du journalisme et des médias de l'Université de Neuchâtel, la Maison du dessin de presse à Morges, le Comptoir des médias, la fondation Wikimedia Suisse, la fondation Eduki ;
- La Fédération romande des consommateurs, via la rédaction de son magazine *Mieux Choisir*, a quant à elle testé dans 8 classes du cycle 3 et 1 classe d'une école professionnelle (163 élèves des cantons de BE, GE, VD, VS) la teneur des publicités auxquelles sont exposés usagères et usagers adolescents du réseau social TikTok. Elle a révélé les résultats à fin mars dans une enquête à consulter ici : <https://enquetes.frc.ch/tiktok>.
- 5'300 exemplaires de journaux ont été distribués gratuitement aux classes qui en avaient fait la demande durant la Semaine des médias à l'école, grâce à la générosité des éditeurs partenaires ; cette offre était associée à des accès aux contenus en ligne (340 demandes) ;
- 10 épisodes de la web série *La Semaine des médias – L'intelligence artificielle et le monde des médias* ont été diffusés sur les plateformes de la RTS (à voir sur <http://www.semainedesmedias.tv>) ; cette série était associée à une fiche pédagogique ; la RTS a accueilli 7 classes sur son site de Genève et 7 à Lausanne ; 1 classe de 3^e année d'une école professionnelle de Morges a participé activement à l'émission *On en parle* du mardi 6 février 2024, consacrée aux jeux d'argent en ligne ;
- 108 projets de classes ont été soumis au concours de Unes de journaux et 17 au concours d'interviews radio ; 5 éditions d'un journal quotidien, *Le Canard déchaîné*, ont été publiées (PDF en ligne) avec exclusivement des contributions de classes romandes ;
- 7 cantons francophones ont été visités dans le cadre d'une tournée romande du RadioBus, mise sur pied pour la troisième fois. Des classes bien préparées – avec le concours de professionnel.les des radios régionales – ont assuré des émissions en direct durant toute la Semaine des médias à l'école.

Responsable : Christian Georges, collaborateur scientifique (SG-CIIP).

Secrétariat : Jessica Sauser (SG-CIIP).

Plateformes numériques

L'année 2024 a été marquée par des avancées significatives en matière d'harmonisation des moyens d'enseignement romands et d'intégration de l'éducation numérique dans le Plan d'études romand (PER). La plateforme PER-MER a confirmé son rôle central en tant que référence pour les enseignant.es, formateurs et formatrices et étudiant.es de HEP.

Son adoption par les acteurs de l'éducation a connu une progression significative, confirmant l'intérêt marqué pour un moyen d'enseignement numérique romand de qualité.

Plateforme PER-MER

Utilisation et adoption

La plateforme a enregistré une croissance remarquable :

- **UTILISATEURS : PLUS DE 264'000**
- **SESSIONS ENREGISTRÉES : 1,5 MILLION**
- **PAGES VUES : 12 MILLIONS**
- **DURÉE MOYENNE DES SESSIONS : 15 MINUTES 41 SECONDES**

Ces chiffres attestent de l'adhésion croissante des enseignant.es, formateurs et formatrices et autres professionnel.es de l'éducation aux outils numériques.

Harmonisation et accessibilité

- Finalisation de l'intégration des contenus éducatifs dans une interface optimisée pour un accès simplifié aux ressources pédagogiques et au PER.
- Poursuite de l'harmonisation des moyens d'enseignement en Suisse romande.
- Mise à jour des documents pédagogiques, notamment les « Aperçus des contenus du PER ».
- Accessibilité accrue avec la traduction des documents d'information du PER en plusieurs langues pour les parents d'origine étrangère.
- Amélioration continue de l'interface pour une navigation plus intuitive.

Plan d'études romand 2024

- Publication exclusive du PER en ligne sur la plateforme PER-MER. La version numérique (PDF) constitue la référence officielle.
- Intégration officielle de l'Éducation numérique dans la version 2024.

Plateforme REPERIO

Actuellement en cours de conception, REPERIO sera la future plateforme de l'unité de la scolarité obligatoire qui hébergera le PER, l'intégralité des MER, à l'exception des méthodes de langues, ainsi que les nombreuses ressources pédagogiques complémentaires. Elle facilitera la navigation et les liens entre MER et PER et se définira comme un réel outil de travail pour les enseignantes et enseignants.

Elle proposera une individualisation de l'expérience utilisateur via un espace personnel dédié qui disposera de fonctions de planification et de stockage documentaire, ainsi que de résultats de recherche influencés par les préférences de chaque utilisateur.

En sus, REPERIO sera configuré pour monitorer de manière fine l'utilisation des fonctionnalités de la plateforme et des moyens d'enseignement numériques, dans une démarche d'amélioration continue des productions de la CIIP.

L'année 2024 a permis de préciser les éléments du cahier des charges et de les traduire en éléments fonctionnels. Pour assurer la pertinence du lien avec les besoins du terrain, un groupe focus constitué de membres du personnel enseignant, de l'équipe numérique de la CIIP, d'expert.es et de représentant.es des départements cantonaux a participé à de multiples séances de travail menées par le responsable de la plateforme (Product Owner) et l'entreprise mandataire.

Enfin, le projet est dirigé par le responsable des produits numériques de la CIIP sous supervision du Comité de pilotage StratNum. Les exigences de la pédagogie spécialisée en matière de ressources numériques font partie intégrante de son mandat.

Un gestionnaire de la qualité et des risques, un partenaire en matière de cybersécurité ainsi qu'un assistant à la maîtrise d'ouvrage œuvrent indépendamment pour assister l'équipe de projet dans les phases de conception et de réalisation.

• Politique des langues

Commission langues et échanges (COLANG)



Nicolas Bindschedler,
Président

Mandat

La COLANG a la charge d'approfondir et de coordonner un ensemble de travaux, hors plans d'étude et moyens d'enseignement. Selon son mandat, elle agit « en qualité d'instrument de coordination, d'élaboration et de conseil pour la CIIP dans le champ de la politique des langues, de la politique linguistique et interlinguistique francophone, du statut et de la place du français et des langues nationales, de l'allophonie et de l'apprentissage de la langue d'accueil, des échanges linguistiques d'élèves et d'enseignant.es et de la promotion de la lecture et du goût de lire en milieu scolaire ». Les travaux de la COLANG s'effectuent principalement en groupes de travail ad hoc. La « Délégation suisse à la langue française » (DLF), constituée sous l'égide de la COLANG, prend quant à elle part aux travaux du réseau des organismes francophones de politique et d'aménagement linguistiques (réseau OPALE) et aux rencontres internationales se déroulant dans ce contexte.

Travaux

COLANG, groupes de travail, DLF et SLFF

On peut rappeler que les séances plénières de la COLANG visent, outre les échanges et l'information en lien avec son mandat, à préciser les objectifs et à valider les travaux menés pour l'essentiel dans des groupes de travail ad hoc. S'y ajoutent les travaux de la Délégation à la langue française – DLF et la manifestation de la Semaine de la langue française et de la francophonie – SLFF, toutes deux rattachées à la COLANG.

Séance plénière

En 2024, la COLANG a tenu une séance plénière à Genève, qui avait pour objectif d'approfondir les réflexions amorcées au sein du groupe de travail intégration des élèves allophones – GT IÉA (voir ci-après) et de revenir également sur les travaux du groupe de travail EVOLANG2, visant à préciser la stratégie de communication en lien avec les élèves formés désormais avec l'orthographe rectifiée comme norme de référence pour l'enseignement du français.

En première partie de séance, la COLANG a été invitée à assister à la rencontre annuelle entre les représentant.es des cours de langue et culture d'origine et une délégation de l'instruction publique genevoise. Cela a permis de constater l'importance de ces cours pour faciliter l'intégration des élèves allophones dans l'enseignement régulier, en assurant par exemple un rôle de médiation culturelle. Cette rencontre a été suivie d'une présentation détaillée des dispositifs et mesures visant à l'intégration des élèves allophones ; dans ce contexte et au vu de l'ampleur de la problématique dans ses écoles, Genève joue un rôle emblématique tant dans la mise en place de dispositifs et l'affectation de ressources que dans les recherches menées pour déterminer les meilleures stratégies à adopter.

Groupe de travail EVOLANG2

Dans la foulée des travaux menés par le groupe de travail EVOLANG qui visaient à fournir les éléments de détermination pour le choix de l'orthographe de référence pour l'enseignement du français, puis à fournir un ensemble d'informations sur l'orthographe rectifiée finalement adoptée, le groupe de travail EVOLANG2 avait pour mandat de proposer un calendrier et une stratégie d'information concernant les élèves formés avec l'orthographe rectifiée. Le calendrier et l'inventaire des milieux à informer ont été adoptés par la COLANG, qui a posé toutefois quelques questions de principe, notamment sur la portée prescriptive de l'utilisation de l'OR en tant que référence pour les enseignant.es dans le contexte professionnel, ainsi que sur l'utilisation de l'orthographe rectifiée comme orthographe de référence pour le français compris comme langue de scolarisation, tous domaines et disciplines confondus.

Groupe de travail intégration des élèves allophones

Jusqu'à-là réunis de manière informelle, les responsables cantonaux de l'intégration des élèves allophones ont souhaité disposer d'un lieu d'échange et de coordination davantage institutionnalisé. La mise sur pied du groupe de travail cité en titre est la réponse rapide et pragmatique à ce besoin exprimé. Constitué des responsables cantonaux ainsi que de membres de la COLANG, ce groupe s'est réuni à trois reprises, ce qui a permis de mettre en place une plateforme de partage des documents, d'approfondir la connaissance des dispositifs et ressources dans les cantons romands, que ce soit lors de la séance plénière évoquée ci-dessus ou au cours d'une journée dédiée à cette thématique et mise sur pied par le Service de la recherche en éducation du canton de Genève. La poursuite des échanges et l'approfondissement d'une forme de coordination ont déjà été anticipés pour l'année 2025.

Les activités de la DLF et de la SLFF, toutes deux rattachées à la COLANG, sont détaillées ci-après.

Délégation à la langue française – DLF

La DLF dans sa composition actuelle (avalisée en septembre 2022) compte sept membres, y compris son président :

- Virginie Borel, Directrice du Forum du Bilinguisme, Bienne
- Odile Cornuz, Écrivaine, Neuchâtel
- Jean-François de Pietro, Linguiste et didacticien des langues, La Chaux-de-Fonds
- Laurent Gajo, Professeur ordinaire à l'Université de Genève, École de langue et de civilisation françaises
- François Grin (Président de la DLF), Professeur ordinaire à l'Université de Genève, Faculté de traduction et d'interprétation
- Stéphanie Pahud, Linguiste, Maître d'enseignement et de recherche en Lettres à l'Université de Lausanne
- François Piccand, Chef du Service de l'enseignement secondaire du deuxième degré S2, DFAC Fribourg

Au cours de l'année 2023, elle a par ailleurs mis en place son réseau de « correspondantes et correspondants », nommés pour la période 2024-2027 (Programme d'activité CIIP) :

- Mathieu Avanzi, Professeur ordinaire à l'Université de Neuchâtel, Directeur du Centre de dialectologie et d'étude du français régional
- Marie-José Béguelin, Professeure émérite, Université de Neuchâtel
- Ecaterina Bulea Bronckart, Professeure associée à l'Université de Genève, FAPSE
- Isabelle Chariatte, Maître de conférences à l'Université de Bâle, séminaire d'études françaises
- Alexandre Duchêne, Professeur ordinaire à l'Université de Fribourg et membre de la direction de l'Institut de Plurilinguisme
- Daniel Elmiger, Professeur associé à l'Université de Genève, département de langue et de littérature allemandes et IUFE
- Laure Anne Johnsen, Professeure titulaire à l'Université de Neuchâtel, Institut de langue et civilisation françaises (ILCF)
- Raphaël Maître, Rédacteur au Glossaire des patois de la Suisse romande, Université de Neuchâtel
- Marinette Matthey, Professeure émérite, LIDILEM/Université Grenoble-Alpes

Cette nouvelle formule permet à la DLF de fonctionner avec un nombre réduit de membres, complété d'un cercle de personnes-ressources qu'il est possible de solliciter plus ponctuellement et qui peuvent également attirer l'attention de la DLF sur une panoplie élargie de préoccupations autour de la langue française en Suisse.

Comme chaque année, la DLF a organisé un événement dans le cadre de la SLFF. Le 13 mars 2024, elle a invité Alexandre Gefen, Directeur de recherche CNRS, à donner une conférence publique sur le thème « Intelligence Artificielle, langue et culture ». Cette conférence a été un succès tant du côté de la participation publique que du côté de la qualité de l'intervention. Les informations utiles, dont le résumé de la conférence, figurent [à cette page du site DLF](#) (ou [cette page du site SLFF](#)).

Les autres activités de la DLF sont essentiellement tournées vers sa participation au réseau OPALE – cf. ci-dessous. Mais les préoccupations de la DLF sont également relayées par ses membres dans le cadre de leurs activités professionnelles respectives et de leurs engagements dans la société civile, notamment : à la présidence de l'association

« [Réseau francophonieS](#) » qui met en relation des universités et des hautes écoles autour des enjeux liés à la formation des enseignantes et enseignants de français et en français ; à la coprésidence de [La Marmite](#), mouvement artistique, culturel et citoyen qui œuvre à la démocratisation de la culture ; au Comité d'[Helvetia Latina](#), association qui regroupe des parlementaires et des fonctionnaires fédéraux, et qui promeut la pluralité culturelle et linguistique dans l'administration fédérale ; au Comité directeur du [Forum Helveticum](#), fondation soutenue par la Confédération qui s'engage en faveur de la compréhension culturelle et linguistique entre les différentes régions de Suisse ; au Conseil scientifique de l'[Observatoire de la langue française de l'OIF](#) ; au Comité scientifique de l'[Observatoire de la francophonie économique](#) (OFÉ) ; dans le [CLOM/MOOC « Langues et diversité : de la variation au plurilinguisme »](#) traitant, de manière croisée, les questions de diversité linguistique et de variation en français ; dans le projet [CARAP](#) (Cadre de Référence pour les Approches Plurielles des Langues et des Cultures) du Centre européen pour les langues vivantes du Conseil de l'Europe (CELV) ; dans le jury du [Prix Richard Mille](#).

OPALE

Comme chaque année, la DLF a assuré pour la Suisse la coordination du travail sur le livret « Dis-moi dix mots », projet pris en charge par le réseau OPALE dans le cadre des activités liées à la SLFF. L'édition 2024, « Dis-moi dix mots » pour la planète, propose de nouveau dix nouvelles à chute tout public, pouvant notamment être lues par un public jeune (adolescentes/adolescents). Pour la Suisse, l'auteur Antoine Jaquier a produit un texte autour du mot solaire ; l'auteur Thierry Luterbacher a produit un texte autour du mot vivant. La version électronique du livret a été mise en ligne à l'automne 2024 sur le [site dédié du ministère de la Culture français](#) (site qui héberge également d'autres ressources autour des dix mots de la francophonie) ; la version papier est disponible sur demande au siège de la DLF (stock limité).

Cette année en particulier, les activités en lien avec le réseau OPALE ont occupé une grande place dans le travail de la DLF, puisque c'était à son tour d'organiser la rencontre annuelle du réseau, en Suisse. Cette rencontre s'est déroulée à Bienne du mardi 5 au jeudi 7 novembre, avec une partie réunion (journée du mardi 5 et matinée du jeudi 7) et une partie colloque scientifique (mercredi 6, avec une session finale le jeudi 7).

Le colloque scientifique ([programme](#)) portait sur le thème *La politique linguistique de corpus comme politique publique – Rédaction épïcène et/ou écriture inclusive, néologie, réformes orthographiques et glottophobie*. La journée du mercredi 6 novembre, accueillie au bâtiment BFH de la rue de la Source 21, était publique (sur inscription) et s'est terminée par une [conférence publique](#) donnée par le Prof. Bernard Cerquiglini, invité par les partenaires de la Délégation générale à la langue française et aux langues de France. Les interventions suisses au colloque ont été assumées par Alexandre Papaux pour une conférence intitulée « L'intervention de l'État sur la langue en droit suisse : cadre constitutionnel, domaines d'application et limites en matière d'usage de la langue française » et Pascale Marro pour une conférence intitulée « Le Petit Livre d'Or : Analyse d'un processus de décision et de mise en œuvre de l'orthographe rectifiée en Suisse romande ». Le jeudi matin, une dernière session en privé (membres OPALE uniquement), accueillie au Nouveau Musée Bienne, a permis de clore le colloque avec une dernière conférence et une table ronde.

Semaine de la langue française et de la francophonie – SLFF

La Semaine de la langue française et de la francophonie (SLFF) 2024 s'est déroulée entre le 13 et le 31 mars et à mis à l'honneur la thématique de la diversité culturelle et linguistique au sein des francophonies. Le public – averti ou néophyte, francophone ou francophile – de plus de seize villes de douze cantons suisses a ainsi pu profiter d'une soixantaine de manifestations culturelles au programme, qui étaient aussi diversifiées que le thème le suggérait, et souvent de grande qualité, grâce à la collaboration des nombreux partenaires culturels dans les villes hôtes de la SLFF.

Parallèlement, la SLFF a de nouveau proposé un large programme d'activités pédagogiques aux écoles de toutes les régions linguistiques du pays, et de plus loin. Et ce programme – réunissant notamment des ateliers nombreux et diversifiés animés par des expert.es dans leurs domaines, des dossiers pédagogiques élaborés par deux Hautes écoles suisses, des films en partenariat avec Visions du Réel at School, le livret des dix mots de la francophonie, un concours de SLAM – fut très apprécié. Certaines activités ont pu se dérouler jusqu'en juin, alors que d'autres restent accessibles, toute l'année, sur le site [slff.ch](#).

La traditionnelle soirée d'ouverture, dont les hôtes sont la SLFF/CIIP et son partenaire principal, le DFAE, s'est déroulée le 12 mars au Bierhübeli de Berne. Plus de deux cents convives avaient fait le trajet pour la capitale en provenance des quatre coins du pays et de France voisine. Ces invité.es, ou « ami.es » de la SLFF, représentent ses partenaires issus des milieux culturels, pédagogiques, diplomatiques et politiques. La soirée, largement portée par la thématique de l'édition, était animée par l'artiste hip hop genevois Jo2PlainP. Elle a par ailleurs accueilli de nombreux et talentueux artistes venus d'horizons divers, que ce soit par leur provenance ou leur style de musique. Tous se sont réunis autour d'un pot-pourri final aux couleurs de l'Acadie canadienne, de l'île Maurice, de Haïti et de Suisse avec leurs sons country, hip hop et de tambours haïtiens.

Les prises de parole officielles et autres témoignages de jeunes auteur.es ont également mis en valeur cette diversité, autant culturelle que linguistique. Parmi les orateurs et oratrices, se sont succédé au pupitre : Philipp Stalder, Ambassadeur au DFAE, Pascale Marro, Secrétaire générale de la CIIP, Henri Monceau, Ambassadeur et Représentant de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) en Suisse et en Autriche, Marion Paradas, Ambassadrice de France en Suisse et au Liechtenstein. Bouclée autour d'un apéritif dînatoire, cette soirée fut assurément une réussite.

Honorant son partenariat avec le DFAE, la SLFF a par ailleurs à nouveau présenté, à Berne, son traditionnel festival des Journées Francofilms. Cet événement mettait cette année à l'affiche douze films proposés par autant d'ambassades francophones en lien avec leur pays. D'une durée de plus de deux semaines et demie, ce festival connaît un succès grandissant, tant auprès des ambassades qui participent que de son public qui vient de plus en plus nombreux assister à la plupart des projections. Ce festival, en présentant des films de qualité représentant des pays francophones (au sens de l'OIF) de plusieurs continents, est un autre moyen, de surcroît très apprécié et efficace, de rendre compte de toute la diversité culturelle et linguistique du monde francophone.

Cette édition 2024 de la SLFF, dont les manifestations culturelles se sont terminées à Pâques, aura su conquérir le public et les élèves des différentes régions linguistiques de Suisse, et de plus loin. Et la diversité, déclinée de moult manières à cette occasion, aura été largement mise à l'honneur et valorisée au sein de son programme culturel et pédagogique.

Données factuelles

COLANG :

Présidence : Nicolas Bindschedler (GE).

Collaborateur scientifique : Andreas M. Dutoit Marthy (SG-CIIP).

Secrétariat : Nathalie Nazzari (IRDP).

DLF :

Présidence : François Grin (UNI-GE).

Collaboratrice scientifique : Virginie Conti (SG-CIIP).

Secrétariat : Nathalie Nazzari (IRDP).

SLFF :

Coordinatrice : Isabelle Biedermann

Secrétariat : Nathalie Nazzari (IRDP).

Glossaire des patois de la Suisse romande (GPSR)

Mandat

Le Glossaire des patois de la Suisse romande est, depuis 1899, un acteur essentiel dans la mise en valeur du patrimoine linguistique romand. Placé sous le contrôle politique de la CIIP et établi dès son origine à Neuchâtel, il relève de l'Académie suisse des sciences humaines et sociales et est désormais intégralement rattaché à la Faculté des lettres et sciences humaines de l'Université de Neuchâtel. Il constitue l'un des quatre « Vocabulaires nationaux de la Confédération helvétique » et a pour mission de documenter le plus complètement possible les patois de son domaine linguistique, d'en faire l'analyse lexicologique et de rendre celle-ci accessible au public et au monde scientifique sous la forme d'un dictionnaire dialectal de grande ampleur.

Travaux

Totalement dévoué à la rédaction de son dictionnaire, dont les fascicules 138 et 139 ont été publiés durant l'année sous revue, le GPSR développe en parallèle divers projets avec le double objectif de mettre en valeur ses riches matériaux et de faire connaître ses travaux à un plus large public : une base de données consultable en ligne, un guide de lecture du Glossaire, un projet de « mots vedettes » et l'immense travail de rétrodigitalisation de l'ensemble déjà publié du Glossaire, dans ses trois perspectives diachronique, pluridialectale et critique.

Cette année, le Glossaire des patois de la Suisse romande a célébré les 125 ans de sa fondation, ainsi que le centenaire de la parution de son premier fascicule. Ces anniversaires ont été l'occasion d'inaugurer une nouvelle façon de se mettre en rapport avec le public, grâce à l'utilisation d'outils de communication modernes et facilement accessibles. Un nouveau site Internet ainsi qu'une série de capsules vidéo sont les premières réalisations de ce projet dédié au riche patrimoine linguistique et culturel romand. Au fil des décennies et grâce à l'aide de la population romande, le Glossaire a œuvré pour comprendre, préserver et faire connaître la diversité des langues et des réalités de nos régions. Aujourd'hui, à l'ère numérique, un nouveau site Internet ouvre une fenêtre virtuelle sur les richesses de ces langues et de ces réalités culturelles. Cet espace, conçu dans l'optique d'une démarche participative, permet d'aller à la rencontre de la population, les témoignages et les connaissances du public étant essentiels à l'enrichissement du Glossaire.

Lors de la manifestation du 13 novembre 2024, les premières capsules vidéo d'une série inédite consacrée aux réalités romandes ont été dévoilées. Elles sont l'occasion pour les amoureux et amoureuses des mots et de la culture romande de se plonger au cœur de l'histoire, de la tradition et du patrimoine de cette région.

Directeur ad interim : Félix Fessler (Vice-recteur Université de Neuchâtel).

<http://www.unine.ch/gpsr>

• Politique culturelle

Conférence romande des chef.fes de service et délégué.es aux affaires culturelles (CDAC)



Cléa Redalié, Présidente

Mandat

La conférence des chef.fes de service et délégué.es aux affaires culturelles (CDAC) est chargée d'exécuter les décisions de la CIIP et d'assurer leur application dans les cantons. Elle étudie et propose à la CIIP des mesures de coordination ou des réalisations communes. Par le biais de la conférence suisse des délégué.es cantonaux aux affaires culturelles (Fachkonferenz KBK-EDK), elle est en lien avec Pro Helvetia, l'Office fédéral de la culture ainsi qu'avec la Conférence des villes suisses. Lieu d'échange d'informations et d'expériences entre cantons, la CDAC permet de promouvoir une politique culturelle cohérente en Suisse romande.

Travaux

Assemblée plénière – Culture

La CDAC a préparé les dossiers qui ont ensuite été traités lors des séances de l'AP-Culture de la CIIP, ainsi que la conférence de presse du 26 avril, commune aux cantons romands et au Tessin, présentant la stratégie « Vers un espace culturel latin en renforçant la convergence de l'action des pouvoirs publics ». Elle a également fait part de ses pistes d'orientations concernant la nouvelle stratégie 2026-2030 de Cinéforum, en vue de la rencontre de l'AP-Culture avec la fondation en août, et a présenté ses réflexions concernant la création numérique romande.

CDAC suisse et Office fédéral de la culture (OFC)

Les dossiers et interventions au sein de la Conférence suisse des délégué.es cantonaux aux affaires culturelles (Fachkonferenz KBK-EDK) ont été préparés et discutés dans le cadre des séances ordinaires de la CDAC romande, qui participe aux débats et prend activement part aux décisions de la conférence suisse. Plusieurs membres de la CDAC romande participent par ailleurs à des groupes de travail, par exemple celui qui concerne le statut des artistes. Mme Marie-Thérèse Bonadonna, cheffe du service de la culture du canton de Neuchâtel, représente la Conférence romande au sein du comité directeur de la Conférence suisse.

Par ailleurs, les membres de la CDAC sont actifs dans les groupes de travail du Dialogue culturel national qui, sur des thèmes spécifiques (Rémunération appropriée des acteurs culturels, Stratégie nationale en matière de patrimoine culturel, Écologie dans le domaine de la culture), réunissent des représentant.es de la Confédération, des villes et des cantons.

La CDAC a, en outre, rencontré la directrice de l'OFC dans sa séance du mois de septembre.

Plan d'action pour un développement convergent des politiques cantonales en faveur du secteur culturel en Suisse romande

La CDAC a débuté les travaux en lien avec son plan d'action au mois de mars, avec l'arrivée d'une cheffe de projet en charge de sa mise en œuvre. Afin d'ancrer les réflexions dans l'écosystème culturel et d'identifier des points de collaboration, cette stratégie a été présentée à l'OFC, la KBK, la Conférence des Villes en matière culturelle, aux faitières romandes et nationales, ainsi qu'aux directions des HES-SO des domaines artistiques.

Ce plan d'action prévoit cinq axes de travail :

1. Clarification du statut juridique et économique des actrices et acteurs culturels.
2. Amélioration de leur rémunération ainsi que de leur prévoyance professionnelle.
3. Amélioration de l'information et de la formation.
4. Harmonisation des dispositifs de soutiens cantonaux.
5. Prise en compte renforcée des publics dans les politiques de soutien à la culture.

Gouvernance de la politique culturelle des cantons romands

En juin, lors de leur séminaire, les membres ont présenté aux collaborateurs et collaboratrices de leurs services de la culture respectifs les cadres légaux, concepts et lignes directrices des politiques culturelles propres aux sept cantons romands

Médiation culturelle pour le jeune public et accès à la culture

L'AG Culturel sera reçu l'année prochaine afin de faire un bilan de ses activités. L'on peut noter pour cette année la décision de son élargissement au canton du Tessin.

Cinéforum – Fondation romande pour le cinéma

En octobre, la fondation a présenté ses axes stratégiques pour la période 2026-2030, dont la priorité est la restauration de l'effet amplificateur régional, notamment grâce à un soutien financier des cantons. La CDAC va étudier cette demande, afin de faire part de ses recommandations à l'AP-Culture début 2025.

Nouvelles pratiques et formes artistiques

La CDAC s'est penchée sur les enjeux relatifs à la création numérique en Suisse romande. Cette thématique étant à l'interface entre culture et économie, il est nécessaire de l'aborder sous l'angle des industries créatives, avec les partenaires actifs dans ce domaine. Dès lors, un sous-groupe a été créé afin d'initier un travail de mise en réseau avec de possibles partenaires, notamment la plateforme des chef.fes de service de la Conférence des chefs de département de l'économie publique de Suisse occidentale (CDEP-SO).

Dispositif de soutien à la création théâtrale – Label+ romand – arts de la scène

La CDAC s'est réunie en tant qu'Assemblée générale de Label+ romand – arts de la scène et a validé le rapport d'activité et les comptes 2023 de l'association. Les budgets 2024 et 2025 ont également été acceptés, avec une augmentation de la cotisation des cantons prévue en 2025. Trois spectacles ont été sélectionnés par le jury Label+.

Par ailleurs, afin notamment de s'assurer d'un langage commun à l'ensemble du milieu culturel et d'un positionnement proactif sur la thématique de l'intégrité physique et psychique, l'ensemble des membres a suivi une formation de base sur la lutte contre le harcèlement.

Dispositif de soutien aux musiques actuelles – Musique+

Afin d'être davantage en adéquation avec les besoins du milieu des musiques actuelles et de mieux articuler le dispositif Musique+ avec les autres soutiens publics et parapublics, un groupe de travail comprenant des représentant.es de la FCMA, des villes de Lausanne et Neuchâtel, ainsi que des représentant.es des cantons a été créé en 2023. Celui-ci a présenté en octobre différents scénarios de modifications du dispositif à la CDAC, qui a préavisé positivement l'un d'entre eux. Le groupe de travail pourra affiner les réflexions en vue d'une mise en œuvre en 2025, voire en 2026.

Livre+

La CDAC, après avoir pris connaissance du bilan de la deuxième édition Livre+, a jugé pertinent de fusionner les deux dispositifs « Soutien à la promotion de la littérature et de la lecture » et « Soutien à l'édition » en un seul appel à projets privilégiant la promotion du livre et la diffusion de la littérature romande. La troisième édition Livre+ (2024-2027) a été lancée en août 2024, avec un appel à projets dont le délai était fixé à fin octobre. Trente-sept dossiers ont été reçus et, suite à la délibération du jury début décembre, 9 lauréats ont été sélectionnés. Les projets seront réalisés entre 2025 et 2027 sur la base de conventions établies entre les lauréats et la CIIP.

Demandes de soutien financier

La CDAC a examiné de manière coordonnée différentes demandes de soutien financier adressées aux collectivités publiques pour des réalisations ou manifestations culturelles diverses.

Données factuelles

La CDAC s'est réunie à 7 reprises en 2024. Lors de séances ordinaires : les 26 janvier, 26 avril, 13 et 14 juin, 27 septembre et 31 octobre. Et dans le cadre de rencontres relatives à l'espace culturel romand : les 15 et 25 novembre.

Présidence : Cléa Redalié (GE).

Secrétariat : Virginie Beyeler (SG-CIIP).

Mutation : Michel Vust (VD) succède à Nicole Minder dès octobre.

• Recherche en éducation et coopérations scientifiques et documentaires

Institut de recherche et de documentation pédagogique (IRDP)



Viridiana Marc, Directrice

Mandats et missions de l'IRDP

L'IRDP est l'une des trois entités du Secrétariat général de la CIIP et en constitue la structure scientifique permanente (cf. statuts CIIP, 2015). À ce titre, il est principalement chargé de :

- l'évaluation des actions, des instruments et des résultats fondés sur les références communes au sein de l'Espace romand de la formation d'une part,
- de la recherche et du soutien scientifiques et documentaires nécessaires aux décisions, aux actions et aux organes de la CIIP d'autre part.

Dans le cadre de l'élaboration de son Programme d'activité pour une période administrative quadriennale, l'Assemblée plénière de la CIIP détermine le mandat de prestations de l'IRDP, qui précise les tâches spécifiques attendues. Dans le cadre des objectifs de la CIIP et du développement de l'Espace romand de la formation, l'IRDP peut également conduire des recherches scientifiques, généralement sur demande d'un canton, ou participer à des projets de recherche externes.

Soutien scientifique aux travaux romands

Investi dans divers organes de la CIIP, l'IRDP apporte son soutien sur plusieurs dossiers en valorisant au mieux les résultats des recherches menées notamment en Suisse romande dans les HEP et universités, ainsi que sa connaissance des dispositifs et ressources cantonales.

Principaux domaines de recherche

Monitoring de l'Espace romand de la formation

Franca Armi, Alina Matei

Afin de répondre à l'art. 4 du mandat de prestations attribué à l'IRDP pour les années 2024-2027, l'IRDP publie des informations concernant l'Espace romand de la formation (ERF), qui alimentent régulièrement la rubrique [Monitoring](#) sur son site. Pour ce faire, l'IRDP réalise différentes collectes de données harmonisées auprès des cantons romands et compile des informations existantes, mises à disposition par d'autres institutions, en particulier celles de l'Office Fédéral de la Statistique.

Les données récoltées en 2024 par l'IRDP portent sur les effectifs des élèves et du personnel des écoles de l'ERF, le temps d'enseignement officiel, les effectifs des étudiant.es, des diplômé.es des Institutions romandes de formation, des enseignant.es, ainsi que sur la formation des cadres scolaires. Elles sont présentées dans le document [Statistiques de l'Espace romand de la formation 2024](#). D'autres informations connexes aux formations ont également été collectées, en étroite collaboration avec le (CAHR). Elles visent à décrire et à suivre l'évolution des structures de formation des enseignant.es de l'ERF.

La collecte, au fil des années, de ces diverses informations permet de fournir une vision évolutive de l'ERF et de suivre la mise en œuvre de la CSR. Pour plus de détails, la page du projet [Monitoring de l'ERF](#) peut être consultée.

Veille sur l'intelligence artificielle en éducation

Romina Bottel-Ferrari, Lea Briguet, Viridiana Marc (coordination)

Dans le contexte de l'évolution rapide des outils d'Intelligence artificielle (IA) et des nouveaux défis qu'ils posent, un groupe de travail proactif de veille et de soutien scientifique a été mis en place pour la Suisse latine. Sa mission est de répondre aux questions émergentes et de soutenir ainsi les acteurs et les actrices de l'éducation dans l'identification des orientations à retenir quant aux usages des outils d'IA Génératives (IAG) et à l'impact de ces usages sur les pratiques scolaires. Cette veille vise à fournir un cadre collaboratif pour l'élaboration de recommandations et de réponses communes et éclairées face aux besoins exprimés par les différents publics concernés. L'IRDP accompagne et concrétise les travaux du groupe.

Un texte de recommandations générales sur les outils d'IAG a ainsi été réalisé à l'attention des cantons. Les conférences consultées, soutenues par l'AP-CIIP, ont souhaité que des cadres d'usage pratique soient également produits pour les différents acteurs et actrices (corps enseignant, élèves, parents). Il s'agit de documents pratiques et spécifiques sur les différents usages, assortis de mises en garde et de recommandations. Fin 2024, ces documents sont en révision auprès des différents organes de la CIIP.

Des travaux seront ensuite priorités pour répondre aux besoins des différents organes intercantonaux et du public, tout en assurant une veille face à l'évolution rapide de l'IA.

Tableau de bord du PAN

Victor Daniel, Viridiana Marc (coordination)

Afin de suivre la mise en œuvre du Plan d'action en faveur de l'éducation numérique, des informations issues des cantons sont rassemblées régulièrement selon les cinq axes suivants : *le cadre d'enseignement, les aspects techniques, les ressources pédagogiques, la formation et l'expérimentation*. Depuis l'automne 2022, les cantons latins livrent des informations pour renseigner chacun de ces axes, en particulier sur certains sujets.

Fin 2024, l'ensemble aura été globalement renseigné pour la scolarité obligatoire et une seconde phase s'ouvrira donc, qui consistera en l'actualisation des informations pour les différents sujets. Les travaux pour le secondaire II s'ouvriront en 2025.

Évaluation des objectifs d'apprentissage du PER

Viridiana Marc (coordination), Murielle Roth, Isaline Ruf, Géraldine Hoffer, Verónica Sánchez Abchi, Sophie Sieber (HEP-VD, jusqu'en juin), Alina Matei (méthodologie et statistique)

Depuis 2015, à la suite d'une décision de l'Assemblée plénière de la CIIP, des travaux liés au projet des Épreuves romandes communes (art. 15 de la CSR) consistaient en la création d'une Banque romande d'items, destinée à s'ouvrir pour une part aux cantons et au corps enseignant. Centré d'abord sur le Français et les Mathématiques pour la 8^e année, puis récemment ouvert sur l'Allemand langue étrangère, l'intention principale est de développer des principes pour l'évaluation des compétences et une interprétation partagée des apprentissages attendus figurant dans le PER.

Il a été privilégié une mise à disposition, depuis septembre 2021, de ressources évaluatives aux enseignant.es via les PistEval, pages accessibles sur la plateforme du PER.

Un test-pilote mené en 2023 a permis de valider des tâches en Mathématiques et en Allemand, incluant des évaluations sur support numérique. En particulier, des fonctionnalités ont été expérimentées au service de la résolution de problèmes (relances automatisées, adaptativité) et de l'oral en Allemand. Les analyses des données récoltées, soit les actions des élèves, ont été réalisées pour une bonne part en 2024 et visent à cerner les plus-values du support informatisé dans l'évaluation, par rapport à un support papier-crayon.

Les résultats de ces travaux ont été valorisés en 2024 lors de symposiums et colloques, en Suisse et à l'international, et ont fait l'objet d'un rapport politique et de plusieurs articles scientifiques.

Panorama des mesures de soutien à la transition secondaire I – secondaire II

Viridiana Marc (coordination), Franca Armi, Virgil Brügger

Les premiers travaux effectués dans le cadre de l'accord de coopération ACCoLa (accord entre le CIRCE, l'IRDP, le SRED et l'URSP) concernent le suivi du décrochage scolaire et un panorama des mesures de soutien à la transition entre le degré secondaire I et le degré secondaire II, encore en cours d'élaboration. Le but est d'établir une typologie harmonisée entre les différentes mesures de soutien disponibles dans les cantons latins, en incluant également des mesures de courte durée (non prises en compte par l'OFS) et celles mises en place déjà au degré secondaire I. Des apports de la recherche quant à des facteurs d'accrochage scolaire seront également analysés dans un second temps.

Autres activités de recherche

Glossaire du Plan d'action en faveur de l'éducation numérique (PAN)

Romina Bottel-Ferrari (coordination), Shanoor Kassam

Afin de soutenir l'opérationnalisation des travaux romands autour de l'Éducation numérique, un glossaire romand a été élaboré. Il doit permettre la création d'une culture commune autour de la terminologie propre à la mise en œuvre du Plan d'action numérique de la CIIP de 2018, en clarifiant les termes et concepts utiles à sa mise en œuvre. Ce nouvel outil de référence a été élaboré avec des expertes, experts et l'IRDP, sous l'égide de la CONUM. Disponible en ligne depuis le 30 novembre 2023, le glossaire s'adresse à toute personne impliquée dans l'opérationnalisation d'un ou plusieurs axes du PAN. Au cours de l'année 2024, une nouvelle centaine de termes ont été travaillés au sein d'un réseau expert. Ils seront versés dans [le site dédié](#) en 2025.

Activités numériques élèves

Shanoor Kassam (coordination), Romina Bottel-Ferrari

Ce projet vise à élaborer des modèles théoriques en soutien à la réflexion sur l'intégration d'activités numériques dans les moyens d'enseignement. L'intention est d'identifier leurs éventuelles plus-values pour les apprentissages des élèves. La typologie des *Activités numériques élèves* se veut un instrument opérationnel d'ingénierie pédagogique, dont l'objectif est de faciliter la scénarisation d'activités d'apprentissage numériques à travers leurs illustration, catégorisation et analyse. En 2024, ont été définies des actions-types de l'élève relatives au recours à l'intelligence artificielle, ainsi qu'au pilotage de divers objets connectés (imprimante 3D, découpeuse laser...). Ces travaux ont donné lieu à des présentations lors de colloques scientifiques et feront l'objet d'un rapport, prévu en 2025.

Modèles didactiques des genres textuels

Virginie Conti (coordination), Verónica Sánchez Abchi

Afin de soutenir le travail de rédaction des nouveaux MER Français 1-8, l'IRDP a été chargé, dès fin 2019, d'élaborer des « modèles didactiques » (MD) des genres textuels qui sont travaillés dans les différents parcours en construction. Ces MD consistent en une description des principales caractéristiques des genres concernés, description qui s'appuie sur les connaissances scientifiques à propos des pratiques sociales du genre, mais aussi sur les connaissances concernant le développement des capacités des élèves – autrement dit ce qui est enseignable. Les MD se doivent de relier ces descriptions aux objectifs du PER afin d'aider les rédactrices des MER à définir les objectifs à atteindre grâce aux activités mises en œuvre dans chaque parcours.

Le projet s'est poursuivi tout au long de l'année 2024, avec la production de modèles (définition, modélisation, schématisation) pour plusieurs genres textuels, des échanges avec les rédactrices des parcours, une intervention dans un colloque et deux publications.

L'équipe a aussi continué à nourrir la section spécifique consacrée aux MD sur le site de l'IRDP avec plusieurs modèles de genres correspondant aux parcours des années 3-4 et 7-8. Fin 2024, a débuté la migration des documents vers le nouveau site de la CIIP.

Moyens d'enseignement des langues étrangères : Statut(s) et appropriation(s) – MELESA

Verónica Sanchez Abchi et Eva Waltermann (UNI-GE)

Ce projet débuté en 2024 est mené en collaboration entre l'IRDP et l'Université de Genève. Il vise à comprendre les enjeux de l'appropriation des moyens d'enseignement des langues étrangères dans les différents niveaux de scolarité en Suisse romande (école obligatoire et postobligatoire). Dans un premier temps, des entretiens avec des personnes clés permettront de cerner le statut et l'utilisation des moyens d'enseignement tels qu'envisagés par les organes décisionnels et les services de l'instruction publique. Dans un deuxième temps, l'étude s'intéressera à la perception et à l'utilisation de ces moyens par les enseignants.es sur le terrain.

Thèse de doctorat dans le domaine de l'évaluation

Murielle Roth

Cette thèse s'intéresse à la difficulté des textes et des questions utilisés pour évaluer la compréhension de textes narratifs chez des élèves de 10 à 12 ans. Au cours de cette année, Murielle Roth s'est consacrée à l'analyse des données et à la rédaction du manuscrit de sa thèse.

Contribution théorique à l'instrument PCT

Viridiana Marc, Camil Schneider (jusqu'en juillet), Romane Crettenand (depuis décembre)

Durant l'année 2024, les fondements théoriques sélectionnés et mobilisés durant la réalisation de l'[instrument Profil de compétences transversales](#) ont fait l'objet d'un nouveau texte, publié à l'automne. Les retours des enseignant.es qui ont pu tester la séquence de 9^e année ont été synthétisés et seront présentés aux organes en 2025, afin d'estimer les améliorations à y apporter.

Réseaux et activités associatives

[ADMEE-Europe](#) – Association pour le Développement des Méthodologies d'Évaluation en Éducation

L'IRDП contribue à la section européenne de cette association. Nathalie Nazzari en assure le secrétariat.

L'association organise un colloque annuel, des journées scientifiques, édite une revue annuelle [Mesure et évaluation en éducation](#) (MEE) en version numérique, un [journal en ligne e-JIREF](#) (Évaluer, Journal international de recherche en éducation et formation) sur son site Internet et publie des ouvrages via les [Presses de l'ADMEE](#).

[AIRDF](#) – Association internationale pour la recherche en didactique du français

Cette association, organisée en sections nationales, réunit les chercheurs et chercheuses en didactique du français des pays et régions francophones. Elle organise des séminaires et colloques, édite une revue, *La Lettre de l'Association*, et une collection, *Recherches en didactique du français*. Virginie Conti est membre du conseil d'administration de la section suisse et le secrétariat est assuré par Nathalie Nazzari.

[Babylonia](#) – revue suisse consacrée à l'apprentissage et à l'enseignement des langues

L'IRDП participe aux activités de la revue Babylonia, grâce à la présence de Verónica Sánchez Abchi au comité de rédaction.

[CREPE](#) – Collectif romand d'études des pratiques évaluatives – en partenariat avec les HEP de Suisse romande et l'IUFE

Le CREPE se consacre à l'étude des questions liées à l'évaluation en contexte scolaire. Cette année, le collectif a travaillé à la préparation d'une journée d'étude, qui portera sur la place des objets disciplinaires dans les démarches d'*évaluation soutien d'apprentissage*, ainsi que sur les enjeux que cela soulève pour la formation du corps enseignant.

[CODICRE](#) – Conférence suisse des directeurs/directrices de centres de planification, de développement et de recherche en éducation gérée par le CSRE

Ce réseau se réunit deux fois par année et permet de partager des apports théoriques sur des préoccupations scolaires relevées dans l'ensemble des cantons suisses ou de présenter les projets des cantons. Virgil Brügger et Viridiana Marc y présentent régulièrement des travaux réalisés en Suisse romande.

[Forumlecture.ch](#) – Association Forumlecture suisse. Littératie dans la recherche et la pratique

Depuis 2010, l'IRDП soutient la revue numérique Forumlecture.ch qui fait dialoguer la recherche et les pratiques pour promouvoir la littératie. Murielle Roth fait partie du comité de rédaction et coordonne certains numéros thématiques. Cette année, trois nouveaux numéros ont été publiés : *La musique et les langues*, *Identité et littéracie*, *Matériel pédagogique pour développer la littératie*.

[IEAN-CH](#) – Réseau national pour l'assessment for learning (évaluation soutien d'apprentissage) – au sein du [réseau international IEAN](#) représenté par l'Université de Genève

En 2024, les membres du réseau se sont réunis à plusieurs reprises pour explorer deux axes thématiques : l'évaluation certificative menant à une qualification (axe 1) et l'évaluation à visée inclusive et différenciée (axe 2). Pour l'axe 1, les discussions ont porté sur le défi, pour les enseignant.es, de concilier régulation et certification, ainsi que sur les conditions permettant d'intégrer la logique de l'évaluation soutien d'apprentissage même en présence de notes. Pour l'axe 2, les échanges ont abordé la clarification des concepts, les prescriptions cantonales et les enjeux d'inclusion et de la différenciation dans le cadre de l'évaluation sommative/certificative.

Documentation en sciences de l'éducation

Bibliothèque

Isabelle Deschenaux (responsable administrative), Muriel Pematsang

Les documentalistes ont poursuivi, en 2024, les activités habituelles de veille documentaire, de revue de presse, de prêt et de recherches bibliographiques. Pour répondre entre autres à un besoin de place, l'équipe s'est attelée au dés-herbage du fonds des périodiques. L'élimination de certaines collections s'est faite sur la base de critères de tri professionnels. Si l'organisation et la mise en place de l'archivage institutionnel ont été attribuées à une documentaliste de la bibliothèque, le travail de tri a occupé passablement de personnes dans toutes les unités de la CIIP.

Dans le cadre de la manifestation de la CONUM, un stand de présentation des travaux réalisés par la CIIP et d'une sélection d'ouvrages a été organisé par le secteur.

Édition

Anne Bourgoz (coordinatrice), Nathalie Nazzari, Doris Penot

Le pôle édition se charge de la coordination éditoriale des publications et documents produits par l'IRDP et la CIIP. En 2024, l'équipe a notamment édité les documents suivants :

- Armi, Franca. (2024). Priorités et nouveautés 2024-2025 : la rentrée scolaire en Suisse romande et au Tessin : [synthèse]. *irdp FOCUS – Vert, 09*.
- Bourgoz, Anne & Marc, Viridiana. (2024). Les compétences transversales au service de l'orientation scolaire et professionnelle : l'instrument Profil de compétences transversales (PCT) : résumé. *irdp FOCUS, 10*.
- Schneider, Camil. (2024). *Profil de compétences transversales : élaboration et apports théoriques d'un instrument romand / sous la dir. de Viridiana Marc*. Neuchâtel : IRDP. (Document de travail 24.1001). 26 p.

Conseil scientifique de l'IRDP (CS-IRDP)



Pierre-François Coen,
Président

Mandat

Le Conseil scientifique de l'IRDP, constitué de personnalités suisses et étrangères issues de Hautes écoles ou d'institutions scientifiques, est institué en qualité d'instrument d'évaluation et de conseil pour la CIIP. Il est chargé d'évaluer la qualité scientifique des travaux conduits par l'IRDP et d'en rendre compte, avec d'éventuelles recommandations, à la CSG, tout en prodiguant ses conseils à la direction de l'Institut.

Travaux

Selon le fonctionnement adopté en 2021, les membres du CS-IRDP ont rencontré, durant l'été 2024, les équipes des principaux projets de l'IRDP qui leur étaient attribués. L'intention de ces rencontres est de permettre aux membres du CS de cerner plus précisément les dispositifs scientifiques mis en œuvre, les concepts à affiner et les améliorations possibles, en fonction des spécificités propres à chaque projet et de l'expertise des membres du CS-IRDP.

Ainsi, durant l'année 2024, les rencontres suivantes ont été tenues pour chacun des projets :

- **Monitoring**, avec J. Babel de l'OFS, le 5 juin ;
- **Tableau de bord du plan d'action numérique**, avec O. Maulini de l'UNI-GE, le 12 septembre ;
- **EpRoCom-Banque d'items**, avec S. Ugen de l'Université du Luxembourg, le 17 septembre ;
- **Activités numériques élèves**, avec P.-F. Coen de l'UNI-FR, le 8 octobre.

Le CS-IRDP s'est ensuite réuni en séance plénière à l'automne durant une journée. Les constats relatifs à ces différents projets font l'objet d'un rapport du CS-IRDP à l'attention de la CSG.

La composition du CS-IRDP devrait légèrement évoluer en vue de la prochaine période quadriennale.

Données factuelles

Le CS-IRDP s'est réuni le 25 octobre 2024.

Présidence : Pierre-François Coen (UNI-FR).

Suivi scientifique : Viridiana Marc (SG-CIIP – IRDP).

Secrétariat : Murielle Roth (IRDP).

Mutations : Sonia Ugen (Uni-Luxembourg) a succédé à Antoine Fischbach (Uni-Luxembourg). Sybille Bayard (Bildungsplanung ZH) a intégré le CS et Jacques Babel (OFS) s'en est retiré.

Comptes

SG-CIIP, IRDP et UMER – Situation au 31.12.2024



BILAN	
ACTIF	31'221'998.57
Patrimoine financier	30'977'882.79
Disponibilités et placements à court terme	7'376'360.48
Débiteurs	888'608.45
Créances résultant de livraisons et de prestations envers des tiers	693'183.27
Créances fiscales (TVA, IA)	146'712.83
Autres créances (dont garantie compte en douane)	48'712.35
Actifs de régularisation	103'835.57
Moyens d'enseignement	22'609'078.29
Produits finis – UMER-SO (stock des ouvrages)	141'000.00
Produits finis – UMER-FP (stock des ouvrages)	67'000.00
Travaux en cours – UMER-SO (compte des investissements)	22'401'078.29
Patrimoine administratif	244'115.78
Immobilisations incorporelles	244'115.78

BILAN	
PASSIF	31'221'998.57
Capitaux de tiers	26'093'014.33
Engagements courants	759'472.78
Engagement courants provenant de livraisons et de prestations de tiers	758'681.43
Impôts	791.35
Fonds de tiers	30'133.00
Plan d'études maturité professionnelle (SEFRI)	24'043.25
Projets de recherche IRDP	6'089.75
Passifs de régularisation	186'348.55
Provisions à court terme	372'000.00
Provision pour les vacances non prises et heures au crédit	372'000.00
Engagements financiers à long terme	24'745'060.00
Contribution remboursable des cantons UMER-SO	24'745'060.00
Capital propre	5'128'984.24
Capital de dotation	500'000.00
Réserve UMER-FP	1'085'883.13
Réserve UMER-FP	752'407.13
Réserve UMER-FP, Nouvelle édition du Commerce ³	112'825.00
Réserve UMER-FP, Plateforme numérique ³	220'651.00
Fonds propres affectés	2'547'711.00
Développement stratégique du numérique ²	0.00
Innovation numérique ¹	278'305.00
Soutien Livre + (2024-2027) ¹	395'839.00
Réactualisation Mathématiques 9-11 ²	653'405.00
Réactualisation Géographie 5-8 ²	288'925.00
Réactualisation Anglais 7-11 ²	581'330.00
Réactualisation Histoire 5-8 ²	349'907.00
Excédent/découvert du bilan	995'390.11
Résultat annuel SG-IRDP	96'541.45
Résultat annuel UMER-SO	207'117.29
Résultat annuel UMER-FP	205'401.36
Résultats cumulés des années précédentes (SG et UMER-SO)	486'330.01

La différence de résultat entre le bilan et les comptes provient des fonds propres affectés aux projets suivants, respectivement de la réserve UMER-FP :

¹ SG : Soutien Livre + et Innovation numérique.

² UMER-SO : réactualisation de moyens, Mathématiques 9-11, Géo 5-8, Anglais 7-11, Histoire 5-8 selon le résultat net de ces collections (après amortissement) et développement stratégique du numérique.

³ UMER-FP : collection du Commerce (révision de l'ordonnance du SEFRI) et plateforme numérique pour la formation professionnelle, NovaPro.

COMPTE DE RÉSULTATS

	SG-CIIP	UMER-SO	UMER-FP	TOTAUX
CHARGES D'EXPLOITATION	6'179'354.16	21'297'214.16	2'819'699.79	30'296'268.11
Charges de personnel	4'515'442.09	1'419'105.31	737'918.72	6'672'466.12
Salaires du personnel	4'352'799.35	1'354'400.00	659'100.00	6'366'299.35
Travailleurs temporaires	47'991.85	45'978.35	66'881.25	160'851.45
Prestations de l'employeur	71'635.84	17'796.96	11'509.97	100'942.77
Autres charges du personnel	43'015.05	930.00	427.50	44'372.55
Charges de biens et services, autres charges	1'335'912.07	16'271'538.70	1'868'689.07	19'476'139.89
Charges de matières et de marchandises	44'569.60	15'419'907.54	985'572.71	16'450'049.85
Immobilisations de biens non activés	127'311.50	220'424.53	222'448.09	570'184.12
Eau, énergie, combustible	55'692.55	0.00	0.00	55'692.55
Prestations de service et honoraires	690'132.14	618'464.58	632'283.36	1'940'880.08
Loyers	282'446.00	0.00	0.00	282'446.00
Dédommagements aux externes	135'000.96	2'365.10	11'663.46	149'029.52
Diverses charges d'exploitation	759.32	10'377.00	16'721.45	27'857.77
Amortissement immobilisations incorporelles	0.00	3'416'570.15	0.00	3'416'570.15
Charges de transfert	68'000.00	0.00	0.00	68'000.00
Subventions pour soutien à l'édition (Livre+)	0.00	0.00	0.00	0.00
Subventions (CLACESO, SER, FAPERT, autres)	68'000.00	0.00	0.00	68'000.00
Subventions à redistribuer	260'000.00	0.00	168'092.00	428'092.00
Glossaire des patois	260'000.00	0.00	0.00	260'000.00
SEFRI UMER-FP	0.00	0.00	168'092.00	168'092.00
Imputations internes	0.00	190'000.00	45'000.00	235'000.00
REVENUS D'EXPLOITATION	6'250'334.46	21'754'765.35	2'751'903.15	30'757'002.96
Taxes	242'405.41	22'580'566.90	2'135'690.00	24'958'662.31
Taxes d'utilisation et prestations de services	0.00	300'000.00	970'875.05	1'270'875.05
Recettes sur ventes	56.50	22'271'599.40	1'164'814.95	23'436'470.85
Remboursement de tiers	242'348.91	8'967.50	0.00	251'316.41
Revenus divers	0.00	-826'000.00	12'000.00	-814'000.00
Variation de stocks, produits finis	0.00	-826'000.00	12'000.00	-814'000.00
Prélèvement sur fonds de tiers	0.00	0.00	34'221.15	34'221.15
Revenus de transferts	5'512'929.05	198.45	401'992.00	5'915'119.50
Subvention de la Confédération	0.00	0.00	208'000.00	208'000.00
Subvention des cantons	5'509'135.00	0.00	193'992.00	5'703'127.00
Redistributions	3'794.05	198.45	0.00	3'992.50
Subventions à redistribuer	260'000.00	0.00	168'000.00	428'000.00
Glossaire des patois	260'000.00	0.00	0.00	260'000.00
SEFRI UMER-FP	0.00	0.00	168'000.00	168'000.00
Imputations internes	235'000.00	0.00	0.00	235'000.00
RÉSULTAT PROVENANT D'ACTIVITÉS D'EXPLOITATION	70'980.30	457'551.19	-67'796.64	460'734.85
Charges financières	294.85	252.90	0.00	547.75
RÉSULTAT DE FINANCEMENT	-294.85	-252.90	0.00	-547.75
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	70'685.45	457'298.29	-67'796.64	460'187.10
Utilisation fonds propres affectés et réserve FP :				
- SG : Soutien Livre+	4'161.00			4'161.00
- SG : Innovation numérique	21'695.00			21'695.00
- UMER-SO : Réactualisations MER		-250'181.00		-250'181.00
- UMER-FP sur réserve : Commerce			142'278.00	142'278.00
- UMER-FP sur réserve : plateforme NovaPro			130'920.00	130'920.00
RÉSULTAT AVEC UTILISATION DES FONDS PROPRES AFFECTÉS/RÉSERVE FP (au bilan)	96'541.45	207'117.29	205'401.36	509'060.10

COMPTE DES INVESTISSEMENTS UMER-SO

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	3'430'334.80
Immobilisations incorporelles	
Logiciels et licences	254'904.23
Autres immobilisations	3'175'430.57
Salaires du personnel	996'791.60
Travailleurs temporaires	142'576.55
Frais du personnel fixe	15'937.05
Honoraires conseillers externes	232'383.07
Charges d'utilisation informatique	54'000.00
Conventions de détachement avec les cantons	1'657'261.20
Déplacement et autres frais, collaborateurs externes	66'457.19
Indemnisation de droits	10'023.91
Report au bilan : actif travaux en cours	-3'430'334.80
RECETTES D'INVESTISSEMENT	3'416'570.15
Amortissement travaux en cours	3'416'570.15
Report au bilan : actif travaux en cours	-3'416'570.15
RÉSULTAT PROVENANT D'ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	-13'764.65
Utilisation fonds propres affectés :	
- Stratégie du numérique	346'777.00
RÉSULTAT INVESTISSEMENTS AVEC UTILISATION DES FONDS PROPRES AFFETÉS (au bilan)	333'012.35

BUDGET 2024 DES INVESTISSEMENTS UMER-SO

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	4'568'000.00
Immobilisations incorporelles	
Logiciels et licences	710'000.00
Autres immobilisations	3'858'000.00
Salaires du personnel	540'000.00
Travailleurs temporaires	926'000.00
Honoraires conseillers externes	444'000.00
Conventions de détachement avec les cantons	1'814'000.00
Déplacement et autres frais, collaborateurs externes	108'000.00
Indemnisation de droits	26'000.00
Report au bilan : actif travaux en cours	-4'568'000.00
RECETTES D'INVESTISSEMENT	2'892'000.00
Amortissement travaux en cours	2'892'000.00
Report au bilan : actif travaux en cours	-2'892'000.00
RÉSULTAT PROVENANT D'ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	-1'676'000.00
Utilisation fonds propres affectés :	
- Stratégie du numérique	350'000.00
RÉSULTAT INVESTISSEMENTS AVEC UTILISATION DES FONDS PROPRES AFFETÉS (au bilan)	-1'326'000.00

BUDGET 2024

	SG-CIIP	UMER-SO	UMER-FP	TOTAUX
CHARGES D'EXPLOITATION	6'028'700.00	19'676'000.00	2'671'000.00	28'375'700.00
Charges de personnel	4'268'500.00	1'595'000.00	704'600.00	6'568'100.00
Salaires du personnel	3'900'000.00	1'260'000.00	315'000.00	5'475'000.00
Travailleurs temporaires	265'000.00	295'000.00	377'600.00	937'600.00
Prestations de l'employeur	70'000.00	35'000.00	10'000.00	115'000.00
Autres charges du personnel	33'500.00	5'000.00	2'000.00	40'500.00
Charges de biens et services, autres charges	1'446'200.00	15'019'000.00	1'765'000.00	18'230'200.00
Charges de matières et de marchandises	71'500.00	13'885'000.00	1'100'000.00	15'056'500.00
Immobilisations de biens non activés	230'000.00	471'000.00	158'000.00	859'000.00
Eau, énergie, combustible	62'000.00	0.00	0.00	62'000.00
Prestations de service et honoraires	636'200.00	629'000.00	441'000.00	1'706'200.00
Loyers	274'000.00	0.00	0.00	274'000.00
Dédommagements aux externes	170'000.00	3'000.00	53'000.00	226'000.00
Diverses charges d'exploitation	2'500.00	31'000.00	13'000.00	46'500.00
Amortissement immobilisations incorporelles	0.00	2'892'000.00	0.00	2'892'000.00
Charges de transfert	54'000.00	0.00	0.00	54'000.00
Subventions pour soutien à l'édition (Livre+)	8'000.00	0.00	0.00	8'000.00
Subventions (CLACESO, SER, FAPERT, autres)	46'000.00	0.00	0.00	46'000.00
Subventions à redistribuer	260'000.00	0.00	161'400.00	421'400.00
Glossaire des patois	260'000.00	0.00	0.00	260'000.00
SEFRI UMER-FP	0.00	0.00	161'400.00	161'400.00
Imputations internes	0.00	170'000.00	40'000.00	210'000.00
REVENUS D'EXPLOITATION	6'101'660.00	19'465'000.00	2'376'000.00	27'942'660.00
Taxes	115'000.00	19'460'000.00	1'800'000.00	21'375'000.00
Taxes d'utilisation et prestations de services	0.00	325'000.00	600'000.00	925'000.00
Recettes sur ventes	500.00	19'135'000.00	1'200'000.00	20'335'500.00
Remboursement de tiers	114'500.00	0.00	0.00	114'500.00
Revenus divers	0.00	5'000.00	0.00	5'000.00
Variation de stocks, produits finis	0.00	5'000.00	0.00	5'000.00
Prélèvement sur fonds de tiers	10'000.00	0.00	0.00	10'000.00
Revenus de transferts	5'506'660.00	0.00	414'600.00	5'921'260.00
Subvention de la Confédération	0.00	0.00	214'600.00	214'600.00
Subvention des cantons	5'503'660.00	0.00	200'000.00	5'703'660.00
Redistributions	3'000.00	0.00	0.00	3'000.00
Subventions à redistribuer	260'000.00	0.00	161'400.00	421'400.00
Glossaire des patois	260'000.00	0.00	0.00	260'000.00
SEFRI UMER-FP	0.00	0.00	161'400.00	161'400.00
Imputations internes	210'000.00	0.00	0.00	210'000.00
RÉSULTAT PROVENANT D'ACTIVITÉS D'EXPLOITATION	72'960.00	-211'000.00	-295'000.00	-433'040.00
Charges financières	500.00	1'000.00	0.00	1'500.00
RÉSULTAT DE FINANCEMENT	-500.00	-1'000.00	0.00	-1'500.00
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	72'460.00	-212'000.00	-295'000.00	-434'540.00
Utilisation fonds propres affectés et réserve FP :				
- SG : Soutien Livre+	8'000.00			8'000.00
- UMER-SO : Réactualisations MER		310'000.00		310'000.00
- UMER-FP sur réserve : révision collection du Commerce			145'000.00	145'000.00
- UMER-FP sur réserve : nouvelle plateforme numérique			150'000.00	150'000.00
RÉSULTAT AVEC UTILISATION DES FONDS PROPRES AFFECTÉS/RÉSERVE FP (au bilan)	80'460.00	98'000.00	0.00	178'460.00

Composition des organes permanents de la CIIP en 2024



* les membres des Bureaux sont marqués d'un astérisque

Assemblée plénière (AP-CIIP)

VALAIS	Christophe DARBELLAY, président
FRIBOURG	Sylvie BONVIN-SANSONNENS
BERNE	Christine HÄSLER
GENÈVE	Anne HILTPOLD
JURA	Martial COURTET, vice-président
NEUCHÂTEL	Crystel GRAF
TESSIN	Marina CAROBIO GUSCETTI
VAUD	Frédéric BORLOZ
SG-CDIP, invité perm.	Suzanne HARDMEIER
SG-CIIP	Pascale MARRO
SG-CIIP, secrétariat	Pascale LAMARRE

Assemblée plénière Culture (AP-Culture)

FRIBOURG	Sylvie BONVIN-SANSONNENS, présidente
BERNE	Christine HÄSLER
GENÈVE	Thierry APOTHÉLOZ
JURA	Martial COURTET, vice-président
NEUCHÂTEL	Alain RIBAUZ
TESSIN	Marina CAROBIO GUSCETTI
VALAIS	Mathias REYNARD
VAUD	Nuria GORRITTE
SG-CIIP	Pascale MARRO
SG-CIIP, assistante	Virginie BEYELER

CONFÉRENCES

Conférence des secrétaires généraux (CSG)

VALAIS	Jean-Philippe LONFAT, président
FRIBOURG	Michel PERRIARD
BERNE	Pierre-Etienne ZÜRCHER
GENÈVE	Nicolas BINDSCHEDLER
JURA	Manuel DONZÉ → févr. Jackie VORPE, dès mars
NEUCHÂTEL	Jérôme AMEZ-DROZ, vice-président
TESSIN	Emanuele BERGER
VAUD	François MODOUX
SG-CIIP	Pascale MARRO
SG-CDIP	Suzanne HARDMEIER
IRDP, invitée perm.	Viridiana MARC
SG-CIIP, secrétariat	Pascale LAMARRE

Conférence latine de l'enseignement obligatoire (CLEO)

JURA	Fred-Henri SCHNEGG*, président
BERNE	Stève BLAESI
FRIBOURG	Hugo STERN
GENÈVE	Isabelle VUILLEMIN Eric STACHELSCHIED*
NEUCHÂTEL	Jean-Claude MARGUET
TESSIN	Omar BALMELLI Alma PEDRETTI Tiziana ZANINELLI

VALAIS	Michel BEYTRISON*, vice-président
VAUD	Nathalie JAUNIN Cédric BLANC
SG-CIIP, invitée perm.	Viridiana MARC
SG-CIIP	Eva LEUENBERGER*

Conférence latine de l'enseignement postobligatoire (CLPO)

VAUD	Lionel ÉPERON*, président
BERNE	Renato KUONEN-MARTIN Jean-Pascal LÜTHI, dès août
FRIBOURG	François PICCAND Christophe NYDEGGER
GENÈVE	Gilles MISEREZ, vice-président Gilles THOREL Liliane ZOSSOU, a.i. dès septembre
JURA	Manuel DONZÉ → mars Françoise DO LINH XUAN, dès août
NEUCHÂTEL	Laurence KNOEPFLER CHEVALLEY
TESSIN	Paolo COLOMBO Daniele SARTORI → juillet Désirée MALLÉ, dès août Mattia PINI, dès août
VALAIS	Yves FOURNIER Tanja FUX
VAUD	Jean-Daniel ZUFFEREY
SG-CIIP	Jean-Pascal MOUGIN*

Conférence latine de la pédagogie spécialisée (CLPS)

VALAIS	Guy DAYER*, président dès août
BERNE	Andréa FUCHS FATEH
FRIBOURG	Stéphane NOËL
GENÈVE	Gabrielle STIASSNY* Eric TAMONE, dès août
JURA	Marco VALSANGIACOMO*
NEUCHÂTEL	Philippe WILLI, président → juillet
TESSIN	Mattia MENGONI
VAUD	Cédric BLANC Raphaël GERBER
CSPS, invité.es perm.	Géraldine AYER Romain LANNERS
SG-CIIP	Jacqueline GYGER*

Conférence latine de la formation des enseignant.es et des cadres (CLFE)

CSG	Jérôme AMEZ-DROZ, président
Départements de l'instruction publique	
BERNE	Pierre-Etienne ZÜRCHER
FRIBOURG	Hugo STERN
GENÈVE	Céline MERAD-MALINVERNI
JURA	Jackie VORPE
NEUCHÂTEL	Laurence KNOEPFLER CHEVALLEY
VALAIS	Michel BEYTRISON
VAUD	Carlos VAZQUEZ

Hautes écoles et Institutions assimilées

BEJUNE	Maxime ZÜRCHER, vice-président
FRIBOURG primaire	Frédéric INDERWILDI
FRIBOURG sec. (CERF)	Roland PILLONEL
GENÈVE (IUFE)	Olivier MAULINI
TESSIN (DFA)	Alberto PIATTI
VALAIS	Fabio DI GIACOMO
VAUD	Thierry DIAS
HEFP	Jean-Pierre PERDRIZAT
Invité permanent	Stève BLAESI, prés. COFORDIF
SG-CIIP	Virgil BRÜGGER

Conférence latine de l'orientation (CLOR)

JURA	Andréas HÄFELI, président
BERNE	Adriano CATTANEO
FRIBOURG	Thomas DI FALCO
GENÈVE	Jean-Pierre CATTIN
NEUCHÂTEL	Christel BORNAND
TESSIN	Massimo GENASCI BORGNA
VALAIS	Cédric VERGÈRE
VAUD	Alexandra PETROVITCH → mars François PIDOUX, Maxime ROCHAT, a.i. avril à nov. Emmanuelle ROSSIER, dès déc.
CSFO, invité perm.	Claude POTTIER
SG-CIIP	Jacqueline GYGER

Conférence romande des chef.fes de service et délégué.es aux affaires culturelles (CDAC)

GENÈVE	Cléa REDALIÉ, présidente
BERNE	Mélanie CORNU
FRIBOURG	Philippe TRINCHAN
JURA	Valentin ZUBER
NEUCHÂTEL	Marie-Thérèse BONADONNA
VALAIS	Alain DUBOIS
VAUD	Nicole MINDER → juillet Michel VUST, dès octobre
SG-CIIP, secrétariat	Virginie BEYELER

COMMISSIONS PERMANENTES

Commission de gestion (COGEST)

CSG	Pierre-Etienne ZÜRCHER, président François MODOUX
CLEO	Isabelle BOURQUI
CLDF	Stéphane PORTMANN
CLPO	Alexandre REY
COMOS	Jérémy BERNARD
SG-CIIP	Pascale MARRO
SG-CIIP, secrétariat	Daniel GARCIA

Commission consultative des associations partenaires (COPAR)

CSG	Jean-Philippe LONFAT, président
CLEO	Jean-Claude MARGUET, vice-président
CDG SRT	Christophe STAWARZ
CLACESO	Pierre-Etienne GSCHWIND → septembre Simon LAGGER, dès octobre Fabrice SOURGET

FAPERT

Isabelle COLLIARD-RICHOZ
Jean-François STASSEN
Laurence NGUYEN-FAGNONI

SER

David REY
Pierre-Alain PORRET
Claire SPRING

SSRE

Stéphanie BOECHAT-HEER → août
Corinne MONNEY, dès septembre

IRDP

Anne BOURGOZ

SG-CIIP

Pascale MARRO

SG-CIIP/IRDP

Viridiana MARC

SG-CIIP, secrétariat

Doris PENOT

Commission pédagogique (COPED)

JURA	Ségolène EBERLIN*, présidente dès nov.
BERNE	Maud MAUCHO-GERGER, a.i. → déc. Mélicha OCHSENBEIN, dès déc.
FRIBOURG	Pierre-Etienne SAGNOL*, vice-président
GENÈVE	François MARIN
NEUCHÂTEL	Serge RAMEL
VALAIS	Pierre ANTILLE
VAUD	Nathalie JACCARD
SER	Mireille BRIGNOLI David REY
CAHR	Michel DERUAZ
CLACESO	Simon LAGGER Fabrice SOURGET

Invité.es permanent.es

CSPS	Robin MORAND
éducation21	n.n.
TESSIN	Serena RAGAZZI
SG-CDIP	n.n.
SG-CIIP	Shanoor KASSAM* Eva LEUENBERGER*
SG-CIIP, secrétariat	Concetta COPPOLA

Commission pour l'éducation numérique (CONUM)

CSG	François MODOUX*, président
BERNE	Pierre-Etienne ZÜRCHER
FRIBOURG	Philippe FROIDEVAUX*, vice-président
GENÈVE	Nicolas TAVAGLIONE*
JURA	Cyril JEANBOURQUIN
NEUCHÂTEL	Frédéric FREY Fabien MAIRE
TESSIN	Daniele PARENTI
VALAIS	Dominique AYMON → mai Pascal KNUBEL, dès juin
VAUD	Karen JONES
CAHR	Sophie CANELLINI
SG-CDIP	Wendelin BRÜHWILER
CLEO	Hugo STERN*
CLPO	Nathalie LEUTWYLER
CLACESO	Fabrice SOURGET
SER	Olivier SOLIOZ
Experts permanents	
EPFL	Francesco MONDADA
HEP-FR	Timon RIMENSBERGER
SG-CIIP	Viridiana MARC* Serge BIEFNOT*
SG-CIIP, secrétariat	Muriel SCHNEIDER

Commission romande d'évaluation des moyens d'enseignement de la formation professionnelle (CREME)

SG-CIIP	Sadri SHILI, président
BERNE et Santé	Daniel ROULIN
FRIBOURG	Rolf WEHREN
GENÈVE	Pascal EDWARDS → août Julien FREY, dès septembre
JURA	n.n.
NEUCHÂTEL	Sébastien CARTILLIER → octobre Laurent WINKLER, dès novembre
VALAIS	Bernard DAYER
VAUD	Claire FALLER
CRT-EPC	Gabriel WILLEMIN
FET	Patrick DUVANEL
GLIMI	Catya LOFARO Tatiana LURATI GRASSI
MENU	Alexandre BIRR
HEFP	Ana ALBORNOZ
CREFP	n.n.
MATU PRO	Loïc STALDER
SEFRI	Fritz JORDI
CLPO, invité perm.	Luca PESSION
Collab. technique	Chloé ZENHÄUSERN Gérard ZENHÄUSERN
SG-CIIP	
- coord. projets	Christine FURTER
- réforme commerce & plateforme	Romain MARION → juillet Emily LUCAS, dès juillet
- chef projets ouvrages did. métiers	Tristan TIËCHE

Commission langues et échanges (COLANG)

CSG	Nicolas BINDSCHEDLER, président
BERNE	Amélie MARTELET
FRIBOURG	Frédéric GANDER
GENÈVE	Catherine SONINO
JURA	Anne-Lise NAGEL
NEUCHÂTEL	Françoise SIMON-VERMOT
TESSIN	Brigitte JÖRIMANN
VALAIS	Sandra SCHNEIDER
VAUD	Jennifer VALTUENA
SG-CDIP	Sabrina GANTENBEIN
CLEO	Michel BEYTRISON
CLPO	François PICCAND
CDAC	Élodie PAUPE
CHANCELLERIE FÉD. UNIVERSITÉS	Fabienne BERTAGNOLLO Laurent GAJO François GRIN
CAHR	Barbara TSCHARNER
CLACESO	Laurent WINKLER
ASPF	Lisa MARTIN → janvier Diane MORATA, dès février
SER	Mélanie MARIDOR-JEANNERET
SG-CIIP, invité perm.	David BÜRKI
SG-CIIP	Andreas M. DUTOIT MARTHY Virginie CONTI
SG-CIIP, secrétariat	Nathalie NAZZARI

CONSEILS

Conseil Média-formation (CMF)

AP-CIIP	Martial COURTET, président
RTS	Pascal CRITTIN, vice-président
RTS	Tania CHYTIL Nathalie HOF Christine POMPÉI
FAPERT	Isabelle COLLIARD-RICHOZ
SER	Olivier SOLIOZ
SSR-SR	Nathalie ABBET
SG-CIIP	Pascale MARRO
SG-CIIP	Christian GEORGES Shanoor KASSAM

Conseil scientifique de l'IRDP (CS-IRDP)

UNI-FR	Pierre-François COEN, président
HEP-VD	Catherine BONNAT
UNI-GE	Olivier MAULINI
UNI-Nancy	Eirick PRAIRAT
Bildungsplann.-ZH	Sybille BAYARD, dès août
OFS	Jacques BABEL
IRDP	Viridiana MARC Murielle ROTH
IRDP, secrétariat	Maria-José MARTINEZ

COMMISSIONS DE COORDINATION

Commission de coordination pour la production et la distribution des moyens scolaires (COMOS)

FRIBOURG	Nicolas AEBISCHER, président
BERNE	Philipp HÄUSLER → août Audrey VOLPARA, dès septembre
GENÈVE	Olivier PORCHET Aline LEDARD
JURA	Jérémy BERNARD
NEUCHÂTEL	Christine ZIADI
VALAIS	Yves CRETTON
VAUD	Sara FREI Natacha SCHILD
SG-CIIP, secrétariat	Séverine ERARD

Commission Évaluation des objectifs du PER (COMEVO)

VAUD	Philippe LINDER, président
BERNE	Maud MACHO-GERBER
FRIBOURG	Jean-Paul SIMONET
GENÈVE	Isabelle VUILLEMIN → février Sunny AVRY, dès mars
JURA	Dominique INGLADA
NEUCHÂTEL	Annick CHALLET JEANNERET
VALAIS	Sébastien VASSALLI
IRDP/SG-CIIP	Viridiana MARC
SG-CIIP, secrétariat	Maria-José MARTINEZ

Commission de coordination et de surveillance du mandat de formation des directeurs.trices d'institutions de formation (COFORDIF)

CLEO	Stève BLAESI, président
CLEO	Michel BEYTRISON
CLPO	Lionel ÉPERON → avril Yves FOURNIER, dès avril
CLPS	Gabrielle STIASSNY

CLACESO	Fabrice SOURGET
SER	Pierre-Alain PORRET
FORDIF, invités perm.	Olivier PERRENOUD → septembre Laetitia PROGIN, dès septembre Christian WURLOD → octobre Patrick RYWALSKI, dès octobre
Sec. II (form. prof.)	René CONSTANTIN → novembre Alexandre ETIENNE, dès novembre
Sec. II (form. gén.)	Violaine SABBAH
SG-CIIP, secrétariat	Virgil BRÜGGER

Commission Classes et accords intercantonaux (CAI)

NEUCHÂTEL	Laurence KNOEPFLER CHEVALLEY, prés.
BERNE	Janine BOSS Émilie OBERLING Cristina VOUTAT
FRIBOURG	Joël BERCHIER Jérôme TORNARE
GENÈVE	Jean-Denis BABEL Joëlle COMMISSO Thierry DURAND Karin PETITDEMANGE-NIEDERHAUSER
JURA	Vincent JOLIAT
NEUCHÂTEL	Leticia BONI Corinne DE MARCO
VALAIS	Marilyne DUTOIT Jodok KUMMER
VAUD	Tanja ANGELOVA Jean-Daniel ZUFFEREY
SG-CIIP, secrétariat	Sylvette DEGUIN → mars Emmanuelle ZINGG, dès avril

Commission Maturités professionnelles (CMP)

VALAIS	Tanja FUX, présidente
BERNE	Seraina ZOPPI
FRIBOURG	Luca PESSION → mars Rebecca GAGNAUX, dès avril
GENÈVE	Andreas FINK Virginie ROUSSEAU, dès avril
JURA	Clément SCHAFFTER Loïc STALDER
NEUCHÂTEL	Pierre-Yves MORET
TESSIN	Claudio DEL DON → novembre Roberto COGLIATI, dès décembre
VALAIS	Patrick BORNET
VAUD	Fabrice ROUILLER
SG-CIIP, secrétariat	Sylvette DEGUIN → mars Emmanuelle ZINGG, dès avril

Commission Maturités spécialisées (CMS)

GENÈVE	Gilles THOREL, président
BERNE	Mirjam WÄCKERLIN
FRIBOURG	François PICCAND Claude VAUTHEY
GENÈVE	Carole BOMMER → mai Malika DA FONSECA, dès mai
JURA	Clément SCHAFFTER Sébastien GERBER
NEUCHÂTEL	Pierre-Yves MORET
TESSIN	Claudio DEL DON
VALAIS	Yves FOURNIER
VAUD	Muriel GROSS, dès mars

SANTÉ	Laurence ROBATTO
TRAVAIL SOCIAL	Olivier GRAND
DESIGN-ARTS VISUELS	David MONNET
CECG SRT	Frédéric MOIX
SG-CIIP, secrétariat	Jean-Pascal MOUGIN

Commission Mobilité et échanges (CME)

FRIBOURG	François PICCAND, président
BERNE	Simone SPACK
FRIBOURG	Leïla BERSIER
GENÈVE	Catherine SONINO Natacha JUDA
JURA	André FERLIN
NEUCHÂTEL	Christel KAISER
TESSIN	Andrea TOGNI
VALAIS	Sandra SCHNEIDER
VAUD	Pierre FANTYS
MOVETIA	Arnaud CLEMENT → juin Daniel PLANCIC, dès septembre Olivier TSCHOPP
HEFP	Marina GROLIMUND Eric SWARS
SG-CIIP, secrétariat	Jean-Pascal MOUGIN

Commission Formation et qualification des adultes (CFQA)

GENÈVE	Gilles MISEREZ, président
BERNE	Patricia CAPIT Myriam ROSSELET
FRIBOURG	Joël BERCHIER Sophie VOILLAT
GENÈVE	Dao NGUYEN
JURA	Blaise KOLLER Ana Laura KRAEHENBUEHL
NEUCHÂTEL	Mariana PERRET Cyril REGAMEY
TESSIN / CIFC	Tatiana LURATI GRASSI
VALAIS	Raphaël CRITTIN
VAUD	Noémie CROSA BEN AHMED Patrick DUFOUR
SG-CIIP, secrétariat	Sylvette DEGUIN → mars Emmanuelle ZINGG, dès avril

Commission Cours interentreprises (CCIE)

VAUD	Jean-Daniel ZUFFEREY, président
BERNE	n.n.
FRIBOURG	Joana DA SILVA Reto JULMY
GENÈVE	Ana-Maria BARBEITO Yves CHARDONNENS COOK
JURA	Vincent JOLIAT
NEUCHÂTEL	Roman HELFER → août Pasquale FERRARO, dès septembre Stéphane INGOLD → septembre Patricia GRÉTILLAT, dès septembre
TESSIN	Ingrid FURGER
VALAIS	Tanja FUX → septembre Alexandre REY, dès septembre Laure MOOS, a.i.
VAUD	Nathalie BERNHEIM Philippe MUGGLI
SG-CIIP, secrétariat	Jacqueline GYGER

Commission Enseignement de la culture générale (CeCG)

CLPO	Gilles THOREL, président dès juillet
BERNE	Clémence BURGÉREY → décembre Charline REBETÉZ, dès décembre
FRIBOURG	Daniel BENDA Bertrand CHANEZ
CSFP	Anne CUJEAN
JURA	Xavier BEUCHAT
NEUCHÂTEL	Michel BERNASCONI
TESSIN	Rosa BUTTI
VALAIS	René CONSTANTIN
VAUD	Christine RAMA
HEFP	Cindy GALVANETTO KOTTELAT
CREME / SG-CIIP	Sadri SHILI
SG-CIIP, secrétariat	Jacqueline GYGER → août Christine FURTER, dès août

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Collaborateurs/Collaboratrices (SG-CIIP, IRDP, UMER)

Shana ALMEIDA	Apprentie médiaticienne
Franca ARMI	Collaboratrice scientifique
Behar AZIRI	Apprenti empl. de commerce, dès août
Mariève BALLESTRAZ BLANC	Collaboratrice spécialisée
Yolande BERGA	Collaboratrice scientifique
Virginie BEYELER	Assist. présidence AP-Culture et CDAC
Isabelle BIEDERMANN	Coordinatrice de la SLFF
Serge BIEFNOT	Collaborateur scientifique
Gaël BLANCHET	Collaborateur scientifique
Mateo BOIVIN	Stagiaire MP employé de comm., dès sept.
Romina BOTTEL-FERRARI	Assistante scientifique
Anne BOURGOZ	Resp. de la communication éditoriale
Gilles BOURQUIN	Resp. Produit Plateforme Reperio, dès avril
Léa BRIGUET	Assistante scientifique, dès septembre
Virgil BRÜGGER	Collaborateur scientifique
Chiara BUDIN	Apprentie empl. de comm. → août
Magali BUEHLER	Secrétaire
David BÜRKI	Directeur de publication
Virginie CONTI	Collaboratrice scientifique
Concetta COPPOLA	Secrétaire
Romane CRETENAND	Assistante scientifique, dès décembre
Yves CRETTON	Responsable UMER-SO
Victor DANIEL	Collaborateur scientifique
Jacques DÉBOEUF	Collaborateur scientifique → mai
Sylvette DEGUIN	Secrétaire → mars
Isabelle DESCHENAUX	Responsable Documentation
Caroline DUCREY EVEQUOZ	Rédactrice en chef adj.
Andreas M. DUTOIT MARTHY	Collaborateur scientifique
Séverine ERARD	Assistante de direction UMER-SO
Nancy FAVRE-ZEISER	Collaboratrice scientifique
Christine FURTER	Coordinatrice de projet
Daniel GARCIA	Resp. financier et gestion
Christian GEORGES	Collaborateur scientifique
Julien GRANDOLA	Médiaticien
Patrick GUELAT	Agent d'exploitation
Jacqueline GYGER	Collaboratrice scientifique

Géraldine HOFFER	Assistante scientifique
Myriam HULMANN	Collaboratrice spécialisée
Kylie JACQUET	Secrétaire
Shanoor KASSAM	Collaboratrice scientifique
Pascale LAMARRE	Resp. RH et adjointe direction
Eva LEUENBERGER	Collaboratrice scientifique,
Emily LUCAS	Collaboratrice scientifique, dès juillet
Viridiana MARC	Directrice IRDP et Secrétaire générale adj. SG-CIIP
Romain MARION	Collaborateur scientifique → juillet
Pascale MARRO	Secrétaire générale
Maria-José MARTINEZ	Secrétaire
Alina MATEI	Collaboratrice scientifique
Stefan MITTERMAYR	Resp. produits numériques
Jean-Pascal MOUGIN	Resp. secteur postobligatoire
Nathalie NAZZARI	Secrétaire
Debora ORLANDO	Iconographe
Daniel PALUMBO	Requirement engineer → août
Muriel PEMATSANG	Bibliothécaire-documentaliste
Doris PENOT	Secrétaire
Alexandre REGAD	Directeur de publication
Steve RICHARD	Collaborateur technique
Rosa Maria RICHART MEJIA	Agente de propreté
Murielle ROTH	Collaboratrice scientifique
Isaline RUF	Collaboratrice scientifique
Verónica SANCHEZ ABCHI	Collaboratrice scientifique
Jessica SAUSER	Secrétaire
Camil SCHNEIDER	Assistant scientifique → juillet
Muriel SCHNEIDER	Secrétaire
Loïc SCHREYER	Médiaticien
Sadri SHILI	Responsable UMER-FP
Oriane SIMONET	Médiaticienne
Gaël TEGUIA	Responsable informatique
Tristan TIECHE	Collaborateur scientifique
Joram VUILLE	Éditeur numérique, Coord. communication
Ramce ZEKIR	Médiaticien
Emmanuelle ZINGG	Secrétaire, dès avril